



**museuMDynasticum**

XXX 2018 - 2

Association royale

## DYNASTIE ET PATRIMOINE CULTUREL

(anciennement Le Musée de la Dynastie)

*Sous la présidence d'honneur*

*de sa Majesté le Roi*

ASBL fondée le 17 juin 1948

Koninklijke vereniging

## DYNASTIE EN CULTUREEL ERFGOED

(voorheen Het Museum van de Dynastie)

*Onder het ere-voorzitterschap*

*van zijne Majesteit de Koning*

VZW opgericht op 17 juni 1948

Siège social et Secrétariat :

2, Rue Ducale - 1000 Bruxelles

Maatschappelijke zetel en secretariaat:

Hertogsstraat 2 - 1000 Brussel

T. : 02.511.55.78 – e-mail : [musdyn@skynet.be](mailto:musdyn@skynet.be) – website : [www.musdyn.be](http://www.musdyn.be)

Compte / Rekening : BE 13 0000 3084 0239 (BPOTBEB1)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président – Voorzitter*

Francis De Beir

*Vice-Président – Ondervoorzitter*

Barbara de Muysier Lantwyck

*Secrétaire Général – Secretaris - Generaal*

Sylviane Jacquet de Haveskercke

*Trésorier – Penningmeester*

Jean Botermans

*Administrateurs – Bestuurders*

Pierre Delhaise, Baudouin D'hoore, Philippe le Hodey, Dirk Martin, Christian Koninckx

*Secrétaire – Secretaris*

Jean-Jacques David

### RAAD VAN BESTUUR

### MUSEUM DYNASTICUM

### MUSEUM DYNASTICUM

### COMITÉ DE RÉDACTION

### REDACTIECOMITÉ

*Président – Voorzitter*

Gustaaf Janssens

*Secrétaire de rédaction – Redactiesecretaris*

Marie van der Loo - Roisin

*Membres – Leden*

Olivier Defrance, Baudouin D'hoore, Mathieu Zana Etambala, Christian Koninckx, Pierre Lierneux, Barbara de Muysier Lantwyck, Patrick Nefors, Olivier de Trazegnies

*Les textes et illustrations des articles sont adressés par voie électronique au secrétariat de rédaction à l'adresse suivante :*

[marie.roisin@skynet.be](mailto:marie.roisin@skynet.be)

*Teksten en illustraties dienen elektronisch verzonden te worden naar het redactiesecretariaat op volgend adres :*

[marie.roisin@skynet.be](mailto:marie.roisin@skynet.be)

*Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.*

*De auteurs zijn verantwoordelijk voor hun bijdrage.*

Tout manuscrit proposé est soumis à l'examen par les pairs (« peer review »).

Elk ingezonden artikel wordt aan kritische evaluatie door vakgenoten (« peer review ») onderworpen.

Malgré toutes les tentatives en vue de déterminer l'origine de certaines photos, l'éditeur n'y est pas parvenu.

Les ayant-droit qui reconnaîtraient leurs photos sont priés de contacter l'éditeur.

Ondanks alle pogingen om de origine van bepaalde foto's te achterhalen is de uitgever van deze publicatie hierin niet geslaagd.

Indien rechthebbenden hun foto's herkennen kunnen ze contact opnemen met de uitgever

ISSN 0777 – 0936

*Editeur responsable – Verantwoordelijk uitgever :*

Gustaaf Janssens, Maria-Theresiastraat 87 – 3000 Leuven

Abonnement annuel – Jaarabonnement : 40 €

## Sommaire – Inhoud

<i>Charlotte de Belgique: un dossier</i> . . . . .	3
Marc Quaghebeur, « Charlotte » de Michèle Fabian . . . . .	4
Coralie Vankerkhove, <i>Charlotte de Belgique, écrire sa folie</i> . . . . .	8
André Bénit, <i>Charlotte de Belgique et Maximilien de Habsbourg. Quelques légendes     généalogiques autour du couple impérial</i> . . . . .	17
Gustaaf Janssens, <i>De medewerkers van het Staatshoofd in België, Een overzicht (1831-2017)</i> . . . . .	33
Mathias André, <i>Le général Raoul Van Overstraeten, historien et théoricien militaire au service de la monarchie dans l'entre-deux-guerres</i> . . . . .	52
 <i>Comtes rendus – Boekbesprekingen</i>	
Olivier Defrance, « Je voudrais être Vice-Roi d'Égypte. » <i>Le journal de voyage de Léopold, duc de Brabant 1862-1863/ « Ik had onderkoning van Egypte willen zijn »</i> . <i>Het reisdagboek van Leopold, hertog van Brabant 1862-1863</i> (G. Janssens) . . . . .	69
Bertrand Goujon, <i>Les Arenberg</i> (O. de Trazegnies) . . . . .	70
Mark Van den Wijngaert, <i>Tegen de stroom in. Leopold III. Zijn leven, zijn betekenis</i> (C. Koninckx) . . . . .	73
 <i>Chronique – Kroniek</i> . . . . .	 75



L'archiduchesse Maximilien d'Autriche (APR, Papiers du Mexique, n° 201)

# *Charlotte de Belgique :*

*un dossier*

André BÉNIT et Diana CASTILLEJA

Il y a 151 ans, le Second Empire mexicain – « la grande pensée du règne » de Napoléon III – prenait tragiquement fin avec l'exécution, le 19 juin 1867, à Queretaro, de l'empereur Maximilien de Habsbourg. Le mois suivant, son épouse, Charlotte de Belgique, la fille de Léopold I<sup>er</sup>, revenue en Europe un an auparavant afin de solliciter – en vain – de l'empereur des Français le maintien de ses troupes au Mexique et du Pape Pie IX la signature d'un concordat, rentra définitivement en Belgique. Quelles qu'en soient les raisons exactes, Charlotte sombra dans la folie, une folie de soixante ans, jusqu'à son décès au château de Bouchout en janvier 1927.

Bien qu'il fût assez éphémère (1864-1867), cet empire mexicain et leurs protagonistes n'ont cessé, depuis lors, de fasciner, d'intriguer et d'inspirer les écrivains, qu'ils soient historiens, romanciers, dramaturges, psychanalystes ou psychiatres.

Les 24 et 25 avril 2017, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de cet empire, afin de remémorer cette « aventure mexicaine » dans laquelle le royaume de Belgique fut directement impliqué, nous avons organisé, en compagnie de la professeure Diana Castilleja qui en fut la véritable cheville ouvrière, un colloque international intitulé « Carlota de Bélgica, emperatriz de

México. A 150 años del II Imperio » / « Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique... il y a 150 ans (1864-1867) ». Au cours de deux matinées, la première, en espagnol, à la Vrije Universiteit Brussel, la seconde, en français, à l'Université Saint-Louis de Bruxelles, plusieurs universitaires spécialistes du sujet ont abordé différentes facettes (historiques, légendaires, psychologiques, littéraires, cinématographiques...) de ce qui indéniablement constitue une page passionnante et haute en couleur de l'histoire de la dynastie de notre pays.

Le dossier, partiellement repris ci-dessous, contient le résumé d'une des deux communications présentées à l'Université Saint-Louis :

– « *Charlotte* de Michèle Fabien » (Marc Quaghebeur, Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque royale de Belgique) ;

ainsi que deux études complètes :

– « Charlotte de Belgique. Ecrire sa folie » (Coralie Vankerkhoven, psychanalyste) ;

– « Charlotte de Belgique et Maximilien de Habsbourg. Quelques légendes généalogiques autour du couple impérial » (André Bénit, Universidad Autónoma de Madrid).

---

André Bénit est docteur en Philologie de l'Université Complutense de Madrid. Il est professeur à l'Université Autonome de Madrid (Espagne).

Diana Castilleja est professeur de littérature hispanique à la Vrije Universiteit Brussel et à l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Vice-présidente de l'Association des Hispanistes du Benelux (AHBx)

## « Charlotte » de Michèle Fabien

Marc QUAGHEBEUR

Peu de temps après sa mort (1927), le destin tragique de la fille de Léopold I s'inscrit dans l'imaginaire littéraire belge francophone, chez Robert Goffin (1898-1984). Cet avocat, haut en couleur, qui fut un des introducteurs du jazz en Belgique, ne pouvait manquer de s'emparer, d'une façon foncièrement romanesque, de ce destin auquel la mystérieuse naissance du général Weygand (1867-1965), jointe aux drames des Habsbourg, était censée donner un piment exceptionnel <sup>(1)</sup>. Le titre est emblématique : *L'Épopée des Habsbourg : Charlotte, l'impératrice des fantômes* (1937).

La verve de Liliane Wouters (1930-2016) est d'un autre ordre. Dans *Charlotte ou la nuit mexicaine* (1989), l'écrivaine qui s'intéressa à l'histoire peu connue de nos pays au point de rêver d'écrire celle des sujets des anciens Pays-de-par-deçà partis peupler les Açores au xv<sup>e</sup> siècle, s'attacha également au destin de l'éphémère impératrice du Mexique. Elle écrit la pièce susmentionnée à la demande de Jacques Fumière, directeur du Théâtre de l'Ancre. Cette œuvre entend restituer la vie intérieure hantée de l'impératrice dans le décor concret de ses résidences, les palais de Tervueren ou de Bouchout. Elle affirme toutefois situer son action dans ce dernier palais « Entre 1870 et 1880 », alors que Charlotte de Belgique et du Mexique n'arriva à Bouchout qu'en 1879, après l'incendie du palais de Tervueren.

Composée de douze séquences, la pièce confronte l'ancienne souveraine à trois servantes censées perpétuer au jour le jour le cérémonial impérial de la fille du Nestor de l'Europe et recueillir souvenirs et élucubrations. Le délire se mêle en effet aux événements d'une vie que le texte restitue en la dépliant de la sorte. Le choix de mettre en scène trois servantes dans cette pièce qui comporte le mot « nuit » dans son titre n'est pas sans renvoyer

par ailleurs aux rôles des trois Parques. Ces Parques usent d'un langage aussi truculent mais moins cruel que celui de leurs homologues dans *Les Amants puérils* de Fernand Crommelynck. Les prénoms (Céline, Clara, Clémence) de ces trois personnages commencent par la même lettre que celui de la fille de Léopold I.

Avec Michèle Fabien (1945-1999), la figure exceptionnelle de cette princesse, dont les ambitions étaient à l'égal de sa rigueur, prend un tour nouveau, plus radicalement centré. Cela tient aussi bien à l'univers de la dramaturge qu'aux éléments historiques apparus à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. La publication par Laurence van Ypersele des lettres de la folie, lettres que j'avais fait découvrir à Michèle, lui donna l'assise d'une pièce décisive, tant par rapport à Charlotte elle-même que par rapport à la dramaturgie contemporaine. La publication en 2012 par la Fondation roi Baudouin de la correspondance du baron Goffinet emplit d'éléments permettant de mieux comprendre ce qui s'est passé à Miramar, après le retour du Mexique, et le déclenchement de la folie, n'aurait fait que confirmer la compréhension profonde par l'écrivaine du processus délirant de l'ancienne souveraine.

---

Marc Quaghebeur est docteur en philosophie et Lettres (UCL) ; philologie romane. Il est directeur des Archives & Musée de la Littérature (Bruxelles).

(1) J'ai commenté et analysé ce roman, à partir du tapuscrit conservé aux Archives & Musée de la Littérature : « Goffin, Wouters, Fabien : le destin de l'impératrice Charlotte réverbéré par les lettres belges de langue française », *Trieste, espèces d'espaces : littérature, géographie, politique* (éds C. LEGGERI et A. ZIMOLO), Trieste, 2004, p. 131-156.

Dans cette pièce, celui-ci devient absolument structurant, et presque ontologique. Il n'est que langage et évacue toute anecdote tout en se fondant au maximum sur des fragments de lettres écrites par Charlotte à Charles Loysel – personnage dont le prénom est le double masculin de celui de l'impératrice<sup>(2)</sup>. Le personnage de Charlotte de Belgique et du Mexique atteint ainsi une dimension littéraire et théâtrale qui la positionne au-delà de toute restitution réaliste contextuelle. Les réparties vont droit au cœur du drame et de ce qui s'est joué à travers une langue parfaitement maîtrisée par la fille de Léopold I et de Louise-Marie d'Orléans.

Les pièces de Michèle Fabien interrogent toujours en outre la singularité de la représentation et de l'espace théâtraux à l'égard du réel. Avant cette partition, sa dernière œuvre, la fille du professeur Gérard (ULg et Élisabethville) s'était attachée à Érasme. Dans cette pièce inédite du milieu des années 1990, un rôle essentiel était confié à l'« être théâtral imaginaire ». La fascination de Michèle Fabien pour les destins exceptionnels et douloureux de femmes supérieures malmenées par l'Histoire (Jocaste, Bertie Albrecht ou Déjanire, par exemple) se déploie dans une époque qui s'attache, parfois trop facilement, à des femmes atteintes de maladie mentale – Camille Claudel, notamment – pour en tirer des propos féministes parfois simplistes qui refusent de prendre en compte la spécificité de ces atteintes. Le féminisme de Michèle Fabien ne tombe pas dans ces pièges.

En portant à la scène la figure d'une femme d'État, qui portait le prénom de la seule femme qu'aima sans doute foncièrement son père, la pièce n'entend pas pour autant restituer théâtralement des épisodes de la vie et du déclin de l'impératrice. Elle les laisse affleurer et interroger par et à travers deux personnages. L'impératrice et son double – actrice et suivante à la fois – se lancent dans un jeu de réparties réciproques qui ne permet aucune identification précise mais mène le spectateur au cœur de mots d'un passé/présent/futur qui se donne à entendre dès les premières répliques :

CHARLOTTE I

Y a-t-il une actrice dans la salle ?

CHARLOTTE 2

Une actrice !?

Une actrice dans la salle, ce n'est plus tout à fait une actrice...

CHARLOTTE I

Une actrice... oui !

Pour une Impératrice.

CHARLOTTE 2

Une Impératrice sans empire, ce n'est plus tout à fait une Impératrice...

CHARLOTTE I

Rien à voir.

CHARLOTTE 2

Admettons.

Une actrice, donc.

Qui parle ou qui écoute ?

CHARLOTTE I

Les deux.<sup>(3)</sup>

Suit alors un dialogue capital :

CHARLOTTE 2

D'abord écoute.

CHARLOTTE I

Puis parle, ensuite.

Je demande une actrice pour des mots, pour un corps, pour des images, pour des idées, aussi, peut-être, pourquoi pas ?

Une actrice qui serait moi sans l'être tout à fait, aurait mes mots, mon corps, mon image, mes idées pas ma vie ; *mais qui aurait, quand même, mon expérience.*

CHARLOTTE 2

Et que je pourrais voir et entendre et regarder ?

Et pourquoi ? Pour en savoir plus ?

Pour s'abîmer dans la délectation morose ?

Narcisse !

(2) Avec ses personnages Charlotte I et Charlotte II, Michèle Fabien métamorphose l'indice déclencheur du délire.

(3) M. FABIEN (lecture de M. QUAGHEBEUR), *Charlotte* ; Sara Z. ; *Notre Sade*, Bruxelles, 2000, p. 9-10.

CHARLOTTE 1

*Mais qui ne serait pas où je suis ! Pas là...*

CHARLOTTE 2

Qu'elle entre, parle, joue, qu'elle bouge devant moi, que je puisse l'arrêter, la corriger, rectifier. Plus vite, plus lentement, plus fort, plus doucement.

Refaire, revoir, recommencer, approfondir, réfléchir, comprendre, mettre au point une chose, un récit, des mots, une façon de faire.

Ce que je lui dirai, ce qu'elle inventera... Avec un début, un milieu et une fin.

Être le maître d'œuvre d'une image de sa vie ?

Plus que Narcisse !

Vous croyez, Majesté ?

Vraiment ?

CHARLOTTE 1

Oui, une fin, surtout une fin.

Alors, je pourrai m'installer en face, moi dans l'ombre, elle dans la lumière, je pourrai me détendre, contempler. Voir et entendre du dehors ce qui de moi sera dedans ; je serai le silence et le mot, je serai là en face, et je serai ici, en face aussi, des deux côtés ; créateur – créatrice – et créature et je saurai enfin si je suis dans mon rêve.

*Savoir si cette histoire peut être belle... (4)*

Ces quelques extraits laissent entrevoir la très subtile opération à laquelle va se livrer une dramaturge convaincue par ailleurs que le théâtre n'est pas le lieu de l'Histoire, mais du Mythe. Elle peut d'autant mieux le laisser voir et entendre que l'Histoire réelle a vu l'impératrice hantée par le songe de grandeur de l'Histoire dérapier de plus en plus au moment où elle cherche notamment à convaincre Napoléon III ou Pie IX de la suivre.

CHARLOTTE 2

L'Histoire nous abandonne...

CHARLOTTE 1

Laissons-la nous aussi.

CHARLOTTE 2

Et entrons dans le Mythe.

CHARLOTTE 1

L'Histoire est trop petite, aveuglée par l'argent, par les hommes et par le profit, elle ne peut pas comprendre, le Mythe sait, et toujours il a su. Et puis, le Mythe n'a pas l'appât du gain. (5)

Le jeu de dialogue entre les deux personnages permet de les faire se confondre de plus en plus mais de conserver une distance scénique qui évite le monologue. En quoi cette pièce prolonge et se différencie de *Jocaste* qui avait marqué, en 1981, l'irruption comme auteure de Michèle Fabien sur la scène théâtrale belge. Le dispositif reproduit en outre le besoin de scène (de rôle) de l'impératrice Charlotte.

S'écrivent ainsi et se donnent à entendre conjointement, d'une part une réflexion majeure sur ce que peut et doit être le théâtre dans une époque où le cinéma s'est emparé de la question du reflet de la réalité ; de l'autre, une restitution scénique exceptionnellement forte de ce que fut l'indéniable délire structuré et déstructuré à la fois de la fille d'un roi dont l'histoire profonde reste à écrire.

La communication au colloque d'avril 2017 à l'Université Saint-Louis s'est attachée à mettre en relief les différentes occurrences textuelles de cette advenue dramatique à laquelle Marc Liebens, le compagnon de Michèle Fabien, donna en 2000 une inscription théâtrale remarquable au Théâtre National. Des fragments de la captation de cette mise en scène furent projetés au cours du colloque. Ils montrent l'essentialisation signifiante opérée par la dramaturge, au-delà de toute anecdote – mais au travers des processus de langage qui structurèrent et accompagnèrent le long ensevelissement vivant de celle à laquelle rendaient régulièrement visite ses proches de la famille royale.

Ce double chant du cygne réalisé par un des metteurs en scène les plus importants de la génération des années 1970, accomplissait étrangement sur les tréteaux, de façon posthume, le grand rêve du couple qui avait voulu faire du Théâtre Marni le lieu où faire entendre à la scène des fragments théâtralisés de l'histoire des Belges. Les autorités de la Communauté française de Belgique jugèrent, elles, le moment venu pour mettre un terme à l'aventure exceptionnelle de l'Ensemble Théâtral Mobile, dont Michèle Fabien avait été la dramaturge inspirée et inspirante ; et à cette hypothèse, dérangeante, de faire advenir à la scène l'Histoire propre.

(4) FABIEN, p. 10-11. C'est moi qui souligne.

(5) FABIEN, p. 53.





Le mariage de la princesse Charlotte avec l'archiduc Maximilien, dans l'actuelle Grande Antichambre du Palais Royal de Bruxelles, le 27 juillet 1857. Aquarelle de Cesare Dell'Acqua (APR, KPT-CPD, n° 2216)



Dessin représentant l'arrivée de la dépouille de l'empereur Maximilien à Miramar (APR, Papiers du Mexique, n° 369)

# Charlotte de Belgique

## *Ecrire sa folie*

Coralie VANKERKHOVEN

En 1993, se jouait à Bruxelles au Théâtre Royal du Parc, *Charlotte ou la Nuit mexicaine* de Liliane Wouters. Une scène me frappa particulièrement, celle où la comédienne est prise d'une frénésie d'écriture, la plume gribouillait, hachurait le papier et les feuilles s'envolaient. Je voyais le geste s'interrompre, reprendre et faisant ainsi écho à certains souvenirs d'enfance.

La rencontre « physique » avec les lettres de Charlotte faisait suite logique et nécessaire. La correspondance dite « de folie », ce sont près de 400 lettres et billets dont plus de 270 lettres à un certain lieutenant Loysel, 22 à Napoléon III, une soixantaine aux divers membres du corps de l'armée, une quarantaine à ses proches, 6 aux membres de la famille impériale française, 4 à Louise Leroy, épouse de Loysel, 1 à Maximilien, ... auxquelles il faut rajouter près de 90 billets non datés; le tout rédigé entre le 16 février et le 15 juin 1869.

On ne lit pas ces missives : au mieux, on les accompagne. C'est la confrontation d'abord avec la matérialité d'une écriture et de son support : déchiffrement, transcription qui va du lisible à l'illisible, l'écriture en fin de correspondance se délitant, s'aplatissant et se réduisant visuellement à un fil et des bouts de papier, ... et ensuite, avec l'énigme d'un texte qui met constamment le lecteur à mal s'il est animé par un souhait de trouver du sens. Il ne reste qu'à adopter la modeste position de *secrétaire de l'aliénée*.

Pourquoi Charlotte écrit-elle et non pas qu'elle écrit-elle ? C'est cette question de la fonction de l'œuvre d'écriture qui m'interpelle. Plus particulièrement, l'écriture est-elle refuge ou l'écrit fait-il partie du processus même de l'hallucination ?

Les lettres sont-elles moyen de traiter le radicalement autre ou participent-elles de la dynamique de dissolution imaginaire ? Permettent-elles le contrôle de l'effraction du réel ? En réalité, les lettres de folie sont à la fois élaboration secondaire par rapport aux hallucinations et paroles imposées et donc, dans une moindre mesure, processus d'appropriation mais aussi meurtre de leur propre auteur par l'« écriture » même.

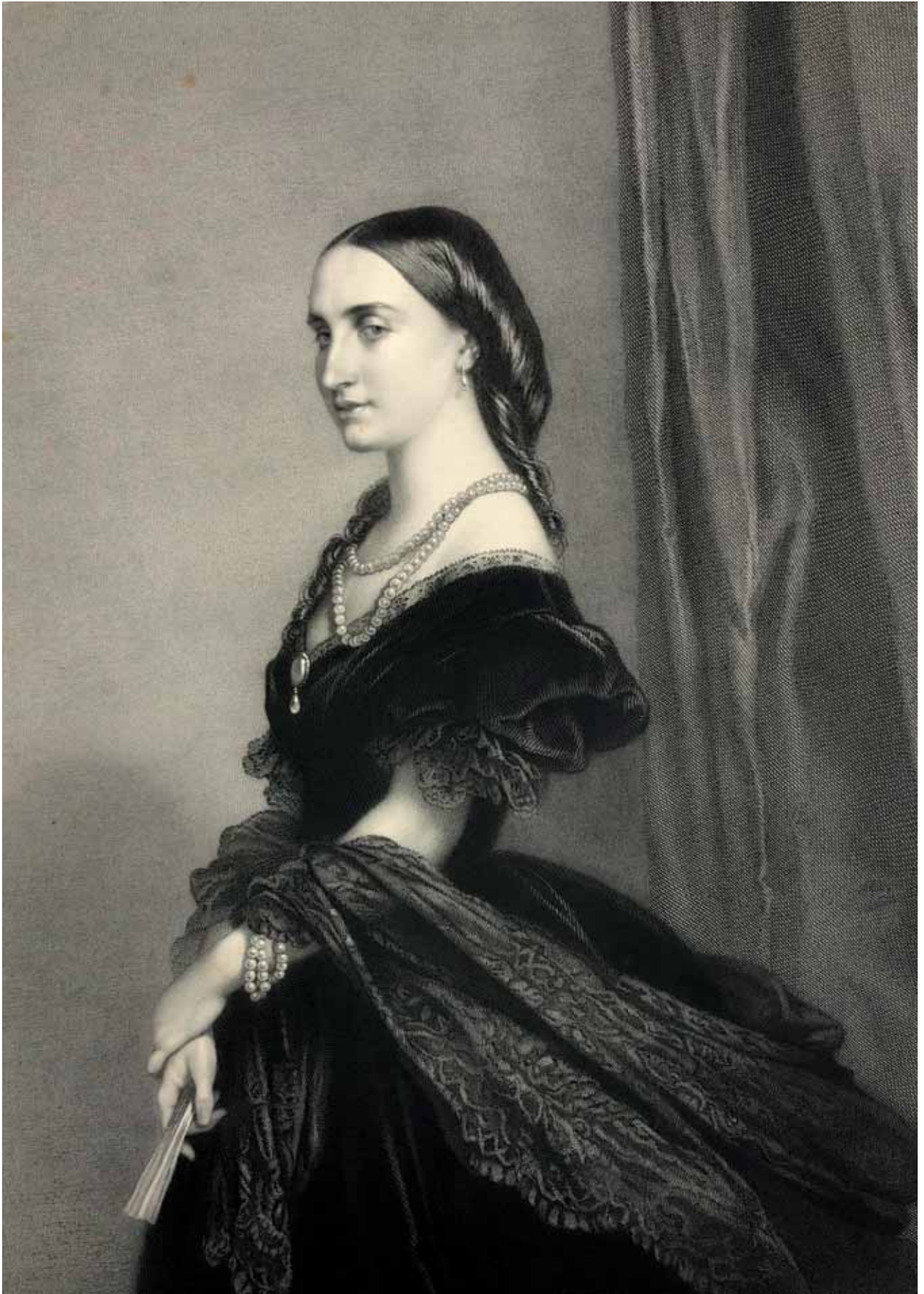
Figure du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'auguste Malade n'en reste pas moins inscrite dans notre contemporanéité. Tentative d'invention de soi-même dans un constant effort de rigueur : Charlotte réellement nous enseigne encore.

Certes, à la curiosité d'un public avide de se délecter de l'altérité de la folie, Charlotte a de quoi s'offrir en pâture et ce sont souvent les images les plus débridées qui sont retenues : les poulets égorgés dans sa chambre à Rome ou encore ses délires de fin de vie...

Anecdotes connues qui rendent d'autant plus saillant le fait que pendant près de 25 ans, hormis quelques « bizarreries » attribuées à un caractère jugé pugnace, Charlotte s'est parfaitement tenue dans le monde en y trouvant son répondant et des interlocuteurs. Qu'est-ce qui a pu la faire basculer au point tel d'être reléguée à *une apparition d'un autre monde* selon les termes de sa nièce Stéphanie de Belgique ?

---

Coralie Vankerkhoven est licenciée et agrégée en philologie romane et licenciée en Etudes théâtrales. Psychanalyste, elle travaille à Bruxelles.



L'impératrice Charlotte (APR, Collection de gravures)

*Monsieur, on vous a dit qu'on avait eu un époux, un époux, Monsieur, Empereur ou Roi !... Un grand mariage, Monsieur, et puis la folie !... La folie est faite des événements !... (1).*

Cette exclamation au crépuscule de sa vie est la lucidité même sur une destinée qui aurait pu être exceptionnelle. Je ne reviendrai pas sur l'histoire de l'Histoire, sur les enchaînements et péripéties qui firent, à la fois, de Charlotte une personnalité de premier plan et qui entraînèrent sa déchéance psychique et physique (2).

Maintenant, je soulignerais que

- *l'expressif désir de Charlotte d'être la souveraine de n'importe quoi et n'importe où*, selon les termes mêmes de son frère Philippe, cette obstination – que d'aucuns jugeaient irréaliste – à ceindre quelque couronne que ce soit fait partie même du délire (3). Et il serait judicieux de s'interroger sur la valeur intrinsèque de ce dernier : délire de grandeur, certes mais qui, socialement accepté, a pu faire fragile solution stabilisatrice et illusion. En ce sens, et on mesure la portée de l'hypothèse, la psychose est là d'emblée même si elle a pu se couler dans un discours établi,
- combien les refus papal (Pie IX) et impérial (Napoléon III), figures paternelles par excellence, de soutenir la cause mexicaine signèrent l'entrée définitive de la malheureuse souveraine dans la folie,
- et enfin, les lettres de folie s'étalent sur une période de rupture de la continuité dynastique (décès du fils aîné de Léopold II et naissance, par la suite, d'un nouvel héritier).

Charlotte était autant une infatigable lectrice qu'une épistolière proluxe et ce, dès son plus jeune âge, en quoi, cette fonction va-t-elle acquérir une tout autre portée après le déclenchement ?

Rien de la correspondance d'avant la débâcle mexicaine ne laisse présager d'une quelconque folie. Une lecture après-coup ne manquerait toutefois pas de souligner, de temps à autre, la traduction d'une sorte de sentiment océanique face aux paysages ou vis-à-vis de certaines personnes mais, somme toute, dans la droite lignée d'un effet de style marqué par *Le Voyage en Italie* de Stendhal.

*Je l'aime tant cette belle Italie ! (...) le climat, le ciel, les teintes sont admirables (...). On éprouve à Venise un sentiment qui ne ressemble à aucun autre, un sentiment qui est vraiment local, car on entre dans un monde nouveau. L'admiration s'empare à la fois de tous les sens, car tous sont frappés directement ; l'œil, l'imagination, l'esprit reçoivent chacun leur aliment propre. L'on finit par s'identifier à un tel point avec cette ville de féerie que chaque départ est une vraie séparation, un changement notable dans l'existence (4).*

De manière générale, une normalité prévaut parce que ces lettres avaient une portée réelle et efficace. Dans la mesure où aucune de ses paroles, de par les fonctions de *souveraine* portées par Charlotte, n'est mise en doute ni par elle-même ni par son entourage, l'enjeu n'est pas celui des lettres de folie où il s'agit avant tout de se récupérer en tant que « je » doté d'un corps.

L'écrit comme la parole ici a valeur d'édit. Si, selon le Ministre Alphonse Dano, elle *joue son rôle de souveraine avec une passion d'enfant*, même si elle calque son mode de gouvernance sur des figures telles que Catherine II ou Elisabeth I<sup>ère</sup> et fait la princesse de Belgique, la vice-reine de Lombardie, l'impératrice, ces rôles n'en resteront pas moins des solutions stabilisatrices « comme si » d'autant plus efficaces que l'entourage familial et sociétal légitime ces positions et se plie à ses ordres. Charlotte en assurant, dès l'enfance, une réponse totalement adéquate à ce que l'on attend d'elle, et en se logeant parfaitement dans la demande de l'Autre, rentre dans le lien social même si elle se veut exceptionnelle.

Le trône est un trépied qui lui donne une assise. D'où cette exclamation quand tout était perdu : *Mais alors, tout est fini, nous sommes chassés, nous n'avons plus de trône. Oh ! Il nous en faut un autre ; que Napoléon nous en donne un, en Espagne ou en Italie.*

---

(1) H. de REINACH-FOUSSEMAGNE, *Charlotte de Belgique, Impératrice du Mexique*, Paris, 1925, p. 380.

(2) Le livre d'André Bénit retrace de manière circonstanciée cette descente aux enfers : A. BÉNIT, *Charlotte, princesse de Belgique et impératrice du Mexique (1840-1927). Un conte de fées qui tourne au délire... Essai de reconstitution historique*, Plougastel, 2017.

(3) C'est une question notamment posée par le Dr. Luc Faucher, praticien à Sainte-Anne.

(4) H. de REINACH-FOUSSEMAGNE, *Charlotte*, p. 83.

Dès le moment où Charlotte ne trouvera non seulement plus de répondant mais sera confrontée à l'insupportable incomplétude de l'Autre, elle s'enfoncera inexorablement dans les méandres de la folie avec son cortège d'hallucinations visuelles, gustatives et olfactives, ses crises d'excitation et ses angoisses.

De janvier à juin 1869, une énorme correspondance va se mettre en branle. Les thèmes délirants se mêlent et s'entremêlent dans une sarabande infernale : vision christique, changement de sexe, fantasme de fustigation, délire de filiation, obsession de l'empoisonnement, déclaration d'amour débridée...

Quelques lignes tirées d'une de ces lettres :

*(...) Elle a demandé même qu'on lui fit donner des coups de bâton par un valet de pied, elle a attendu dix minutes que le docteur vient lui donner des coups de verge, le nombre était deux cents trempés dans du sel (...).*

*Quant à moi Loysel, je suis enchanté, et à propos puisque l'Impératrice du Mexique est un peu dérangée d'esprit, d'abord, vous concevez, il est probable que je ne l'épouserai plus, même si elle me le demande, c'est plutôt elle qui en avait envie et pour ne pas la contrister je vous l'ai écrit, dites donc à l'Empereur Napoléon que c'est uniquement parce qu'elle raffole tant de moi que j'ai mis en avant cette éventualité mais pour l'affaire du drapeau cela est aussi exact car j'ai signé avec. Donc, Loysel, envoyez les pièces de l'uniforme, moi, je les voudrais et je dirais à cette Impératrice qui soit dit en passant commence à m'ennuyer un peu qu'elle tricote des bas comme l'Empereur Maximilien le lui a recommandé c'est possible qu'il entendait ce qui était bon pour elle. (...) Loysel, je vous embrasse de nouveau, je vous étreins, je vous croque et je vous mange. (...) Dans ces moments, elle veut toujours que des officiers français la fouettent, elle en rêve même. Elle promet aussi de se faire tuer avec qui la fouetterait et cela semble véridique, mais ceci est trop beau et je m'embrasse nous nous tuerons Loysel, toujours vous, les amants ! des âmes, les nouveaux (...) qui battent pour la force et l'honneur pour la suprématie sur l'armée française. Nous ses chefs futurs, nous les héritiers de la France, nouveaux Napoléon I<sup>er</sup> fils adoptifs de Napoléon III, nous devant qui l'avenir s'ouvre radieux et son rideau semé d'abeilles, tenu par le général Brincourt, laissera voir, soulevé « el prieto y el buero »*

C. Loysel (5)

Lettres... mortes, jamais envoyées parce que considérées comme des bulletins de santé de l'auguste Malade : autrement dit, la/le geste d'écriture aurait eu chance de la constituer en auteur si du moins celui à qui la lettre était destinée pouvait l'authentifier comme auteur.

Cependant, les lettres cherchent-elles à être adressées à d'autres ?

Or, la lecture donne l'impression que ces dernières tournent en vase clos, se renvoyant les unes aux autres et où, finalement, Charlotte ne fait que s'écrire et écrire à elle-même. Est-ce pour autant que celles-ci n'aient aucune fonction quoique l'adresse soit barrée ?

La question de l'adresse mérite d'être soulignée et l'on ne peut émettre que des hypothèses sur les intentions de Charlotte : avait-elle prescience du non-envoi et de la non-réception de ses missives ? Qu'elles soient envoyées ou non revêtait-il une quelconque importance ou seul comptait le geste mécanique, physique, d'écriture ? Il faut imaginer le temps matériel pris pour rédiger celles-ci : au plus fort du paroxysme, ce sont une quinzaine de lettres de près d'une dizaine de feuillets minutieusement rédigés envoyés aux grands de ce monde.

Par conséquent, le destin de Charlotte aurait-il été différent si, véritablement, l'on avait accusé réception ?

Enfin, la fin de la correspondance est clairement marquée par une réduction du contenu de la lettre à sa pure forme : elle n'écrit que pour l'acte d'écrire en tant que tel. Ses derniers billets sont quasi sous la forme de l'épiphanie où s'y lit non le sens mais l'écriture en progrès. Ces missives, elle veut les récupérer de suite comme si non seulement le laps temporel que met la lettre pour arriver à destination ne pouvait pas être mais qu'en outre, la question de l'interlocuteur n'avait plus lieu d'être : *J'ai demandé à avoir toute notre correspondance chez moi, si ma sœur l'a et je jouirai de la mettre dans mon bureau* (6).

L'écriture des lettres accompagne et participe de la reconstruction du délire. Néanmoins, il faut clairement distinguer dans la correspondance, d'une part, ce qui pourrait s'apparenter à une tentative de réappropriation de son propre corps et, d'autre part, les fragments qui relèvent

---

(5) BRUXELLES, Archives du Palais royal, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, s.d.).

(6) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 10-5-1869).

davantage d'une écriture « sous influence » où Charlotte écrit ce que lui dictent ses voix. De toute façon, que ce soit le pôle où elle écrit ce qui lui parle ou celui où elle s'écrit voire où elle tente de redevenir émettrice d'une parole, l'une et l'autre tendance démontrent que le médium de la feuille couverte d'écriture fait partie prenante de la mécanique sans relâche.

Mais tout d'abord, qu'écrit-elle ? Quels sont les enjeux de son délire ?

De prime abord, les événements historiques ébranlèrent suffisamment les assises imaginaires pour qu'elle bascule. Qu'elle refasse à sa guise Waterloo, émette des avis sur la politique paneuropéenne, qu'elle contracte des alliances matrimoniales et militaires, ... est une manière revancharde de substituer une réalité par une autre bien plus exaltante.

*Avant que ce mois ne finisse tout à fait comme il est malheureusement en train de faire et bien que comme Josué arrêta le soleil, je voulusse volontiers l'arrêter aussi avant la fin de sa course, il faut que je vous communique quelques-unes de mes idées sur le Texas (7).*

Mais au-delà de cette écriture comme réappropriation cathartique et de l'Histoire, les thématiques traitent surtout de l'insondable mystère de l'existence... : « Qui suis-je en tant qu'être sexué et ayant un corps ? », « Que suis-je face à l'autre et son désir ? », « Comment est-ce que je m'inscris dans la filiation ? »

Le délire de filiation élaboré à l'encontre de Napoléon III est un des thèmes majeurs. Honni dans la réalité, Napoléon se mue, dans les lettres, en la personne la plus adorée, *suzerain des suzerains et le plus prudent né des peuples* (l. à Napoléon III, 5 avril 1869) : Charlotte est sa fille et désormais se vouera corps et âme à sa rédemption car *être utile à Votre Majesté, à l'Impératrice, à la France, dont je tiens pour ainsi dire le jour, lui appartenir plus étroitement que je ne lui ai appartenu, bien qu'ayant toujours relevé d'elle par les idées et l'éducation, tel est le but le plus cher à mon cœur* (8). Par l'appel à l'imaginaire d'un fondement paternel, censé incarner un savoir qui assurerait la complétude de l'Autre, et supposé apte à limiter la jouissance envahissante (9), Charlotte restaure un semblant de sens qui pare à la malignité de l'instance paternelle telle qu'elle fût incarnée, dans la réalité, par Napoléon III.

Qu'elle recrée de toutes pièces une instance paternelle apparaît comme une contrainte logique mais plus encore, son choix se porte – au-delà de l'élévation de l'ancien persécuteur – sur le signifiant qui est le plus à même d'offrir une réponse absolue. « Napoléon », comme « empereur » est un mot/signifiant retrouvé tout au long de l'Histoire. C'est un principe sans solution de continuité, garant d'un univers où il n'y a place ni pour la succession ni pour l'engendrement. La réaction à la mort du dauphin entraîne chez elle la reconstruction d'une néo-réalité où le syntagme « Bonaparte-Napoléon » condensé en « empereur » a valeur de point d'arrêt qui permet d'éponger les questions déstabilisantes sur les origines.

*La conservation de l'Empereur Napoléon ne peut être assurée non plus qu'en plaçant quelqu'un entre son fils et lui, pour que son fils ne règne pas à sa place. (...) mon frère a perdu son fils, cela a tué évidemment la Belgique. Si son fils n'était pas mort, il serait mort lui-même. En France au contraire, en me plaçant entre lui et son fils, l'Empereur sauvegarde sa propre personne et celle du prince impérial (...) (10).*

L'univers créé est exempt de charge temporelle : le fils restera éternellement le fils sans qu'il ne soit concevable qu'il ne devienne père à son tour. Charlotte serait ce qui permettrait la pérennisation du titre royal sans en passer par une quelconque succession car *je pourrais être le trait d'union entre Votre Majesté et les princes, ses fils*.

Toutefois, la fixation à Napoléon ne constituera pas un point d'accroche pérenne : bien au contraire, Charlotte le paroxysme dans une reprise du Dogme de la Trinité. Tout au long du mois d'avril, « Napoléon » va se fragmenter en « Napoléon nummer I, II, III » dans une confusion la plus totale où le Père est à la fois le fils et le Saint-Esprit et où les figures se redistribuent dans une sarabande infernale selon le discours auto-fondé par Charlotte. L'ordre générationnel loin

(7) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Napoléon III, 31-3-1869).

(8) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Napoléon III, s.d.).

(9) J.-Cl. MALEVAL, *La logique du délire*, 2<sup>ème</sup> édition, Masson, 2000 (Ouvertures Psy), p. 140.

(10) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Napoléon III, 26-3-1869).

d'être respecté en passe par une génération spontanée sans intervention d'un couple sexué.

En somme, s'il y a bien appel à un principe paternel régulateur, pris dans le délire, il est ici l'indistinction. Si l'effort de Charlotte tend vers la constitution de cet absolu qu'est Napoléon-Dieu-le-Père, capable de restaurer ce qui a failli, celui-ci en vertu du 'tout qui ne fait qu'un' ou du 'tout est dans tout' propre au dogme trinitaire consubstantiel se défait au fur et à mesure qu'il se constitue.

Le délire de filiation et la paroxysation de la Trinité restent relativement circonscrits dans le temps et c'est davantage vers être l'officier français du nom de Loysel que Charlotte va tourner ses efforts, «Loysel » comme réponse à l'énigme de son rapport à son propre sexe et au partenaire.

C'est près de 270 lettres qui sont adressées à Charles Loysel, autrefois proche du couple impérial. Qu'est-ce qui motive son élection ? est-ce Charles ? est-ce l'oiselle, pendant féminin de l'aigle impérial, est-ce parce que sa femme s'appelait Louise, du même prénom que l'angélique Louise sa mère ? est-ce parce qu'elle s'appelait Leroy ? Est-ce parce que ce patronyme réconcilie à lui seul tous les idéaux auxquels elle se voue et le masculin et le féminin ?

Charlotte se veut homme, peut-être en rappel du vœu paternel qui déplorait qu'elle ne soit pas un jeune monsieur. Caractère viril que d'ailleurs nombre de ses interlocuteurs soulignaient et qui était gage d'admiration.

Dans sa correspondance, Charlotte n'emprunte pas la manière de faire de l'homme, elle se veut consubstantiellement homme : *si j'avais été un homme en 1864, Queretaro*<sup>(11)</sup> *aurait été épargné... j'aimerais mieux si j'étais un homme me battre sur un champ de bataille*<sup>(12)</sup>. *Je pèse sur le monde avec ce corps féminin qui est hors de saison*<sup>(13)</sup>. *Que ce que je veux moi est d'être militaire, homme et français*<sup>(14)</sup>.

Dès avril 1869, elle signe *Charles*, le 4 mai, elle écrit : « *Mon passé je l'efface. Le C. dont je signe les lettres, c'est votre initiale Charles Loysel, et point Charlotte qui est abdiquée et décédée, qui a jeté toutes les couronnes...* » jusqu'à l'assomption triomphante de sa nouvelle identité :

*« Eh bien, lui dis-je, C. Loysel, Lieutenant-Colonel d'Etat-major, c'est moi et il n'y a plus ici d'Impératrice du Mexique. Si mon confrère à Bruxelles ne m'envoie*

*point d'uniforme, l'habit ne fait pas le moine, je suis C. Loysel, de Tervueren, Lieutenant-colonel d'Etat-Major » (...)* *Que pour la première fois depuis vingt ans je suis moi et ce moi s'appelle C. Loysel, el prieto aimé, lieutenant colonel d'état major. Ajoutez que s'il ne croit plus à rien de ce qui est visible comme le soleil, qui c'est le soleil qui tourne autour de la terre et que je lui fais dire que ce n'est pas vrai que ce soit la terre qui tourne. S'il ne croit plus que les contresens peut-être qu'il croira cela alors*<sup>(15)</sup>.

« Charles Loysel » peut-il faire consistance ? Or, loin de constituer un appui, cette identification ne mène qu'à l'affrontement spéculaire. Si, pour se défaire de cette insupportable sujétion à l'image, Charlotte aurait tendance à viser un en-deçà de l'aliénation et à se constituer en image prime de l'autre – Loysel est son frère jumeau mais elle tient à être née une demi-heure avant lui –, au bout du compte, c'est non seulement l'agression érotique qui prédomine mais à terme, l'annihilation totale du soi dans l'autre (cf. cette série de scènes extrêmement violentes où elle demande à être cravachée, tuée, battue, ...)

*Venez avec vos habits d'homme et je vous promets que je serai digne de les porter. Venez ici droit dans ma chambre, sans frapper, avec une verge, un fouet ou un bâton, donnez-m'en des coups sur tout le corps (...)* *Il est clair que vous vous déshabillerez ensuite et que je vous referai sur tout le corps ce que vous m'auriez fait. Il n'y manquerait pas un point sur l'i, toute la ponctuation serait identique*<sup>(16)</sup>.

Une lecture attentive démontrera aussi que Loysel, dont le « Loi + Elle » conjugue à la fois la connotation du Père doué de l'unilatéral et du monstrueux et de La Femme qui n'existe pas, est un avatar de « Napoléon-Empereur ». Appel donc à un principe d'exception qu'elle fait consister pour mieux l'incarner. Elle est Loysel-Napoléon, Empereur du Mexique, marque agalmatique qui se retrouvera dans nombre de ses lettres.

(11) Lieu d'exécution de Maximilien.

(12) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 22-3-1869).

(13) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 17-4-1869).

(14) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 26-4-1869).

(15) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 25-5-1869).

(16) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 5-5-1869).

Charlotte est Loysel, Charlotte aime Loysel... Le travail du délire ne va pas se limiter à l'identification : celui-ci va être l'objet d'une passion délirante qui se passe bien de preuves d'amour. En fait, une phrase prononcée par Maximilien a fait office de signe *j'entendis tomber de la bouche de l'Empereur ces mots que je n'oubliais point* « Loysel est le Français que j'aime le mieux » (17). Phrase qui va avoir quasi valeur hallucinatoire et qui va faire fonction de postulat : il lui faut aimer Charles puisque l'Empereur l'aime et que l'empereur, c'est aussi elle.

Elle devient Charles, demande qu'il l'épouse à condition qu'il accepte un homme pour époux et en fin de compte, se mue en époux-jumeau de ce dernier, le tout avec la bénédiction de Napoléon-le-Père. Charlotte choisirait l'homme qu'elle se veut être. Qu'est-ce que cette homosexualité délirante sinon un moyen de maintenir le partenaire en position de double ? Par conséquent, ce n'est pas tant le comportement sexuel qui importe que la fonction que recouvre cette homosexualité comme choix du même, sorte de protection à l'égard de l'autre sexe et de son désir. Ne dit-elle pas *le lien de la chair n'existe dans aucun de ces mariages* ? (voir ainsi, l'épisode de perplexité qui présida à sa nuit de noces d'où elle sortit avec cette interjection *comme cela m'étonne, comme je suis étonnée*).

Aimer d'un amour qui se mire dans sa ressemblance pour deux âmes les plus semblables que Dieu ait créées : Charles, reflet sans perte, sans même la différence spéculaire, va à Charlotte qui est dans la certitude du rapport sexuel qui fait mouche.

Je ne signe plus de mon ancien nom maintenant que je t'ai parlé, les titres, les couronnes, je les répudie, l'union que je contracte est militaire, elle comprend le sexe et le grade, je signe.

Ton dévoué frère - C. Loysel, Lieutenant colonel d'Etat-major.

C'est au nom de cette certitude qu'elle défait et refait à sa guise tous les mariages de ses proches selon ce qu'elle estime juste mais qu'elle met aussi en place une série de duels, parodie de ces mêmes unions puisque « dueller » est équipollent à s'accoupler ou à redupliquer.

*naturellement si j'ôte ma chemise de Garibaldi, vous devrez ôter vous votre gilet et que le fait que vous vous débarrassiez de votre habit équivaut à ce que je me*

*débarrasse moi de mon paletot qui est de drap aussi. Ensuite, j'ai aussi un col en dessous de la chemise de Garibaldi qui a des manches, j'ôterai ce col également, cela équivaut à ce que vous devez retrousser vos manches de chemise, car la mienne est sans manches, elle est décolletée du haut jusqu'à la moitié des épaules, je pense donc que vous ouvrirez votre chemise du haut également en ôtant la cravate, j'ôterai la mienne de même et vous arrangerez votre chemise de manière à ce qu'elle vous découvre du haut et sur les bras autant que la mienne me découvre moi ce que vous pourrez faire sur place, lorsque nous serons sur le terrain et avant de saisir les épées* (18).

Amour donc à la fois sublime, mariage des âmes et corps réduit à de la chair jouissante.

L'enjeu majeur de ces lettres, au-delà ou en-deçà de trouver sens à la question de l'existence en tant qu'être sexué et orienté par un partenaire, est de s'inscrire en tant que corps. *J'ai deux personnages vivants en moi qui sont le Saint Esprit et la Sainte Vierge et un mort qui est le corps.*

Car, s'il y a le trop présent du corps à châtier, il y a le trop absent d'un *corps féminin hors saison qui pèse sur le monde*. Charlotte, pour paraphraser Lacan dans une de ses présentations de malades, *n'a pas la moindre idée du corps qu'elle a à mettre dans cette robe*. D'où cet attachement compulsif à tout ce qui pourrait l'habiller et la limiter (uniforme, inscription dans l'annuaire...).

De même, les scènes de fustigation peuvent aussi être vues comme une manière de le circonscrire par la mise en place d'un tenant lieu de fantôme où le désir de l'Autre serait traité comme une tentative de faire porter la marque du langage. Sauf que, dans ce cas-ci, le fantôme, loin de faire construction, lui permet de se brancher directement sur le corps du partenaire. D'où cette impression de dérèglement où le corps – le sien, celui du partenaire – devient une mécanique à jouir sans relâche. Débordement d'autant plus inquiétant que l'autre qui est convié n'est qu'halluciné et n'est qu'elle. Bouche, donc, qui s'embrasse elle-même et tragique d'un corps qui s'autojouit et qui s'écrase dans le réel de l'acte : *Je me fouette (...) cela me plaît au plus haut degré, c'est une véritable jouissance que j'ai découverte.*

(17) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 23-4-1869).

(18) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 17-5-1869).



Des pages entières décrivent ces moments d'auto-érotisme débridé où il lui faut éprouver le corps réellement.

*Je me suis cravaché, Loysel, aujourd'hui si fort que non seulement les cuisses étaient encore rouges une heure après mais j'ai tant frappé à la même place qu'il y a une petite tumeur encore visible maintenant et qu'il est huit heures et demie et j'ai cessé à cinq sur la cuisse droite. Vous comprenez que cela m'est parfaitement égal, y en eut-il dix par exemple mais c'est pour constater que je fais les choses que je dis et que je les fais surtout lorsqu'il y a du courage à les faire. (...) Je ne sais si je me fouetterai demain il est fort probable que non, tant que les suites d'aujourd'hui ne seront pas passées, mais c'est pour laisser le temps à la chose de se remettre, ensuite je recommencerai de plus belle et je bats comme plâtre. C'est aussi qu'aujourd'hui j'ai cravaché un peu trop con amore et en votre nom et au mien, cela m'a enflammé et j'ai cinglé des coups comme je voudrais que tous les autres qui en reçurent dans ce monde qui sont lâches. Et le monde n'en irait que mieux. Je me suis donné aussi des coups plus aigus par affection pour vous autres, et par dévouement pour l'Empereur Napoléon « Ave Cesar, imperadori, morituri te salutant » (19).*

*M. le Commandant Loysel du Dimanche qui est en uniforme français et tient les bras croisés avec la poignée de l'épée en dehors dans l'album. On l'a embrassé ce matin tant de fois qu'on a senti sa chair molle sous l'uniforme et on voudrait passer à travers (20).*

Que ce soit par le truchement des photographies qu'elle embrasse ou par la passion éprouvée envers Loysel et l'adoration portée à elle-même, il lui fait reconnaître en l'autre quelque chose qui l'érige vivante et non en cadavre. Armée, annuaire, image, ... constituent un corps où elle peut loger son être, renouer un rapport avec son corps. Le titre et l'uniforme peuvent-ils faire arrêt ? Or, la fragmentation laisse à penser que tout va à la dérive comme si Charlotte cherchait à se persuader du leurre nécessaire que constitue l'image de l'autre mais sans parvenir à y consentir. Charlotte s'offre dans une nudité crue, donne à voir ce que l'habit est censé protéger tout en faisant pressentir. Dénonçant la séduction, elle déconstruit les apparences au risque de s'abolir elle-même.

Quand la veste tombe, tout s'effondre, plus rien ne la leste et il ne lui reste plus qu'à mourir ou à s'offrir à la jouissance de l'autre.

Si la mise en place d'une fiction délirante, si l'étagage par l'identification imaginaire, si la flagellation ne font pas nouage, l'écriture permet-elle de la tracer ?

De prime abord, la lettre permettrait de rassembler un corps morcelé par le biais de la constitution de corps de phrases. Nécessité de l'écriture non pas tant comme un possible appel à être lu par un destinataire que la construction même du scripteur en tant que sujet et le corps écrit dans lequel elle tente de s'incarner à défaut de pouvoir habiter celui de chair. Et, de fait, Charlotte mentionne que la lettre lui permet de *dueller sa personne* : l'enjeu est de taille puisque, par l'écriture, elle tente de se représenter sur la feuille. Amour de l'écriture comme écriture de l'amour, corps de l'écriture comme écriture du corps se répondent.

De fait, il est certain qu'en écrivant l'impossible soit en rendant possible le rapport sexuel, en faisant émerger aussi un corps déssexualisé, sublimé, ... elle écrit un monde où elle est non seulement l'auteur, la narratrice et l'actrice principale, mais surtout où elle est la fondatrice de sa propre parole. Le *Je veux devenir fils de mes œuvres* témoigne bien de cette articulation du délire à l'écriture. L'écrit permet l'autofiction. L'auto-engendrement démontre ainsi le refus affirmé d'en passer par l'Autre (et par la castration qui en découle) si ce n'est par sa propre création. En n'étant sous la coupe d'aucune loi, être fils de ses œuvres montre qu'elle n'est pas le créateur mais la créature engendrée par ce qu'elle crée selon sa volonté. C'est donc l'œuvre qui s'impose et l'impose comme sa propre cause.

Maintenant, est-ce que l'écrit constitue pour Charlotte un abri à l'égard de la folie ? En gros, occupe-t-elle dans ce qui se représente d'elle dans ce qu'elle écrit la même position vis-à-vis des voix que dans la parole où elle est contrainte par ces mêmes voix ? (Charlotte mentionne à plusieurs reprises qu'elle transpose ce qu'elle entend).

Bien sûr, ces lettres replacent les voix dans une chaîne signifiante puisqu'a minima, l'écriture oblige au jeu de contraintes combinatoires qu'est la syntaxe, la grammaire, ... et davantage, à la linéarité.

---

(19) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 13-5-1869).

(20) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (Charlotte à Loysel, 26-5-1869).

Le début de la correspondance donne certes l'illusion d'une position d'émettrice d'une parole supposant *une préalable reconnaissance d'une Autre, en l'espèce son lecteur* (Serge André) et c'est toutes ces lettres qui la placent en position de démiurge où elle intime des ordres et ordonne le monde. Nostalgie sans doute de son ancienne position impériale où il lui suffisait de dire pour que cela se fasse : *quand j'étais impératrice, je n'avais qu'à lever le petit doigt.*

Mais... le pouvoir thérapeutique trouve rapidement sa limite : la correspondance, à la fin, se limite, au sens propre et figuré, à de petits billets où la richesse des constructions thématiques se réduit en des sortes d'aphorismes. Graphiquement, la typographie s'écrase de plus en plus jusqu'à devenir fil. A ceci se rajoute, en outre, une obsession de la lettre-objet qu'il lui faut récupérer à tout prix et dont elle ne parvient pas à se séparer. Point de coupure donc entre le sujet-écrivain et son être qui a pris substance dans les lettres.

Simple copies conformes, ritournelles où la ponctuation et le temps s'effritent, la lettre reste enfermée sur elle-même dans une sorte de jouissance autistique.

Bien plus, à la fin, Charlotte bascule dans l'atrocité du « ça parle » et elle ne fait plus qu'écrire sous la dictée de ce qui lui parle. Débordement où tout se mêle sans possibilité d'appui, les mots privés de référents semblent collés l'un à l'autre mais également pulsionnalisés purement érogénéisés :

Les bêtes si se jumeautent car elles doivent vivre sur la terre. Voici les noms des principaux chef des chiens, Nano et Iona, chef des chevaux, Chuls et le Salvaje et chef des oiseaux M. le Prince Charmant parce qu'il a une huppe

*C. Loysel*

*Lt colonel d'Etat major*

*Monsieur le général Douay Hôtel Mangelle rue Royale Bruxelles*

*Le diable a été vu ici avec une queue d'écureuil si nous grimpons sur un arbre pour courir après l'armée belge sous la forme d'un lièvre, je vous propose de tirer dessus car il court encore.*

*C. Loysel*

*Lt colonel d'Etat-major (21)*

L'écriture a dégonflé certes le moi mégalomane mais, en définitive, a emporté le sujet.

Charlotte laisse toute convenance de forme et de fond au risque de parfaire le meurtre d'elle-même et de s'annihiler dans un dit désarrimé. Si elle tente de se récupérer, propre lectrice d'elle-même, à la fin, sa geste n'est que pure mécanique et l'on peut penser que, si la naissance d'un nouvel héritier a pu la calmer au point qu'il ne lui faille même plus écrire, peut-être aussi que le processus de dissolution imaginaire fût tellement entamé qu'il ne lui restât même plus l'acte d'écrire. Et le lecteur est perplexe face à ces mots qui s'éprouvent sans, dirait-on, un sujet pour les supporter.

Des lettres qui tentent de dire l'amour, la mort, le sexe, aux billets fonctionnant à vide, Charlotte expose bien le langage qui ravage, martyre forcée du Verbe... et pourtant sur une note sans date, ces quelques mots : *plume du monde, moi car je ne fais qu'écrire.*

---

(21) APR, *Correspondance de Charlotte de Belgique – période de janvier à juin 1869* (billets non datés et non adressés).

# *Charlotte de Belgique et Maximilien de Habsbourg*

## *Quelques légendes généalogiques autour du couple impérial*

André BÉNIT

« De ces rumeurs, de ces légendes, de ces faits,  
tirera-t-on jamais la vérité ? » <sup>(1)</sup>

### I. Introduction

De par leur ascendance familiale, la princesse Charlotte de Belgique et l'archiduc Maximilien de Habsbourg étaient sans nul doute destinés à connaître une existence royale et dorée, mais non à jouer des rôles de premier plan : Maximilien n'était en effet que le puîné de l'empereur François-Joseph et n'avait donc que peu de possibilités de monter sur le trône d'Autriche – bien entendu, à l'époque, des trônes moins prestigieux étaient prêts à accueillir des figures de second rang ; quant à Charlotte, même si, comme le rappelle Coralie Vankerkhoven, « bien des fées-marraines s'étaient penchées sur son berceau » <sup>(2)</sup>, elle n'était que la fille cadette de Léopold I<sup>er</sup>, après deux frères (Léopold et Philippe), et une femme dans un XIX<sup>e</sup> siècle où les dames n'avaient guère voix au chapitre.

En dépit de ces « handicaps » de départ, Maximilien et Charlotte n'ont cessé et ne cessent, encore aujourd'hui, de faire parler d'eux : depuis 150 ans, quantité d'essais historiques et d'œuvres littéraires, ainsi que des ouvrages écrits par des psychanalystes et des psychiatres, leur sont consacrés.

Dans la préface à la biographie rédigée en 1925 par la comtesse Hélène de Reinach Foussemagne, Pierre de La Gorce écrivait : « Nul événement, dans les temps anciens ou dans les temps modernes, ne dépasse, je crois, en sombre grandeur la *tragédie* du Mexique. [...] Le récit se prête

aux déroulements de la scène aussi bien qu'aux développements de l'histoire. Quels éléments ne fournirait pas à l'art dramatique la vérité toute simple, même dégagée des ornements que la fiction y pourrait ajouter ! » <sup>(3)</sup>. Quant à Robert Goffin, dès l'ouverture de son récit mi-historique mi-romanesque intitulé *Charlotte, l'impératrice fantôme* (1937), il ne pouvait s'empêcher de reconnaître une certaine frustration : « Me voici avec mes personnages au début du roman ; il serait si beau de pouvoir le conduire à mon gré à travers mon imagination jusqu'au dénouement de ma réserve. Hélas, le destin les a saisis, ils ne m'appartiennent plus. L'histoire est là implacable qui a muré cette extraordinaire histoire qui dépasse l'histoire et tous les romans » <sup>(4)</sup>.

La destinée de Maximilien et de Charlotte n'a donc guère pris fin avec leur disparition, le premier en juin 1867 à Queretaro, la seconde en janvier 1927 à Bouchout. Prémonition ou pas, d'après les historiennes Suzanne Desternes et Henriette Chandet, les dernières paroles de l'impératrice du Mexique auraient été les suivantes :

---

(1) S. DESTERNES et H. CHANDET, *Maximilien et Charlotte*, Paris, 1964, p. 506.

(2) C. VANKERKHOVEN, *Charlotte de Belgique : une folie impériale*, Lormont - Bruxelles, 2012, p. 15.

(3) P. de LA GORCE, « Préface » à H. de REINACH FOUSSEMAGNE, *Charlotte de Belgique, Impératrice du Mexique*, Paris, 1925, p. I.

(4) R. GOFFIN, *L'épopée des Habsbourg. Charlotte, l'impératrice fantôme*, Paris, 1937, p. 9.

« Rappelez à l'univers le bel étranger aux cheveux blonds. Dieu veuille qu'on se souvienne de nous, tristement, mais sans haine... » (5).

Certes, les « archidupes » gouvernèrent en Lombardie-Vénétie pendant une bonne année et demie, de septembre 1857 à avril 1859, avant de coiffer durant quelque trois années, de mai 1864 jusqu'en juin 1867, la couronne du Mexique où ils étaient censés incarner « la grande pensée du règne » de Napoléon III. Mais ces deux règnes, relativement brefs, suffirent-ils à justifier l'intérêt prolongé des historiens, romanciers, dramaturges, psychanalystes ou psychiatres pour leurs personnes ?

Parmi les facteurs qui expliquent une telle fascination pour « ce couple heureux que l'Histoire eût dû oublier. Mais l'Histoire oublie rarement ceux que le destin a marqués » (6), il y a sans aucun doute, d'une part, le caractère assez romanesque de leur existence : « Avec Max et Charlotte, le romanesque chassé par la vie officielle ne perdait pas longtemps ses droits » (7), écrit la princesse franco-roumaine Marthe Bibesco, alias Lucile Decaux, dans son roman *Les amants chimériques* (1937) ; d'autre part, le fait que, déjà de leur vivant mais surtout par après, les légendes, notamment généalogiques, se sont multipliées autour de ce couple peu banal.

## II. Maximilien, une glorieuse hérédité génétique ?

C'est à Bruxelles, en mai 1856, qu'eut lieu la première rencontre, pas forcément fortuite, entre Maximilien, âgé de 23 ans, et Charlotte, sur le point de fêter son seizième anniversaire. Les deux jeunes eurent-ils le coup de foudre l'un pour l'autre ? Rien n'est moins sûr, et les avis des historiens divergent sur cette question. Si l'on en croit André Castelot, de retour à Vienne, Max aurait écrit à son jeune frère Charles-Louis à propos de Charlotte : « Elle est petite, je suis grand, ce qui doit être. Elle est brune, je suis blond, ce qui est bien aussi. Elle est très intelligente, ce qui est un peu ennuyeux, mais sans doute en viendrai-je à bout » (8), « ce qui, commente Michel de Grèce, n'est pas à proprement parler l'aveu d'une folle passion » (9).

Les sentiments de Charlotte semblent tout autres car, selon Goffin, depuis qu'elle l'a aperçu, la

jeune princesse ne pense plus qu'à « son prince charmant, l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère du puissant Empereur François-Joseph d'Autriche-Hongrie, descendant des Habsbourg et du grand Charles-Quint dont il est doux de se répéter que le soleil ne se couchait jamais sur ses Etats » ; « Habsbourg oui, poursuit Goffin, mais il a peut-être un peu de la douceur malade du duc de Reichstadt, jeune héritier tout-puissant exilé au palais de Schönbrunn et qui fut si tendre et si doux et si caressant pour la douce archiduchesse Sophie-Frédérique-Dorothee-Wilhelmine, mère de Maximilien ! » (10).

L'apparition de l'archiduc autrichien dans la vie de Charlotte incite en effet la plupart des historiens à s'interroger sur l'identité réelle de Maximilien, telle Dominique Paoli qui rappelle que, lors de la naissance de Max le 6 juillet 1832 au château de Schönbrunn, « on est en plein monde romantique. Sa mère, l'archiduchesse Sophie [...] traverse une période douloureuse de sa vie. A quelques mètres de là, le duc de Reichstadt à qui elle voue une tendresse probablement teintée d'amour, est aux portes de la mort. Le fils de Napoléon s'éteindra seize jours plus tard, à vingt et un ans, plongeant Sophie dans un chagrin profond » ; c'est que, précise l'historienne, « selon une légende, Maximilien serait le fruit des amours du roi de Rome et de la jeune archiduchesse de six ans son aînée » (11).

Certes, Sophie ne cessera de témoigner une préférence marquée pour son deuxième fils : il sera « sa faiblesse et son délice », d'après Castelot (12) qui, après avoir signalé que l'archiduchesse fut si bouleversée par la mort de l'Aiglon que son lait

---

(5) DESTERNES et CHANDET, *Maximilien et Charlotte*, p. 497.

(6) J. BENZONI, « La sanglante couronne du Mexique. Le roman tragique de Charlotte et Maximilien », *Tragédies impériales*, Paris, 2013, p. 110.

(7) L. DECAUX, *Charlotte et Maximilien. Les amants chimériques*, Paris, 1937, p. 84.

(8) Cité par A. CASTELOT, *Maximilien et Charlotte du Mexique. La tragédie de l'ambition*, Paris, 2002 (Paris, 1977, p. 45).

(9) Michel de GRÈCE, *L'impératrice des adieux*, Paris, 1998, p. 42.

(10) GOFFIN, *L'épopée des Habsbourg*, pp. 12-13.

(11) D. PAOLI, *L'impératrice Charlotte. « Le soleil noir de la mélancolie »*, Paris, 2008, p. 42.

(12) CASTELOT, *Maximilien et Charlotte*, p. 19.

s'était tari, coïncide cependant avec H. de Reinach Fousse-magne <sup>(13)</sup>, Mia Kerckvoorde <sup>(14)</sup> et Michel de Grèce <sup>(15)</sup> pour indiquer que c'est sans aucune preuve que d'aucuns soutinrent que Maximilien serait le fils adultérin de l'Aiglon et partant le petit-fils de Napoléon ! Nonobstant, force est de constater que les historiennes qui consacrent le plus de lignes à cette légende n'hésitent pas à entretenir le doute. Après avoir relaté, dans un prologue circonstancié, l'« intimité [...] connue de tous » entre l'archiduchesse Sophie, une femme « mal mariée » et « qui admire Napoléon », et le beau Franz, duc de Reichstadt, ainsi que la profonde convulsion que provoqua en elle la mort, le 22 juillet 1832, de celui qu'elle nommait « son bon et cher vieux camarade » <sup>(16)</sup>, Desternes et Chandet évoquent l'affection qui, enfants, liait François-Joseph et Maximilien, mais aussi la distance prise par Franz devenu empereur : « Peut-être aussi a-t-il acquis une certitude sur la naissance de Max ? » <sup>(17)</sup>.

Le 30 juillet 1857, trois jours après leur union célébrée à Bruxelles, les jeunes mariés partent pour Vienne où la famille impériale leur réserve un accueil solennel. A son frère Philippe, Charlotte, émue, écrira : « J'ai dormi cette nuit-là dans le lit où le duc de Reichstadt est mort il y a vingt-cinq ans » <sup>(18)</sup>. Sous la conduite de son beau-frère, l'empereur François-Joseph, elle parcourt les salles du palais de Schönbrunn jusqu'à une « chambre triste et vieillotte » où, relate Goffin, se trouve le lit en cuivre dans lequel est décédé Napoléon II, « celui qui avait eu tant d'intimité avec la mère de Maximilien que certains prétendent retrouver dans le rictus de l'archiduc un peu de la douce mélancolie qui avait été le partage du jeune empereur. Grandeur et néant des dynasties ! » Et Goffin de fantasmer sur le couple austro-belge : « Qui nous dira cette rencontre invraisemblable du sang des Habsbourg et peut-être de Bonaparte avec celui des Orléans et des Cobourg ? Quatre hérédités rejointes dans une même volonté de voir grand et puissant, quatre raisons de se vouloir meilleur et plus fort que soi-même, de se dépasser pour atteindre la fin essentielle et dynastique » <sup>(19)</sup>.

Bien entendu, tout comme Goffin, plusieurs romanciers/ères à l'imagination très fertile feront leur miel de cette légende, tout spécialement Lucile Decaux (*Charlotte et Maximilien. Les amants chimériques*, 1937), Henriette Chandet (*Charlotte*

*et Maximilien*, 1945) et, beaucoup plus récemment, Paul Mourousy (*Charlotte de Belgique. Impératrice du Mexique*, 2002).

Après un premier chapitre intitulé « Les frères ennemis » – François-Joseph et Maximilien –, Decaux relate la « confession de l'Archiduchesse », à savoir la confidence angoissée de l'archiduchesse Sophie à l'aumônier de la maison impériale autrichienne, le père Vogel, concernant sa « faute » commise une vingtaine d'années auparavant et qu'innocemment elle avait cru pouvoir expier, dit-elle, en prenant « l'uniforme des vieilles femmes » et en enterrant « [s]on cœur de femme » lors des funérailles du duc de Reichstadt, mort dans ses bras <sup>(20)</sup>. Decaux n'hésite pas à faire de cette légende qui court autour de l'ascendance paternelle de Maximilien un des axes principaux de son roman, elle qui éprouve une véritable ferveur envers le premier empereur des Français, une passion intense qu'elle prête entièrement à Charlotte, d'ailleurs surnommée « La Petite Bonapartiste » par son oncle le Prince François de Joinville, le fils cadet de Louis-Philippe, celui qui, en 1840, l'année même de la naissance de sa nièce, commandait la « Belle-Poule », le navire qui ramena de Sainte-Hélène en France les cendres de Napoléon <sup>(21)</sup>.

Parmi les nombreuses anecdotes quelque peu farfelues relatées par la romancière franco-roumaine afin d'étayer sa thèse, retenons celle de la « lettre secrète » qu'aurait laissée le vieux prince de Metternich avant de mourir et qui révélera à François-Joseph « le mystère de la naissance de l'Archiduc. Il sait que Maximilien est l'héritier du sang de Napoléon » <sup>(22)</sup>. Rien de surprenant donc à ce que la crainte d'être supplanté par son cadet – qui, lui, ignore tout de sa prestigieuse ascendance – soit devenue la hantise du jeune

(13) de REINACH FOUSSEMAGNE, *Charlotte de Belgique*, p. 46.

(14) M. KERCKVOORDE, *Charlotte, la passion et la fatalité*, Paris - Gembloux, 1981, p. 42.

(15) de GRÈCE, *L'impératrice*, p. 45.

(16) DESTERNES et CHANDET, *Charlotte de Belgique*, pp. 15-18.

(17) IDEM, p. 28.

(18) Cité par KERCKVOORDE, *Charlotte*, p. 60.

(19) GOFFIN, *L'épopée*, p. 32.

(20) DECAUX, *Charlotte*, p. 9.

(21) IDEM, p. 47.

(22) IDEM, p. 12.



L'archiduc Maximilien d'Autriche, vers 1857 (APR, Collection de gravures)



La princesse Charlotte, vers 1857 (APR, Collection de gravures)

empereur autrichien et le décide à envoyer loin de Vienne, notamment à Bruxelles où il fera la connaissance de « Charlotte-l'Ange », ce frère adultérin qui déjà lui porte ombrage. Partis faire une promenade en forêt de Soignes, c'est proches de l'extase que Max et Charlotte visiteront le champ de bataille de Waterloo, sous la conduite du Prince de Joinville.

Dans son roman où certains passages, notamment ceux qui concernent la généalogie fantaisiste de Maximilien et la dévotion bonapartiste de la jeune princesse, semblent calqués sur ceux de Decaux, Mourousy relate lui aussi cette randonnée au cours de laquelle la forte ressemblance de Maximilien avec le duc de Reichstadt saute subitement aux yeux de l'oncle chéri de Charlotte : « lorsque je l'ai vu arrêter son cheval et saluer la Croix du Calvaire de Waterloo. C'était le même geste et je dirais aussi la même stature » (23). « Tout ce que l'adolescente admire en Bonaparte et dont elle ose à peine parler à cause des dissentiments dynastiques, se peut-il qu'on puisse en évoquer les traces en regardant Maximilien ? », s'interroge Mourousy (24).

Lorsqu'elle apprend, à la lecture d'une étrange lettre jointe à un tout aussi étrange cadeau de mariage – le « bouquet offert au Roi de Rome quand M<sup>lle</sup> la comtesse de Montesquiou quitta Schoenbrunn » – et envoyée par un certain « Célestin Chantepie, jardinier au Palais des Tuileries, sous le règne de Sa Majesté Napoléon-le-Grand », que son fiancé est le fils du duc de Reichstadt, l'émotion de la petite bonapartiste est, bien entendu, à son comble : « Le visage de la jeune fille paraissait transfiguré. Elle avait les mains jointes ; des larmes étincelaient dans ses yeux » (25). Decaux et Mourousy reproduisent la lettre retrouvée de la comtesse d'Hulst à l'archiduchesse Sophie dans laquelle l'ancienne gouvernante de Charlotte dit avoir conseillé à sa protégée de ne pas exposer ce cadeau avec les autres, « lui suggérant qu'il était possible que l'envoyeur fût un fou et qu'en ce cas le bouquet dont il est question dans la lettre pourrait n'être qu'un souvenir apocryphe du Duc de Reichstadt. [...] J'ai fait sentir à Charlotte l'imprudence qu'il y aurait à mentionner ce cadeau à qui que ce soit, et en particulier à monseigneur l'Archiduc... » (26).

Le 27 juillet 1857, « Mariage d'amour avec l'inconnu », écrit Decaux, car la princesse

Charlotte, « qui épouse-elle ? Le monde entier croit le savoir. Elle seule se pose, dans le secret de son cœur, la grande question : « Max, qui es-tu ? » » (27).

Quelques jours plus tard, à Vienne où se succèdent les scènes d'exaltation napoléonienne de la part de Charlotte – autant dans le roman de Decaux que dans celui de Mourousy –, suivant l'usage qui exige que toute princesse ayant l'honneur d'épouser un Habsbourg fasse ses dévotions à l'église des Capucins dont la crypte sert de sépulture à la famille impériale autrichienne, la princesse belge descend, en compagnie de l'impératrice-mère, les marches qui mènent au caveau des Habsbourg. Invitée par l'archiduchesse Sophie à s'agenouiller devant un cercueil portant l'inscription suivante : « François-Napoléon, Duc de Reichstadt, Fils de Napoléon, Empereur des Français et de Marie-Louise », Charlotte écoute le grand secret qu'elle jure de taire à jamais : « La crainte que ce sang inspire met la vie de mon fils en danger. / Vous aurez à combattre pour celui que vous aimez la haine injuste d'un frère. / Le plus grand péril qui menace la vie de Max, c'est ce génie même dont il est l'héritier. / Il doit rester dans l'ignorance de ce qui est à la fois sa gloire et son malheur » (28). Selon Mourousy, à Sophie qui, éplorée, lui demande « Pardon si cette faute de jeunesse vous apparente ainsi aux Bonaparte... », Charlotte témoigne son infinie reconnaissance : « Soyez au contraire bénie pour une faute qui ne peut qu'illuminer ma vie et celle de votre fils ! [...] Mère, notre alliance si secrète commence ici... » (29).

Plus loin, relatant le séjour mouvementé de Charlotte, en août 1866, à Paris où elle est venue exiger de Napoléon qu'il tienne ses engagements au Mexique, tant Decaux que Mourousy reviennent sur l'ascendance napoléonienne de

---

(23) DECAUX, *Charlotte et Maximilien*, p. 64 ; P. MOUROUSY, *Charlotte de Belgique. Impératrice du Mexique*, Monaco, 2002, p. 101.

(24) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 101.

(25) DECAUX, *Charlotte et Maximilien*, p. 95.

(26) IDEM, p. 96 ; MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, pp. 126-127.

(27) DECAUX, *Charlotte et Maximilien*, pp. 96-97.

(28) IDEM, pp. 105-106.

(29) MOUROUSY, p. 146.



Maximilien. Selon Mourousy, au Grand Hôtel où elle loge, avertie de la présence de son Excellence le prince Richard de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche à Paris, l'impératrice « s'émeut, elle retourne à son grand secret », car « ce nom de Metternich est lié à la désespérante captivité de son réel beau-père, le duc de Reichstadt, le fils du vrai Napoléon »<sup>(30)</sup>. Au cours de leur conversation, le diplomate lui recommandera de solliciter une audience privée à Napoléon, une rencontre pendant laquelle, selon Decaux, après avoir accusé l'empereur des Français de n'être qu'un faussaire – « Que faites-vous dans ce Palais ! vous qui avez usurpé ce nom et cette couronne ? [...] vous le bâtard de la Beauharnais, le faux Bonaparte, le faux Napoléon ! »<sup>(31)</sup> – et d'avoir trahi Maximilien, c'est une Charlotte en furie qui, se parjurant, laisse échapper le grand secret : « – Vous savez que l'héritier du sang de Napoléon, c'est Maximilien ! Vous avez craint sa présence en Europe. Complice de son frère, pour se débarrasser de lui, vous lui avez offert un autre monde à conquérir, à organiser, puis, comme un lâche que vous êtes, vous l'avez abandonné, sans secours »<sup>(32)</sup> ; et lorsqu'apparaît l'impératrice Eugénie : « – Ah, vous voilà, Madame, s'écria Charlotte. Vous n'êtes pas de trop ! Venez, pour entendre ce que j'ai à dire à cet usurpateur, à cet homme qui n'a pas une goutte de sang Bonaparte dans les veines ! S'il en était autrement, eût-il osé traiter comme il l'a fait le Fils du Roi de Rome, Maximilien, victime de l'héroïsme et du génie de sa race ! »<sup>(33)</sup>.

A l'automne 1866, suite à l'échec de la mission de son épouse auprès de Napoléon III et de Pie IX, se rongant les sangs pour cette « Pauvre Charlotte ! » à propos de laquelle les nouvelles sont aussi alarmantes que confuses – « Dieu sait si elle vit encore »<sup>(34)</sup> –, l'empereur du Mexique aurait envisagé d'abdiquer et de regagner lui aussi l'Europe, selon Goffin qui profite de l'occasion pour réactiver la légende : Maximilien n'a-t-il pas été informé par sa mère, l'archiduchesse Sophie – laquelle « a un faible pour ce cher enfant né d'une faute agréable avec le duc de Reichstadt » – qu'à Vienne, sur le passage de François-Joseph, éclatent des cris séditieux de « Vive Maximilien », « et cela peine profondément l'empereur d'Autriche qui va prendre des mesures »<sup>(35)</sup> ?

Commentant le rapatriement, à Vienne, de la dépouille de Maximilien à la mi-janvier 1868 et

le fait que le cercueil fût placé dans le sarcophage voisin de celui de Napoléon II, certains historiens et romanciers ne peuvent s'empêcher de constater que « le destin a de ces rapprochements »<sup>(36)</sup> ; ainsi Janine Lambotte qui, dans son récit intitulé *Charlotte & Maximilien. L'empire des archidupes* (1993), écrit qu'« un destin cruel avait rapproché les deux êtres qui avaient le plus compté pour [l'archiduchesse Sophie] »<sup>(37)</sup>.

Quelques jours avant que la frégate autrichienne *La Novara*, retour du Mexique, n'accoste à Trieste, toute la presse européenne s'étant fait l'écho de cette prochaine arrivée, la cour de Belgique considère le moment venu d'informer Charlotte du triste dénouement de l'aventure mexicaine. Dans les nombreuses pages qu'ils consacrent à cet événement, les historiens et les romanciers relatent, certains par le menu, d'une part, la visite que Mgr Dechamps – qui fut le guide spirituel de Charlotte quand elle était enfant et qui, récemment, a été nommé archevêque de Malines – rend, le 12 janvier, à Laeken, à la jeune veuve, avec la délicate mission de lui communiquer la mort de son mari, d'autre part, la conversation de la princesse, le lendemain 13 janvier, avec Frédéric Hoorickx, le jeune diplomate belge qui, arrivé le 5 juin 1867 à Queretaro, eut l'occasion de s'entretenir avec l'empereur quelques jours seulement avant son exécution. La pensée que la mort de Maximilien a été « belle et digne » – selon l'expression de Léopold II – et la narration glorieuse, voire hagiographique, qui lui est faite du comportement de son époux durant ses dernières heures et face au peloton d'exécution sont d'une grande consolation pour Charlotte qui semble donc supporter la tragique nouvelle mieux que son entourage ne s'y attendait.

Les récits présentés par certains romanciers – tel Mourousy – de ces deux rencontres de Charlotte avec l'ecclésiastique et le diplomate offrent

(30) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 332.

(31) DECAUX, *Charlotte et Maximilien*, pp. 189-190.

(32) IDEM, p. 190.

(33) IDEM, pp. 190-191.

(34) GOFFIN, *L'épopée*, p. 165.

(35) IDEM, p. 157.

(36) DESTERNES et CHANDET, *Maximilien et Charlotte*, p. 480.

(37) J. LAMBOTTE, *Charlotte et Maximilien. L'Empire des archidupes*, Bruxelles, 1993, p. 219.

quelques surprises. Mais c'est la relation qu'en fait Henriette Chandet qui, cette fois, retiendra notre attention, car elle nous sert de transition vers une autre légende.

C'est à Tervueren que la romancière-historienne<sup>(38)</sup> situe la visite du « Cardinal-Archevêque de Malines », et c'est à sa camériste Mathilde Döblinger – qui « ne la quittait jamais »<sup>(39)</sup> alors qu'historiquement, elle mourut l'année précédente, à Miramar, dans d'étranges circonstances ! – que revient la tâche d'annoncer à sa maîtresse l'arrivée du prélat. A la demande de Charlotte, c'est face à l'étang qu'a lieu le tête-à-tête au cours duquel le père Dechamps relate à la princesse les derniers événements qui se sont déroulés au Mexique où « l'Empereur Maximilien, votre mari, s'est défendu contre les forces du mal avec l'héroïsme d'un paladin » et où « une nuit, un traître a livré à l'ennemi la porte de la citadelle »<sup>(40)</sup>. Au terme du récit de l'ecclésiastique, Charlotte, dont le visage est « inondé de soleil – comme le visage de Maximilien le matin de son exécution – » et rayonne « d'une beauté sublime, d'une confiance surnaturelle, d'une sérénité absolue », annonce à son interlocuteur déconcerté qu'elle ne croit pas un mot de tout ce qu'il vient de lui raconter et qu'elle attend « le jour où [son empereur] reparaitra devant moi, couvert de gloire et acclamé par la terre prosternée à ses pieds. Il me fera remonter à côté de lui sur le trône du Monde et notre fils régnera à son tour sur les continents et sur les mers »<sup>(41)</sup>. A ces mots, l'archevêque ne peut que frémir, car, indique Chandet, « ce mot «notre fils» venait d'évoquer brusquement l'aspect peut-être le plus poignant de la sombre tragédie. Il existait, ce fils, dont Charlotte parlait d'un ton extasié. Conçu au Mexique, au milieu des affres de la séparation, il avait vécu dans le sein de sa mère le calvaire de Saint-Cloud et du Vatican. A Miramar, alors qu'il n'était pas encore né, il avait été l'objet d'une des négociations les plus tortueuses et les plus secrètes de toute l'histoire secrète et tortueuse des Habsbourg. Il ne régnerait jamais. Il ignorerait longtemps son illustre origine. Il n'aurait de son père que le prénom. L'enfant de la folle, confié à d'humbles gens, devait être exclu de la puissance et de la renommée. Et comment aurait-on pu prévoir qu'il reconquerrait un jour la puissance et qu'il rentrerait dans la renommée ? Comment aurait-on pu soupçonner qu'il

connaîtrait, comme chef militaire, tour à tour la victoire et la défaite, qu'il se referait de ses propres mains un destin hors-série ?... »<sup>(42)</sup>. C'est sur l'évocation de cette autre légende que Chandet clôt son roman.

### III. L'énigme Weygand

Dans son roman intitulé *Charlotte. L'empire de la folie* (2011), Patrick Weber raconte qu'au moment où Maximilien pria les soldats prêts à le fusiller de viser juste et bien, Charlotte, elle, jetant un « regard sombre » par la fenêtre de sa chambre du *Gartenhaus*, s'adressait de la sorte à son époux : « – Max, regardez comme la mer est belle aujourd'hui... Vous devriez naviguer. Vous aimez tant l'air du large ! »<sup>(43)</sup>. Le 19 juin 1867, l'impératrice du Mexique se trouve en effet à Miramar où elle séjourne depuis le 9 octobre 1866 et où elle restera jusqu'à la fin juillet 1867, lorsque la reine Marie-Henriette viendra la chercher<sup>(44)</sup> ou... la libérer. Car telle est une des énigmes qui longtemps passionnèrent et passionnent encore historiens et romanciers : à Miramar, la princesse belge était-elle « séquestrée et sans défense »<sup>(45)</sup> – et pour quel motif ? – ou, simplement, soumise à « une surveillance nécessaire »<sup>(46)</sup> en raison de ses troubles mentaux ? Selon Paoli<sup>(47)</sup>, le journal inédit du docteur August Jilek<sup>(48)</sup> en charge de

---

(38) Dans l'ouvrage historique qu'elle publiera une vingtaine d'années plus tard en compagnie de Suzanne Desternes, Henriette Chandet offrira une version nettement moins rocambolesque de ces événements !

(39) H. CHANDET, *Charlotte et Maximilien*, Paris, 1945, p. 239.

(40) IDEM, pp. 242-243.

(41) IDEM, p. 245.

(42) IDEM, pp. 245-246.

(43) P. WEBER, *Charlotte, Princesse de Belgique, archiduchesse d'Autriche et impératrice du Mexique. L'empire de la folie*, Paris, 2011, p. 281.

(44) BRUXELLES, Archives du Palais royal, Fonds Goffinet, Relation du baron Adrien Goffinet « Voyage à Vienne et à Miramar – J'accompagne la Reine – du 6 au 31 juillet 1867 ». A ce propos, voir l'ouvrage d'Olivier DEFRANCE, *Ramener Charlotte. La mission du baron Adrien Goffinet à Vienne et Miramar - juillet 1867*, Bruxelles, 2012.

(45) KERCKVOORDE, *Charlotte*, p. 245.

(46) PAOLI, *L'impératrice Charlotte*, 2008, p. 182.

(47) IDEM, p. 190.

(48) Ce rapport est conservé à la Beinecke Rare Book and Manuscript Library, Yale University.

Charlotte à l'époque, outre qu'il sape, dit-elle, la légende selon laquelle la patiente aurait été isolée afin de dissimuler une grossesse, prouve en effet que les neuf mois que l'impératrice du Mexique passa à Miramar, enfermée dans le *Castelletto*, ne ressemblent guère à la description horrible et intéressée qui en fut diffusée à l'époque par la cour de Belgique.

Pour les tenants de la première thèse, celle de l'étrange claustration et des sévices qui auraient été infligés à la prisonnière par ses « geôliers autrichiens »<sup>(49)</sup>, les motifs inconfessables de cet isolement sont divers : « Voulait-on faire expier à Charlotte cette grande popularité de Maximilien, dont l'empereur François-Joseph s'était toujours montré si jaloux ? Se laissait-on dominer, à Vienne, par de misérables questions pécuniaires ? L'Autriche, une fois de plus révélait-elle sa cruauté, son égoïsme et sa fourbe ? », s'interroge Armand Praviel<sup>(50)</sup>. Les proches et amis de Maximilien, tel le comte Charles de Bombelles, qui rendaient Charlotte responsable du drame mexicain, agissaient-ils par vengeance ?

Certains historiens mentionnent toutefois une autre hypothèse au succès persistant... Dans un célèbre article publié il y a près d'un demi-siècle, l'historien Albert Duchesne écrivait : « On connaît le pouvoir des légendes. Même entièrement fausses, elles se nourrissent de la crédulité des foules. Leur pouvoir de fascination est indiscutable. C'est pourquoi le mythe de «Weygand, fils de Charlotte» a la vie tenace. Probablement ne pâlera-t-il que pour faire place à un autre ! Des milliers d'articles de journaux et de périodiques, voire d'extraits de livres [dont celui de Robert Goffin], l'ont quasi définitivement consacré »<sup>(51)</sup>. Depuis lors, la légende semble n'avoir rien perdu de son attrait !

A cet égard, Castelot écrit que les troubles psychiques de Charlotte ne suffisant pas à expliquer « cette espèce d'incarcération enveloppée de mystère », d'aucuns avancèrent une raison plus secrète qui pût la justifier : « la pauvre Carlota était enceinte d'un enfant qui serait né à Miramar au mois de janvier 1867 et qui aurait évidemment été conçu avant son départ du Mexique »<sup>(52)</sup>. En effet, poursuit-il, « si le rapprochement entre Max et « Carla », au printemps de 1866 [...] avait été total et que Carlota ait attendu un enfant de son mari, on devine l'embarras de la cour

autrichienne. Cet enfant ne revendiquerait-il pas un jour ses droits à la couronne mexicaine ou, plus fâcheux encore [...] à celle des Habsbourg ou à une éventuelle régence ? » Dans ce cas, me valait-il pas mieux dissimuler l'état de Charlotte et, le moment venu, la naissance de « l'encombrant héritier »<sup>(53)</sup> ? Cette éventualité, Kerckvoorde ne l'écarte nullement : « Charlotte n'était-elle pas enceinte lors de son retour du Mexique ? [...] Cette grossesse a-t-elle pu être le motif de la claustration à laquelle on la voua ? Ce n'est certes pas exclu »<sup>(54)</sup>.

Pour Goffin dont le texte « tourne, comme tout bon roman familial, autour d'un enfant pas comme les autres qui porte comme prénom le diminutif du prénom de son père putatif »<sup>(55)</sup>, les faits sont bel et bien avérés : en octobre 1866, écrit-il, « la pauvre impératrice est entre les mains de François-Joseph qui ne la lâchera pas facilement. La grossesse est maintenant devenue une certitude » ; et les « événements certains » qui vont alors se produire lui permettent de « conjecturer en toute sécurité » : l'accouchement étant de plus en plus proche, Vienne décide de hâter les choses et, lorsque la très dévouée Mathilde Döblinger, chargée par l'impératrice de goûter les aliments qui lui sont destinés, « meurt dans des circonstances atroces », et « que les conversations racontent mystérieusement qu'elle a été empoisonnée, les journalistes de Vienne qui obéissent, pieds et poings liés, à l'empereur en parlent peu ou prou ! »<sup>(56)</sup>. Dans des lignes qu'il qualifie de « vengeresses », Goffin dénonce les sinistres décisions prises à Vienne et relate le « crime monstrueux qui va peu à peu enfermer

(49) WEBER, *Charlotte*, p. 268.

(50) A. PRAVIEL, *La Vie tragique de l'Impératrice Charlotte*, Paris, 1930, p. 185.

(51) A. DUCHESNE, « De qui le général Weygand était-il le fils ? », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 48 (1970), p. 422.

(52) CASTELOT, *Maximilien et Charlotte*, p. 457.

(53) IDEM, p. 458.

(54) KERCKVOORDE, *Charlotte*, p. 254.

(55) M. QUAGHEBEUR, « Goffin, Wouters, Fabien : le destin de l'impératrice Charlotte réverbéré par les lettres belges de langue française », *Trieste, espèces d'espaces. Littérature, géographie, politique*, Trieste, 2004, p. 137

(56) GOFFIN, *L'épopée*, pp. 158-159.

une femme admirable dans une éternelle nuit où elle s'enlisera » (57). Dans l'entretemps, dit-il, la question de l'enfant de Charlotte et de Maximilien a été réglée : « Il vivra certes, mais dans des conditions mystérieuses qui assureront François-Joseph contre toute revendication dynastique quelconque » (58). En effet, à l'époque où Maximilien s'enfermait à Queretaro « pour la dernière résistance », à Bruxelles, l'officier de l'état civil rédigeait un acte de naissance faisant foi que, le 21 janvier 1867, au coin de la rue du Grand-Cerf et du boulevard de Waterloo, était né « un petit enfant [...] arrivé mystérieusement au monde » et qui, selon « l'acte rédigé sous on ne sait quelle déclaration », se nomme « tout simplement » Maximilien. De père et de mère inconnus, il pleure « en passant entre les mains de personnes étrangères qui parlent peu et repartent mystérieusement vers des destinations qu'on ne connaît pas » : « Qu'a-t-on dit à Charlotte qui est toujours à Miramar ? Quel est l'arrangement secret aux termes desquels la Hofburg a accepté que la Cour de Belgique s'occupât de cette naissance mystérieuse ? N'a-t-on pas dit à la pauvre emprisonnée que son enfant était mort, qu'il devait mourir et cela n'a-t-il pas précipité son déséquilibre ? / Sait-elle, au bord de la triste nuit que l'héritier du trône du Mexique, celui qui a même des droits importants dans la dynastie des Habsbourg, ne sera dorénavant à Bruxelles et autre part qu'un pauvre enfant abandonné sur lequel veilleront miraculeusement des personnages importants ? » (59)

Dans leurs ouvrages respectifs, Castelot, Kerckvoorde et Lambotte font longuement référence au « mystère Maxime Weygand », ce célèbre général français né officiellement le 21 janvier 1867 à Bruxelles, de parents inconnus, et dont Charlotte serait la mère et Maximilien peut-être le père. Les deux historiens et la journaliste-romancière, qui se plaisent à cultiver l'énigme, énumèrent certains des indices qui, pendant plusieurs décennies, ont permis de soutenir ou de réfuter cette hypothèse. Selon Castelot, « un seul fait paraît aujourd'hui certain, Van der Smissen était le père du général Weygand. L'impératrice était-elle sa mère ? Aucun argument définitif ne permet de l'affirmer, en dépit de troublantes coïncidences... » (60). Pour sa part, Kerckvoorde conclut en signalant que « nombre de ces considérations restent de pures conjectures en dépit d'un

concours de circonstances parfois troublant et les nombreuses questions qui reviennent toujours ne pourront sans doute plus jamais recevoir de réponse certaine » (61). Quant à Lambotte, elle considère que « sans cesse déterrée, ce mystère a peu de chances d'être un jour éclairci » (62).

C'était sans compter sur la ténacité de certains historiens dont Dominique Paoli, laquelle, d'une part, dans le chapitre III – « Ce qu'ont écrit les historiens » – de son *Maxime ou le secret Weygand* (2003), rappelle que c'est vers la fin de la Grande Guerre, mais surtout à partir de 1920, au moment où Weygand rentra de Pologne en sauveur de ce pays, que les journalistes s'emparèrent du nouveau héros et transformèrent en un véritable roman les quelques informations alors disponibles sur les origines du général ; d'autre part, dans l'épilogue de ce même ouvrage, Paoli signale que, même si elle ne prétend pas clore le débat, les informations désignant le couple Alfred Van der Smissen - Mélanie Zichy Metternich (respectivement commandant de la Légion belge au Mexique et dame de compagnie de l'impératrice Charlotte) comme parents du petit Maxime ont été puisées « aux sources les plus autorisées » (63).

Dans sa biographie romancée, *L'Impératrice des adieux* (1998), Michel de Grèce, évoquant les conjectures formulées à propos des protections dont jouit l'enfant de la part de la cour de Belgique, tout en évitant de se prononcer clairement quant à la filiation de Weygand, semble néanmoins trouver un certain plaisir à souligner que, si le bébé naquit en janvier 1867, il fut donc conçu en mai 1866, une époque où Maximilien

(57) GOFFIN, *L'épopée*, p. 170.

(58) IDEM, pp. 159-160.

(59) IDEM, p. 173.

(60) CASTELOT, *Maximilien et Charlotte*, p. 461.

(61) KERCKVOORDE, *Charlotte*, pp. 258-259.

(62) LAMBOTTE, *Charlotte et Maximilien*, p. 231.

(63) D. PAOLI, *Maxime ou le Secret Weygand*, Bruxelles, 2003, p. 179.

« lutinait les Indiennes de Cuernavaca »<sup>(64)</sup> et où Charlotte faisait de longues excursions sur le lac Chalco en bonne compagnie<sup>(65)</sup>. « Accablée par l'indifférence de Maximilien, découragée par la situation désespérée de l'empire, se serait-elle laissée aller, et de ce moment d'abandon serait-elle sortie enceinte ? Les amples robes pouvaient bien dissimuler les rondeurs de son ventre. Ce mal de mer persistant pendant la traversée vers l'Europe, n'était-ce pas un signe ? Quant à sa folie, la terreur du scandale aurait pu la provoquer »<sup>(66)</sup>. De fait, constate Castelot, si Charlotte « n'avait pas alors repris sa vie conjugale auprès de son mari et qu'elle se soit trouvée enceinte, cette découverte, véritable catastrophe, qu'il lui fallut tout d'abord cacher à Max, n'avait pu qu'accélérer cette chute qui l'entraînait vers la démence »<sup>(67)</sup>. Cette supposition, Matthieu Longue la formulera lui aussi, en 2007 ; signalant qu'il n'existe aucune « explication unique et rationnelle à la déchéance psychique de Charlotte », l'historien belge rappelle que la légende colporte la rumeur, non vérifiée ni confirmée, que, lors de son retour du Mexique, Charlotte était enceinte : « En supposant que l'enfant soit le fruit d'une liaison extraconjugale qu'elle aurait entretenue avec Alfred Van Der Smissen, le sentiment de culpabilité lié au malaise physique de la grossesse aurait aussi pu accentuer [son] déséquilibre mental »<sup>(68)</sup>.

Bien évidemment, plusieurs romanciers en quête d'histoires croustillantes firent et font, encore de nos jours, leurs choux gras de cette légende.

Dans le roman de Weber, Madeleine Vandembroecke, la gouvernante belge d'une Charlotte « prisonnière dans son propre domaine », indique presque à la fin de son journal personnel que, si Vienne avait dépêché à Miramar des praticiens et des gardes pour officiellement « prendre soin » de Sa Majesté, elle-même se rendit vite à l'évidence que « de sombres desseins se cachaient derrière ces bonnes intentions de façade. Charlotte représentait un enjeu et il était important de la contrôler »<sup>(69)</sup>. Par ailleurs, Weber rappelle que les nombreuses rumeurs circulant sur « la pauvre impératrice » constituaient un inépuisable sujet de conversation dans toutes les cours européennes, et aussi de potins chez les servantes à son service. Témoin la scène où Madeleine, qui s'était préalablement indignée des « folles inventions » colportées à propos de sa maîtresse – « Certains allèrent même

(64) Sur la maîtresse (ou les maîtresses) indienne(s) de Maximilien et l'enfant que l'empereur aurait eu avec l'une d'entre elles et qui serait né pendant l'été 1866 – un certain Julio Sedano y Leguizano –, voir notamment DESTERNES et CHANDET (pp. 502-503), CASTELOT (p. 295), KERCKVOORDE (p. 164 ; p. 240) et PAOLI (2008, pp. 121-123). A propos de « L'enfant de Cuernavaca » qui se proclama toute sa vie le seul héritier de Maximilien et qui mourut fusillé en 1917 » (GOFFIN, p. 166), Goffin, qui avait projeté d'écrire un ouvrage intitulé *L'enfant de Cuernavaca*, renonça finalement à le publier (DUCHESNE, 1970, p. 421, n.1). Du côté des romanciers, concernant « le petit Trianon de Maximilien » (WEBER, p. 221) à Cuernavaca, voir notamment CHANDET (pp. 108-113), MOUROUSY (p. 307), George DELAMARE (*L'Empire oublié, 1861 - L'aventure mexicaine - 1867*, Librairie Hachette, 1935, pp. 130-131), Horace VAN OFFEL (*La Passion mexicaine*, Paris, Editions des Portiques, 1932, pp. 132-133), Patrick SAINT-LAMBERT, *Charlotte Impératrice du Mexique*, Verviers, 1966, p. 101, Michel PEYRAMAURE, *Tempête sur le Mexique*. Paris, 2011, p. 163 et p. 195, et Blanche COUDURIER, *Un voyage avec Carlota, au cœur de la folie*, Paris, 2009, pp. 113-114.

(65) Parmi les noms présents dans « l'univers sentimental » de l'impératrice, laquelle prit progressivement conscience de son pouvoir de séduction – une séduction qu'elle ne désirait cependant plus exercer sur son mari –, PAOLI (2008, pp. 116-119) relève les suivants : le colonel Alfred Van der Smissen, mais les rumeurs d'idylle avec son compatriote ne reposent, dit-elle, sur aucune preuve ; le capitaine Pierre Léonce Détryot qui rentra en Europe en compagnie de l'impératrice en juillet 1866, mais les quelques échos de la traversée ne contiennent aucune allusion à une quelconque idylle ; le lieutenant-colonel Charles Loysel, un proche conseiller de Maximilien, pour lequel Charlotte put avoir un certain penchant platonique ; le colonel Miguel Lopez, commandant le régiment de dragons Impératrice Charlotte, mais aucun témoignage précis ne confirme les rumeurs courant à propos de celui qui escortait les souverains lors de leur entrée à Mexico en juin 1864 ; le colonel Feliciano Rodriguez, aide de camp de l'empereur qui aurait également servi comme chambellan de l'impératrice. D'après le colonel Blanchot, ce serait lui qui tenait les rames de la pirogue sur le lac Chalco au printemps 1866 : « Ils auraient été surpris par un orage et auraient dû se réfugier dans une hutte... En tout cas, cette supposée aventure ne pouvait impliquer Charles Loysel, alors en mission auprès de Napoléon III » (PAOLI, 2008, p. 145). Par ailleurs, Paoli signale que certains récits « de deuxième ou troisième main » tentèrent d'accréditer l'idée qu'« un proche de la cour avait fait boire à l'impératrice un mélange de narcotiques afin de pouvoir la violer en toute impunité, d'où serait né... le futur général Weygand ! » (PAOLI, 2008, p. 130).

(66) de GRÈCE, *L'impératrice*, p. 395.

(67) CASTELOT, *Maximilien et Charlotte*, p. 461.

(68) M. LONGUE, *Léopold II. Une vie à pas de géant*, Bruxelles, 2007, p. 240.

(69) WEBER, *Charlotte*, p. 265.

jusqu'à affirmer qu'elle avait eu un enfant et que celui-ci deviendrait plus tard le général Weygand. D'autres affirmèrent qu'elle aurait eu un enfant indien lors de la traversée qui la menait vers l'Europe »<sup>(70)</sup> –, réprimant vertement deux femmes de chambre cancanant à ce sujet : « Un Indien l'aurait engrossée et c'est la naissance du petit bâtard qui l'aurait rendu folle... », affirme l'une d'elles<sup>(71)</sup>.

A la question de savoir si, à Miramar, Charlotte était une malade en traitement ou une prisonnière, autant Weber que Lambotte, qui égrènent, chacun, quelques-uns des différents arguments fournis à l'appui de la thèse de la séquestration, se gardent bien de trancher. Mais, contrairement à Weber pour qui l'impératrice demeurait avant tout « un reproche vivant pour de nombreux maîtres de l'Europe de l'époque : Napoléon et Eugénie, le Saint-Siège, la famille impériale d'Autriche et même les Belges qui n'avaient pu empêcher la tragédie »<sup>(72)</sup>, Lambotte, après avoir rappelé la disparition aussi subite que suspecte de Mathilde Döblinger, évoque à son tour « un autre mystère, plus lourd » pouvant expliquer l'acharnement montré par François-Joseph pour murer sa belle-sœur : « Et si Charlotte avait été enceinte en rentrant en Europe ? », d'autant plus, ajoute-t-elle, que, dans pareille supposition, l'enfant avait peu de chances d'être celui de Maximilien : on savait ce qu'il en était des rapports amoureux du couple impérial ! Bien qu'elle considère cette histoire comme extravagante, Lambotte admet que « l'enfant, en vérité, n'était pas un mythe », qu'il existait bel et bien et qu'il se nommait Maxime, « curieuse coïncidence »<sup>(73)</sup>... Reprenant le débat entre les tenants de cette « rocambolesque histoire » pour lesquels « tout [était] possible » – « Peut-être même a-t-elle bu, à son insu, un breuvage aphrodisiaque dont les Indiens du Mexique ont le secret ? » – et ses plus fermes détracteurs incapables de croire « au péché d'une Charlotte adultère, elle qui idolâtrait Maximilien », Lambotte confie qu'« une fois lancée, la rumeur ne se tarit plus, tout autant nourrie par le silence de ceux qui savaient, que par l'affabulation de ceux qui croyaient savoir et ne savaient rien »<sup>(74)</sup>. Et même si « Charlotte, la principale héroïne de ce roman inachevé, berçait bien, de temps en temps, une poupée de chiffon en parlant de «son bébé» », Lambotte considère qu'« on ne pouvait relier ce geste de démente à l'enlèvement d'un véritable enfant qu'on lui aurait arraché »<sup>(75)</sup>.

Parmi les romanciers adeptes de la théorie du complot viennois et de l'incarcération de Charlotte en raison d'une grossesse (légitime ou non), outre Michel Peyramaure qui, dans *Tempête sur le Mexique* (2011), suggère que l'« état mental insolite »<sup>(76)</sup> de Charlotte serait dû, entre autres, au fait qu'elle ignore le sort de l'enfant qu'elle a eu, au Mexique, d'Alfred Van der Smissen<sup>(77)</sup>,

(70) IDEM, p. 197.

(71) IDEM, p. 267. Dans sa pièce *Charlotte ou la nuit mexicaine* (Bruxelles, Les Eperonniers, 1989), Liliane WOUTERS met également en scène une servante, Céline, relayant la rumeur selon laquelle, durant le voyage vers l'Europe, Charlotte serait restée enfermée dans sa cabine en raison de son état de grossesse avancée :

« CLARA – ...un voyage épouvantable. J'ai compris tout de suite qu'elle n'était pas dans son état normal... Elle qui, toujours, avait bien supporté la mer, elle restait enfermée dans sa cabine. Malade comme un chien.

CLEMENCE – A cause des tempêtes ?

CLARA – A cause du poison.

CELINE – Tiens, on m'avait dit que c'était...

CLARA – Le poison, rien que le poison.

CELINE – (*ironique*) Le toloacha.

CLARA – Tout juste.

CELINE – (*perfidie*) Il ne fait pas gonfler le ventre, par hasard ?

CLEMENCE – Gonfler le ventre ?

CLARA – (*fait celle qui n'entend pas*) Une traversée horrible.

Puis, quand nous sommes arrivés en France...

CELINE – Il ne fait pas gonfler le ventre ? » (WOUTERS, p. 39).

(72) WEBER, *Charlotte*, p. 284.

(73) LAMBOTTE, *Charlotte et Maximilien*, pp. 222-223.

(74) IDEM, pp. 223-224.

(75) IDEM, p. 224.

(76) PEYRAMAURE, *Tempête*, p. 379.

(77) Très friand d'anecdotes piquantes, Peyramaure consacre de-ci de-là quelques pages à évoquer les « dissensions dans le couple impérial » ainsi que la vie à la cour mexicaine où « Carlotta [...] s'était choisi pour intimes l'aristocrate belge, Félix Eloin, que l'on disait «très proche» d'elle, le colonel van der Smissen, chef de la malheureuse Légion belge, et un citoyen français, le commandant Charles Louazelle (sic) » (PEYRAMAURE, p. 153). Evoquant les liens de l'impératrice avec le colonel belge, Peyramaure confirme à plusieurs reprises (pp. 155-156 ; pp. 157-158 ; p. 306) la naissance d'un garçon « dont on ne savait ce qu'il était devenu » (PEYRAMAURE, p. 379). Assurément, les lettres délirantes écrites par Charlotte de la mi-février à la mi-juin 1869 et qui ont pour destinataire privilégié Charles Loysel – il fut son collaborateur le plus étroit durant ses régences au Mexique – ne manqueront pas de libérer la fantaisie de certains romanciers, tels PEYRAMAURE (pp. 156-157 ; pp. 170-183) et Isaure de SAINT PIERRE, *L'Impératrice aux chimères*, Paris, 2009, pp. 81-82, à propos des sentiments de l'impératrice à l'égard de cet officier français. A ce sujet, voir la contribution de Coralie Vankerkhoven dans ce dossier.

Mourousy – tout comme Goffin qu'il cite d'ailleurs dans sa *Bibliographie* (p. 389) et dont il s'inspire très probablement – est incontestablement celui qui a le plus de suite dans les idées et se montre de loin le plus tenace dans la défense de celles-ci.

De même que Goffin pour qui Charlotte prit la courageuse décision de revenir en Europe et d'y jouer leur « dernier atout » afin de sauver l'Empire mexicain « pour celui qui bouge déjà dans son sein ! » – « Il faut un empire pour le dernier des Habsbourg qui naîtra bientôt ! »<sup>(78)</sup> –, Mourousy raconte en effet qu'en quittant Mexico, l'impératrice possède « un secret » connu des seuls médecins et que, dans la longue étreinte d'adieux, elle est parvenue à cacher à Maximilien : « Elle attend un enfant »<sup>(79)</sup>. Convaincue que « l'empire du Mexique vivra, aura sa dynastie et sa gloire », lancée « dans sa marche revendicatrice », Charlotte « ne sait même plus penser à elle, mais le futur nouveau-né qui déjà la fascine a besoin de protections redoublées. [...] Elle craint le pire pour l'enfant qu'elle attend sans en avoir dit un mot à quiconque »<sup>(80)</sup>. A Veracruz, c'est consciente de l'énorme responsabilité qui lui incombe – « d'autant plus importante que l'autre vie qui s'annonce dans ses entrailles doit être préservée » – qu'elle monte à bord de l'*Impératrice Eugénie* à destination de Saint-Nazaire ; elle sait que « tout un empire attend le résultat de la mission qu'elle s'est imposée, et il y a un homme, un héros, son bien-aimé Maximilien qui déjà doit redoubler de prudence et d'habileté pour garder à leur futur héritier cette terre [...] »<sup>(81)</sup>.

De retour sur le Vieux Continent début août 1866, celle que Goffin présente comme « ange du malheur, héroïne de la détresse, messagère des circonstances bouleversantes » éprouvera en maintes occasions le désir « de s'enfuir, d'abandonner Paris, l'hôtel, de se fuir elle-même » ; sentant toutefois que « son enfant proteste par toute sa chair d'impératrice malheureuse ! », elle se décidera à « forcer la porte de Napoléon » qu'elle implorera, lui mais également le pape Pie IX, de sauver l'empire du Mexique « pour l'enfant qui va naître bientôt et devant qui nul n'a le droit de renoncer ni d'abdiquer ! »<sup>(82)</sup>. Mourousy, lui aussi, met en scène une Charlotte qui, bien que sachant ses démarches vouées à l'échec, est déterminée à « aller jusqu'au bout » ; seule

dans sa chambre, tentant de se détendre « dans ce sourire que seules les femmes qui se savent en chemin de maternité ont parfois », elle murmure doucement : « Seigneur, ce sera sûrement un garçon, Maximilien II ! »<sup>(83)</sup> Contrairement à Goffin qui juge inutile d'insister sur « [l]es entrevues trop connues » de l'impératrice avec Napoléon III, Eugénie et les ministres français, d'autant plus, dit-il, que « nous ne connaissons jamais ce qu'il faut en connaître »<sup>(84)</sup>, Mourousy les décrit par le menu pour conclure que, même si indéniablement « son esprit perd tout équilibre dans cette tragique lutte qu'elle vient de perdre », il convient de « se méfier des dires de beaucoup de ses biographes qui vont la déclarer folle. Certains ayant d'occultes raisons de vouloir que cette opinion si grave se répande ! » En effet, « quelle femme – en état de grossesse de surcroît – pourrait mieux qu'elle résister à une telle catastrophe politique, à cette solitude à demi-hostile où la laissent ses « bons amis » français ? »<sup>(85)</sup>

Fin septembre - début octobre 1866, à Rome où elle déclare « que tout est empoisonné, qu'on veut attenter à sa vie, qu'on désire la supprimer à jamais », Charlotte se livre à mille extravagances ; aussi Goffin invite-t-il les lecteurs à « imaginer, dans toute son horreur et son atrocité, les réactions inconcevables de cette impératrice qui porte dans son sein l'héritier d'un empire et qui, traquée par un destin sans pitié, donne à ceux qui vont être en sa présence les signes d'un douloureux dérangement cérébral »<sup>(86)</sup>. Selon Mourousy, les crises nerveuses dont elle est alors victime « sont aussi bien dues à son état de grossesse qu'à ses autres ennuis »<sup>(87)</sup>.

« Est-ce romancer l'histoire ou plutôt n'est-ce pas la pressentir exactement que de ne pas s'en tenir aux légendes forgées par les nécessités des gouvernements et d'essayer de comprendre logiquement les dessous d'un drame qui a tant de

(78) GOFFIN, *L'épopée*, p. 134 et p. 137.

(79) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 315.

(80) IDEM, pp. 316-317.

(81) IDEM, p. 318.

(82) GOFFIN, *L'épopée*, pp. 142-143.

(83) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 324.

(84) GOFFIN, *L'épopée*, p. 145.

(85) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, pp. 335-336.

(86) GOFFIN, *L'épopée*, p. 151.

(87) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 338.

côtés mystérieux et probablement injustes » (88), s'interroge Goffin, convaincu « qu'en cette affaire, comme en beaucoup d'autres, le vieil Habsbourg rigide porte de graves responsabilités » (89). Sous la houlette de François-Joseph qui redoute le retour de son puîné susceptible de le détrôner et apprend « avec effroi » l'état de Charlotte retenue à Miramar, « le cabinet noir de Vienne » prendra les dispositions qui s'imposent : interdire à Maximilien de rentrer en Autriche-Hongrie ; supprimer la mère et l'enfant, solution radicale pour liquider l'angoissante question dynastique, car « les morts ne réclament plus de trône ! » (90)

Pour Mourousy aussi, dès que son service d'espionnage lui confirme la grossesse de sa belle-sœur, François-Joseph réunit clandestinement ses ministres afin de leur faire part de la « terrible nouvelle » : « Terrible ? Bien sûr, car Charlotte pourrait accoucher d'un garçon. Un héritier, un rival... La conclusion est la suivante : il faudra que mère et enfant disparaissent. Le nécessaire doit s'accomplir ! » (91) Reléguée « sous prétexte de folie » dans une chambre du *Gartenhaus* où elle est gardée par des policiers marron déguisés en infirmiers et soumise à « de honteux sévices », consciente que sa vie est en danger, Charlotte est prête à résister coûte que coûte : « dans quelques semaines elle sera mère. Il faut tout supporter mais protéger la venue de l'enfant qui doit naître » (92). D'après Mourousy qui, comme Goffin, se permet quelques libertés chronologiques puisqu'il semble situer ce séjour de Charlotte à Miramar avant son séjour à Rome – « le voyage à Rome devrait la sauver des mesures criminelles de Vienne » –, c'est à ce moment-là que Philippe, qui « sait aussi à quoi s'en tenir », met la cour de Belgique au courant de la situation. Et, tandis que le colonel-baron Adrien Goffinet se rendra à Vienne afin d'y négocier la libération de Charlotte « longuement » et « dans une véritable lutte » avec François-Joseph « qui refuse de laisser s'échapper sa belle-sœur », la reine Marie-Henriette décide d'aller chercher elle-même « la pauvre captive » à Miramar (93). « Entre-temps, un soir de la fin janvier 1867 », Charlotte accouche d'un fils, mais « nul ne pourra jamais parmi ses innombrables et contradictoires biographies donner des détails sur les premiers moments de cette tragique naissance. / On sépare l'auguste malade de son nouveau-né. / Au nom de la Belgique, le baron Goffinet a signé un accord

avec l'empereur François-Joseph. Ce dernier consent à la « libération » de Charlotte aux conditions suivantes : jamais elle ne saura où son enfant aura été transporté. On lui fera croire à la mort du bébé dès que possible. Et si ce dernier vit, jamais il ne devra connaître sa vraie mère. On le déclarera « né de parents inconnus » » (94).

Arrivée en Belgique le 31 juillet 1867, la princesse séjournera à Laeken, à Tervueren et, finalement, à Bouchout à partir d'avril 1879. « Pauvre sacrifiée, revenue à vingt-sept ans des palais et des trônes pour rentrer inhumainement dans cette nuit profonde et mystérieuse où se réfugient ceux qui sont à bout et ne peuvent plus rendre de compte », Charlotte, « martyrisée dans [sa] chair ; déçue dans [ses] volontés ; séparée de [son] enfant », n'a-t-elle pas choisi la seule trajectoire qui lui permette de « garder au fond de [son] cœur brûlé, ce merveilleux empire du Mexique où [elle va] continuer à vivre longtemps encore pour assister à la juste punition de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont responsables devant [son] martyre » (95) ? De fait, comme l'indique Mourousy, elle apprendra tous les drames successifs qui endeuilleront la famille de Maximilien et, jouant le rôle qu'elle a décidé de s'imposer, « celui de donner à tous et à chacun la certitude qu'elle est folle ! », elle pourra « se permettre les mots les plus sévères pour ceux qui ont participé au déroulement de sa vraie tragédie. / Plus jamais elle n'a reparlé de son enfant. On lui a dit qu'il était mort. Il est vivant » (96).

Un soir de novembre 1912, relate Decaux, s'étant assise au piano pour y jouer l'hymne national mexicain, l'impératrice s'arrête brusquement et, regardant ses proches, s'écrie : « Oui ! On avait un époux... un Empereur... *le petit-fils de Napoléon* (97)... Ce fut un grand mariage... puis la folie... Maximilien de la Maison de Habsbourg...

(88) GOFFIN, *L'épopée*, p. 157.

(89) IDEM, p. 150.

(90) IDEM, p. 157.

(91) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 343.

(92) IDEM, pp. 343-344.

(93) IDEM, pp. 343-344.

(94) IDEM, p. 344.

(95) GOFFIN, *L'épopée*, p. 161.

(96) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 384.

(97) C'est nous qui soulignons.



Les Habsbourg ! Ah ! les canailles ! les misérables !... » (98)

#### IV. Bon sang ne saurait mentir !

Ce garçon dont Charlotte a, soi-disant, mystérieusement accouché en janvier 1867 et qui lui fut ravi, Goffin et Mourousy n'ont cessé d'en suivre l'incroyable trajectoire tout au long de ces décennies afin de pouvoir en relater pas à pas la formidable épopée.

Selon Goffin, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, alors que la malédiction qui pèse sur la dynastie des Habsbourg continue de faire d'authentiques ravages dans la lignée familiale, François-Joseph, dont la descendance directe est éteinte, prend soudainement peur pour l'avenir de l'Empire d'Autriche-Hongrie. Pris d'amers remords, il pense non seulement « à Maximilien qu'il a envoyé à Queretaro », mais aussi « au fils de Charlotte dont il a craint pour Rodolphe » et qu'il sait être devenu un officier remarquable : « Ah ! si le fils de Maximilien était là pour assurer la succession au trône ! » (99), soupire-t-il. Au cours de la Première Guerre, ses regrets n'en seront que plus forts, car il n'ignore pas que « le fils de Maximilien est maintenant colonel dans l'armée française. On le dit un tacticien extraordinaire ! C'est un homme comme cela que les armées austro-hongroises auraient dû avoir. [...] Pour maintenir la monarchie, il aurait fallu un prince-héritier qui fût aussi un grand général » (100). Le 21 novembre 1916, alors que la débâcle se précise, François-Joseph s'éteint au terme d'un règne long de soixante-huit ans, sans descendant digne de lui succéder. Dans un authentique morceau d'anthologie, jamais à court d'imagination et couplant les légendes dynastiques, Goffin décrit la situation invraisemblable qui, selon lui, se produisit alors. « Éliminé de la liste des puissants de ce monde par l'hérédité », le fils de Maximilien et de Charlotte, qui est devenu « un des maîtres incontestés de l'état-major français », reprend son rang « par la force de sa volonté et par sa clairvoyance militaire » : « Le fils des souverains du Mexique, héritier des Habsbourg, empereur d'Autriche-Hongrie en puissance, va lutter contre ses propres armées, contre son propre état-major, contre son propre fief et la puissance, méconnue au départ, fera payer cher le crime commis contre la notion même de la descendance.

[...] L'arrière-petit-fils de Napoléon se doit de sauver la France. La diplomatie viennoise a cruellement étouffé les aspirations du duc de Reichstadt mais la faute de l'archiduchesse Sophie va donner une revanche terrible à l'Aiglon. [...] L'héritier en apparence des Habsbourg va être battu par son cousin l'héritier en puissance » (101). En août 1918, lors de la défaite austro-hongroise sur le Piave, « le généralissime Foch est à pied d'œuvre avec le fils de Charlotte. Bientôt c'est la retraite allemande [...] C'en est fini des empires ! » (102)

C'est une version assez proche, quoique nettement plus sobre, des mêmes événements que nous présente Mourousy. Écarté par « les Habsbourg [qui] l'ont fait disparaître comme un trop brillant rival », « déclaré hors de l'aristocratie », le fils des souverains du Mexique « y rentrera par son propre courage, ses incessants travaux, sa volonté remarquable – celle dont il a hérité de son auguste mère et qui le conduira au sommet de l'héroïsme et de la gloire » (103). En effet, alors que « l'empire d'Autriche meurt avant même que l'on sache qui, de tous les adversaires en lutte, sera le vainqueur », le fils de Maximilien et de Charlotte « est devenu l'un des plus importants chefs de l'état-major français ! De par sa naissance neveu du vieil empereur défunt, il dirige contre son propre pays d'origine, contre une famille qui a désiré l'étouffer, la vaillance des soldats français. / Au mois d'août de 1918, le futur maréchal Foch et le général Weygand défendent comme des lions la France encore en danger. A l'automne tout est consommé » (104).

Dans son ouvrage *Maxime ou le secret Weygand*, Paoli signalait que la thèse de Goffin selon qui les parents de Maxime Weygand ne sont autres que Charlotte et Maximilien, et ce dernier serait le fils du duc de Reichstadt – ce qui « explique, bien sûr, les qualités de grand général de Weygand... Bon sang ne peut mentir » (105) – séduira tant de lecteurs et aura un tel succès « qu'elle sera encore

(98) DECAUX, *Charlotte et Maximilien*, p. 211.

(99) GOFFIN, *L'épopée*, p. 225.

(100) IDEM, p. 234.

(101) IDEM, pp. 241-242.

(102) IDEM, pp. 243-244.

(103) MOUROUSY, *Charlotte de Belgique*, p. 385.

(104) IDEM, p. 386.

(105) PAOLI, *Maxime*, p. 66.

reprise au tout début de notre siècle » (106). Assurément, grâce à Mourousy, la légende perdure...

## V. Epilogue

En janvier 1927, dans la crypte brabançonne de l'église de Laeken où, septante ans auparavant, elle était descendue pour la dernière fois, en compagnie de Maximilien, pour s'y prosterner sur la tombe de sa mère trop tôt disparue, « Charlotte retrouv[e] sa vraie famille ». Selon Goffin, au pied du caveau royal se tient le délégué de l'armée française, qui songe vraisemblablement aux tragiques événements du dernier siècle : « ce haut dignitaire était l'enfant de Charlotte, le mystérieux fils échappé providentiellement à Miramar pour rendre un peu d'équilibre à une destinée bouleversée. Un général français, empereur d'Autriche en puissance, avait aboli son empire pour venger sa mère outragée qui ne l'avait pas connu. [...] / L'héritier méconnu de l'Empire du Mexique tâchait de contenir sa peine et de passer inaperçu. Sa grandeur ne devait rien qu'à lui-même. Fils de Maximilien, il faisait figure de justicier ; arrière-petit-fils de Napoléon peut-être, il avait vengé le duc de Reichstadt. Le grand général connaissait les données mystérieuses du puzzle et repartit vers Paris, bouleversé et écartelé entre ces appels d'air impossibles » (107). Comme le commente Castelot, à la mort de Charlotte, le général

Weygand reçut de nombreuses lettres affirmant : « C'est votre mère qui vient de mourir ; on peut vous donner d'autres informations plus précises », mais auxquelles il ne répondit pas, « pas plus qu'il n'assista aux funérailles de l'impératrice quoiqu'on l'ait affirmé » (108). A ce propos, dans son *Insaisissable Robert Goffin*, Marc Danval écrit qu'« ayant tendance à se laisser emporter par son superbe enthousiasme, [Goffin] semble affirmer que Weygand assistait aux obsèques de Charlotte en tant que délégué de l'Armée française, alors qu'il est prouvé que le généralissime n'était pas à Bruxelles le 22 janvier 1927, jour de l'enterrement. En tant qu'historien, Goffin aime utiliser une méthode assez casse-cou. Par contre, son grand mérite consiste en cette discipline d'aller sur le terrain » (109).

Evoquant elle aussi les funérailles de Charlotte dans son roman *Un voyage avec Carlota, au cœur de la folie* (2009), Blanche Coudurier remarque, parmi l'assistance, outre les membres de la famille royale, la présence de quelques rescapés du Mexique, « octogénaires rhumatisants, qui portaient le cercueil »... Mais peu de chose dans les journaux, car « l'histoire paraissait d'un autre temps ». Quant à Weygand, « A ignoré l'insinuation. / N'allait pas revendiquer une Mère folle. Qui donc revendiquerait la Folie dans sa famille » (110).

---

(106) IDEM, 2003, p. 69.

(107) GOFFIN, *L'épopée*, p. 262.

(108) CASTELOT, *Maximilien et Charlotte*, p. 460.

(109) M. DANVAL, *L'insaisissable Robert Goffin. De Rimbaud à Louis Armstrong*, Gerpennes, 1998, p. 76.

(110) COUDURIER, *Un voyage*, pp. 261-262.

# *De medewerkers van het Staatshoofd in België*

*Een overzicht (1831-2017)*

Gustaaf JANSSENS

Tot nog toe bestaat er geen volledig, systematisch en chronologisch overzicht van de medewerkers van het Staatshoofd vanaf 1831 <sup>(1)</sup>. Voorliggende publicatie, waarin naast de medewerkers van de Koningen der Belgen ook die van prins Karel als Regent (1944-1950) en die van prins Boudewijn als Koninklijke Prins (1950-1951) zijn opgenomen, wil deze lacune opvullen. De data met betrekking tot de periode waarin de medewerkers hun taak hebben uitgeoefend, steunen op gegevens uit de personeelsdossiers en -registers die in het Archief van het Koninklijk Paleis worden bewaard, op lijsten die in het verleden door de medewerkers van de Koning voor intern gebruik werden opgesteld en op vermeldingen in de *Almanach Royal* en in de *Annuaire administratif de la Belgique – Administratief jaarboek van België*.

Een goede functiebeschrijving voor de diverse medewerkers van de Koning vindt men o.a. in de 'klassieke' studie van André Molitor over de koninklijke functie in België. Die medewerkers werken rechtstreeks onder het gezag van de koning en zijn enkel aan hem verantwoording verschuldigd. Zij worden bij koninklijk huisbesluit benoemd <sup>(2)</sup>. Tot 2006 waren er bij het "Huis van de Koning" vier hoofddignitarissen-medewerkers van het Staatshoofd actief: de Grootmaarschalk van het Hof, de Kabinetschef van de Koning, de Chef van het Militair Huis van de Koning en de Intendant van de Civiele Lijst van de Koning. Naast de door deze vier hoofddignitarissen geleide departementen bestonden er in het verleden bij het Koninklijk Paleis nog andere diensten die het Staatshoofd bij het vervullen van zijn taken hebben bijgestaan: het Departement van de Opperstalmeester (1831-1951) en het

Secretariaat van de Koning (1919-1924 en 1934-1951). Andere personen die eveneens deel uitmaken van het Huis van de Koning zijn ondergeschikt aan de titularis van het Departement waaraan zij zijn toegevoegd (de Ceremoniemeester van het Hof/de Protocolchef; de Commandant van de Koninklijke Paleizen; de adjunct-kabinetschefs, de Bibliothecaris van de Koning, de Archivaris).

Op 1 oktober 2006 werd de organisatie van de Departementen en van de Diensten van het Koninklijk Paleis, die sedert 1831 zo goed als onveranderd was gebleven, gewijzigd. Het

---

Gustaaf Janssens is ere-archivaris van het Koninklijk Paleis, emeritus hoogleraar aan de KU Leuven, lid van de Koninklijke Commissie voor Geschiedenis en voorzitter van het redactiecomité van *Museum Dynasticum*. Hij dank collega Baudouin D'hoore, archivaris bij het Koninklijk Paleis, voor het signaleren en corrigeren van enkele vergissingen en onnauwkeurigheden in een eerdere versie van deze bijdrage.

(1) Voor het Militair Huis van de Koning (1831-2013) is er J. PLASSCHAERT, "Les Chefs de la Maison militaire de S.M. le Roi – De Hoofden van het Militair Huis van Z.M. de Koning", *ARES*, nr. 153/2 (maart 2014), p. 90-94. Een lijst van "de belangrijkste dignitarissen" tijdens de regeringsperiode van koning Boudewijn (1951-1993): S. DE LOBKOWICZ, *Boudewijn. Biografie*, Eigenbrakel, 1995, p. 393 (bestaat ook in het Frans).

(2) A. MOLITOR, *La fonction royale en Belgique*, Brussel, 1994 (2<sup>de</sup>, licht herwerkte uitgave - de eerste uitgave verscheen in 1978). Een "koninklijk huisbesluit" ("*arrêté de maison*"), is een besluit van de Koning dat, in tegenstelling tot de gewone koninklijke besluiten, niet door een minister, maar door een hoofddignitaris van het Koninklijk Paleis wordt tegengetekend. Koninklijke huisbesluiten betreffen de aanstelling, de bevordering en het ontslag van personen in dienst van het Huis van de Koning: A. MOLITOR, *op. cit.*, p. 135.

“Departement Grootmaarschalk van het Hof” werd afgeschaft en zijn bevoegdheden werden over andere departementen verdeeld. In 2009 en in 2013 kwamen er enkele functies bij en zijn enkele bevoegdheden herschikt <sup>(3)</sup>. De schriftelijke neerslag van de activiteiten van de medewerkers van de Koning berust in het archief dat zij uit hoofde van hun functie hebben gevormd. Die archieven worden in het Archief van het Koninklijk Paleis bewaard en zijn er onder bepaalde voorwaarden voor wetenschappelijk onderzoek raadpleegbaar <sup>(4)</sup>.

Onderstaand overzicht vermeldt in chronologische volgorde en per dienst alle dignitarissen die van 1831 tot en met 2017 in dienst van het Huis van de Koning hebben gewerkt <sup>(5)</sup>. Wanneer zij in dienst van het Staatshoofd verschillende functies hebben uitgeoefend, wordt dit aangegeven. De lijst bevat geen uitgewerkte biografische gegevens, al worden sommige personen wel in hun professionele context gesitueerd. Voor meer informatie over edellieden verwijzen wij graag naar het *Wapenboek van de Belgische adel* van Luc Duerloo en Paul Janssens en naar de *État Présent de la Noblesse belge* <sup>(6)</sup>. Voor de data van de ambtstermijnen van ministers werd een beroep gedaan op de gegevens in de databank “Belelite” <sup>(7)</sup>.

Het overzicht blijft beperkt tot de hoofddignitarissen van de vier “grote departementen” en tot de leidinggevende dignitarissen en ambtenaren van de diensten die onder de verantwoordelijkheid van deze hoofddignitarissen werken. Het Secretariaat van de Koning (c.q. van de Prins-Regent en van de Koninklijke Prins), en ook het Departement van de Opperstalmeester bestaan vandaag niet meer. De hoofddignitarissen van deze entiteiten werden uiteraard wel in dit historisch overzicht opgenomen. Titularissen van de titel ‘Notaris van de Koning’, ‘Geneesheer van de Koning’, ‘Architect van de Koning’ en ‘Hof-aalmoezenier’ werden niet opgenomen.

Het personeel van de Koninklijke Schenking, een openbare instelling van de Staat die onder het Ministerie van Financiën ressorteert, verantwoording aflegt aan het Rekenhof en die voor de Schatkist de goederen beheert die door koning Leopold II aan de Belgische Staat werden geschonken, behoort niet tot de medewerkers van de Koning. Zij werden in dit overzicht dan ook niet

opgenomen. In de Raad van Bestuur van de Koninklijke Schenking zetelen, naast ambtenaren ook dignitarissen en/of gewezen dignitarissen van het Koninklijk Paleis <sup>(8)</sup>.

---

(3) De “klassieke studie” over de koninklijke functie, met aandacht voor de medewerkers van de Koning, blijft de hoger in voetnoot 2 aangehaalde studie van André Molitor, die van 1961 tot 1977 Kabinetschef van koning Boudewijn was. Een overzicht van de (huidige) diensten en departementen van het Paleis die de Koning bijstaan: R. SENELLE, E. CLÉMENT & E. VAN DE VELDE, *Handboek voor de Koning*, Tielt, 2004, p. 319-324 (bestaat ook in het Frans) en G. JANSSENS, “Het Staatshoofd”, *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, 19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> eeuw* (red. P. VAN DEN EECKHOUT & G. VANTHEMSCHE), Brussel, 2017 (derde, herziene uitgave), p. 311-318. Wij verwijzen in dit verband ook graag naar de naslagwerken van P.-Y. MONETTE, *Beroep: koning der Belgen. Van A tot Z*, Leuven, 2003 (bestaat ook in het Frans), en van T. TRACHET, *Alles over de monarchie. Van Leopold I tot prinses Mathilde*, Antwerpen-Utrecht, 2010.

(4) G. JANSSENS, “De medewerkers van het Staatshoofd in België: taken en archief”, *Museum Dynasticum*, 23 (2011; afl. 2), p. 49-61; B. D’HOORE, “Het Archief van het Koninklijk Paleis te Brussel”, *Vorstelijk, koninklijk, keizerlijk. Archieven van vorstenhuizen in Europa* (red. Y. BOS-ROPS, M. BRUGGEMAN & G. JANSSENS) (Stichting Archiefpublicaties. Jaarboek 16), ‘s-Gravenhage, 2016, p. 66-75. Zie ook B. D’HOORE & G. JANSSENS, *De archieven en verzamelingen bewaard in het Archief van het Koninklijk Paleis* (Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën. Zoekwijzers, 21), Brussel, 2010. Bestaat ook in het Frans.

(5) Van 24 februari tot 21 juli 1831 was baron Erasme-Louis Surlet de Chokier (1769-1839) Regent van het Koninkrijk. Vier “vleugeladjudanten” stonden hem ter zijde. Hij had blijkbaar geen andere medewerkers: *Almanach de la Cour de Bruxelles sous les dominations autrichienne et Française, la monarchie des Pays-Bas et le gouvernement belge de 1725 à 1840*, Brussel, 1864, p. 293. Over Surlet de Chokier: M. GÉORIS, *Le premier souverain de Belgique. Le régent Surlet de Chokier*, Brussel, 2001.

(6) L. DUERLOO & P. JANSSENS, *Wapenboek van de Belgische adel*, Brussel, 1992 (bestaat ook in het Frans); *État Présent de la Noblesse belge* (uitg. H. de MARNIX de SAINTE-ALDEGONDE & V. de GOUSSENCOURT), Brussel, 2003-2014.

(7) P. ASPESLAGH, F. VERLEDEN, N. MATHEVE, C. HEYNEMAN & E. GERARD, *Belelite. Databank van de Belgische regeringen sinds 1831*: [www.kcgeschiedenis.be/belelite](http://www.kcgeschiedenis.be/belelite) (laatst geraadpleegd op 18 juli 2018).

(8) Over de ‘Koninklijke Schenking’: A. MOLITOR, *Le fonction royale en Belgique*, p. 167-169 en R. SENELLE, E. CLEMENT & E. VAN DE VELDE, *Handboek voor de Koning*, p. 311-317.

Wij spreken de hoop uit dat voorliggende lijst kan bijdragen tot een betere kennis van de groep medewerkers die het Staatshoofd van 1831 tot 2017 bij het uitoefenen van zijn taken heeft bijgestaan.

Een geactualiseerd overzicht van de diensten en de medewerkers van het Staatshoofd is te vinden op de website [www.monarchie.be](http://www.monarchie.be) (doorklikken naar 'monarchie', dan naar 'werking' en/of naar 'medewerkers' – laatst geraadpleegd op 18 juli 2018).

## I. HET DEPARTEMENT VAN DE GROOT- MAARSCHALK VAN HET HOF, HET DEPARTE- MENT VAN DE SECRETARIS-GENERAAL VAN HET HUIS VAN ZIJNE MAJESTEIT DE KONING EN HET DEPARTEMENT VAN DE OPPERSTALMEESTER

### 1. De Grootmaarschalk van het Hof (1831-2006)

Onder het Departement van de Grootmaarschalk ressorteerden tot 2006 ook de Ceremoniemeester van het Hof en de Commandant van de Koninklijke Paleizen. Beide dignitarissen vallen sinds 2006 onder de bevoegdheid van de Secretaris-generaal.

De Grootmaarschalk van het Hof (1831-2006) was als Hoofd van het Burgerlijk Huis van de Koning ("*Chef de la Maison Civile du Roi*") de eerste in rang onder de medewerkers van het Staatshoofd. Het departement dat door de Grootmaarschalk werd geleid, stond in voor de organisatie van alles wat met het publieke optreden van de Koning als staatshoofd betrekking had. In dit verband regelde de Grootmaarschalk de officiële ontvangsten en de verplaatsingen van de Koning en stond hij (in samenwerking met de Ceremoniemeester en desgevallend ook met de hoofden van de secretariaten van andere leden van de Koninklijke Familie) in voor de organisatie en het verloop van plechtigheden (bezoeken, ontvangsten, lunches, diners, concerten enz.) waarop de Koning of een lid van de Koninklijke Familie aanwezig zijn. De Grootmaarschalk van het Hof stond (samen met het Militair Huis van de Koning en met de verantwoordelijke van de speciale brigade van de federale politie die de bewaking van de paleizen en de residenties verzorgt) in voor de beveiliging van het Staatshoofd. Hij bewaarde de Burgerlijke Stand van de Koninklijke Familie en hij vergezelde de Koning op alle

officiële plechtigheden in het Koninklijk Paleis of daarbuiten.

In 2006 werd de functie van Grootmaarschalk van het Hof afgeschaft. De taken van zijn departement werden vanaf dan grotendeels overgenomen door de heer Marc Mullie, Hoofd van het Economische, Culturele en Sociaal Zaken, en door vice-admiraal Pierre Warnauts, Protocolchef.

Na de eedaflegging van koning Filip (21 juli 2013) werd de functie van Secretaris-generaal van het Huis van Zijne Majesteit de Koning gecreëerd. Deze dignitaris is de facto de opvolger van de Grootmaarschalk van het Hof.

– 1831-1846:

Graaf Philippe-J. M. d' Arschot Schoonhoven.

Van 1846 tot 1847 was graaf Constant d'Hane de Steenhuyse als "*grand officier*", "*grand écuyer*" en "*adjudant général du Roi*", dienstdoend Grootmaarschalk en "*Chef de la Maison civile du Roi*". Daarna, in 1848, wordt hij enkel als "*grand écuyer*" en als "*adjudant général du Roi*" vermeld.

Van 1848 tot 1852 komt de functie van Grootmaarschalk niet voor.

– 1853-1862:

Graaf Charles de Marnix.

Graaf de Marnix was in 1850 "*grand officier*" en van 1851 tot 1853 "*Maréchal de la Cour*".

– 1862-1889:

Graaf Théodore Van der Straten Ponthoz.

Na het overlijden van graaf de Marnix (9 maart 1862) werd Van der Straten Ponthoz, die in 1858 tot "*Maréchal de la Cour*" was benoemd, op 29 september 1862 Grootmaarschalk van het Hof. Hij werd op 23 december 1865 door koning Leopold II in die functie bevestigd. Van der Straeten-Ponthoz werd op 9 april 1890 opgevolgd door graaf John d'Oultremont, die in 1898 de functie van "Ceremoniemeester van het Hof" in het leven riep.

– 1890-1910:

Graaf John d'Oultremont.

Graaf d'Oultremont was van 1874 tot 1884 "*Adjudant du Palais*" en van 1884 tot 1890 "*Maréchal de la Cour*". In 1890 werd hij ook tot "*Écuyer d'honneur du Roi*" benoemd.



Graaf Charles de Marnix, Grootmaarschalk van het Hof (1853-1862). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.



Graaf Théodore Van der Straten Ponthoz, Grootmaarschalk van het Hof (1862-1889). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.



Jan-F. Willems, Grootmaarschalk van het Hof (1997-2001), aan zijn bureau als Adjunct-Kabinetschef van de Koning (1989-1994). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.

– 1910-1929:  
Graaf Jean de Merode.

– 1929-1934:  
Graaf Philippe de Lannoy.

Graaf de Lannoy was van 1919 tot 1929 Grootmeester van het Huis van Koningin Elisabeth.

– 1934-1945:  
Graaf Louis Cornet de Ways-Ruart.

– 1946-1950:  
Baron Carlos (Charles) Papeians de Morchoven.

Baron Papeians de Morchoven was van 1934 tot 1946 “Ceremoniemeester van het Hof”.

– 1950-1951:  
Prins Amaury de Merode.

– 1951-1954:  
Baron (vanaf 1954 graaf) Edmond Carton de Wiart.

Edmond Carton de Wiart was van 1901 tot 1909 “*Secrétaire du Roi*”.

– 1954-1962:  
Graaf Gobert d’Aspremont Lynden.

Graaf d’Aspremont Lynden was van 1938 tot 1944 adjunct-kabinetschef van de Koning.

– 1962-1973:  
André Schöller.

A. Schöller was van 1958 tot 1960 Vice-Gouverneur-generaal van Belgisch Congo. In 1988 verkreeg hij de persoonlijke titel van “burggraaf”.

– 1974-1981:  
Herman Liebaers.

Herman Liebaers was van 1956 tot 1973 hoofdconservator van de Koninklijke Bibliotheek van België.

– 1981-1985:  
Herman Dehennin.

H. Dehennin verkreeg in 1991 de persoonlijke titel van “baron”.

– 1985-1988:  
Sylvain Frey.

S. Frey was van 1978 tot 1981 adjunct-kabinetschef van de Koning.

– 1989-1994:  
Gerard Jacques.

G. Jacques verkreeg in 1995 de persoonlijke titel van “baron”.

– 1994-1997:  
Lucien Buysse.

– 1997-2001:  
Jan F. Willems.

J.-F. Willems was van tot 1989 tot 1994 Adjunct-Kabinetschef van de Koning.

– 2002-2006:  
Frank De Coninck.

## 2. De Secretaris-generaal van het Huis van Zijne Majesteit de Koning (2013 - )

De functie van Secretaris-generaal van het Huis van Zijne Majesteit de Koning werd in 2013 in het leven geroepen. De Secretaris-generaal is belast met der algemene coördinatie van de activiteiten van de Koning en de Koningin in België en in het buitenland. Hij volgt de belangrijke maatschappelijke kwesties en informeert de Koning hierover. Hij stelt de activiteiten voor van de Koning en van de Koningin in het domein van de samenleving en bereidt ze voor. Hij coördineert de organisatie van alle activiteiten van de Koning en van de Koningin. Hij verzekert de contacten met de Huizen en de Diensten van de leden van de Koninklijke Familie en coördineert hun activiteiten. Voor al deze taken kan de Secretaris-generaal een beroep doen op de Protocolchef, op de Commandant van de Koninklijke Paleizen en op enkele adviseurs.

– 2006 -2016:  
Philippe Kridelka.

– 2016 - :  
Pol De Witte.

### a. *De Ceremoniemeester van het Hof – De Protocolchef bij het Huis van Zijne Majesteit de Koning (1898-)*

De functie van Ceremoniemeester van het Hof werd pas aan het einde van de negentiende eeuw in het leven geroepen (Koninklijk huisbesluit van 3 juli 1898) en werd toen toevertrouwd aan graaf Edouard d’Assche. Zijn taken werden afgesplitst van die van de Grootmaarschalk. De functie komt niet altijd voor in het organogram van de diensten van het Paleis. In 2002 werd de titel “Ceremoniemeester” vervangen door die van “Protocolchef”. In

2013 werd de titel gewijzigd in “Protocolchef bij het Huis van Zijne Majesteit de Koning”.

– 3 juli 1898 - 19 november 1903:  
Graaf Edouard d’Assche.

Graaf d’Assche was van 1884 tot 1898 “*Attaché à la Maison du Roi*”.

Van eind 1903 tot midden 1935 kwam de functie van Ceremoniemeester niet voor.

Gedurende de regering van koning Albert I (1909-1934) werd de functie van ceremoniemeester de facto waargenomen door ridder Maurice de Patoul (°1875), die in 1910 tot hoofd van het secretariaat van de Grootmaarschalk van het Hof werd benoemd. Van 1929 tot 1934 droeg hij de titel van “*Maréchal de la Cour*”. M. de Patoul was van 1919 tot 1929 “*Chancelier au Département du Grand Maréchal de la Cour*”. In 1930 werd Maurice de Patoul tot “graaf” verheven.

– 25 september 1934 - 13 december 1946:  
Baron Carlos (Charles) Papeians de Morchoven.

Baron Papeians de Morchoven werd op 13 dec. 1946 tot “Grootmaarschalk van het Hof” benoemd.

Van 1946 tot begin 1952 kwam de functie van Ceremoniemeester niet voor.

– 1 april 1952 - 31 januari 1959:  
Burggraaf Charles de Ghellinck Vaernewyck.

– 31 januari 1959 - 6 november 1968:  
Graaf Gatiën du Parc Locmaria.

Burggraaf (bij patentbrief van 3 februari 1959 tot “graaf” verheven) du Parc was van 29-1-1935 tot 29-6-1937 “*Chevalier d’Honneur*” van de Koningin (Hoofd van het Huis van koningin Astrid). Op 29 juni 1937 werd hij Gouverneur van de Hertog van Brabant (prins Boudewijn). Op 12 aug. 1950 werd hij “*Chambellan*” van de Koninklijke Prins. Vanaf 1951 tot 31 januari 1959 was hij “*Chambellan*” van de Koning.

– 6 november 1968 - 31 december 1988:  
Baron Christian de Posch.

Baron de Posch was van 1963 tot 1968 Commandant van de Koninklijke Paleizen

– 31 december 1988 - 26 april 1999:  
Kolonel SBH Gilbert Schrijvers.

– 1 mei 1999 - 31 december 2016:  
Viceadmiraal SBH Pierre Warnauts.

– 1 januari 2017 - :

Luitenant-kolonel van het Vliegwezen SBH Alain Gerardy.

b. *De Commandant van de Koninklijke Paleizen (1843 - )*

De Commandant van de Koninklijke Paleizen is verantwoordelijk voor het onderhoud van de gebouwen. Hij heeft de leiding over het onderhoudspersoneel en is verantwoordelijk voor de logistieke steun aan de activiteiten van de Koning. Hij regelt alle verplaatsingen, staat in voor het wagenpark en is verantwoordelijk voor de materiële organisatie van de plechtigheden die in het Koninklijk Paleis of in een andere koninklijke residentie plaatsvinden. De dignitaris die deze functie uitoefende, werd aanvankelijk “*Gouverneur de la Résidence Royale*” en daarna “*Adjudant du Palais*” genoemd. Vanaf 1872 werd hij veelal met de titel “*Commandant du Palais*” of “*Commandant des Palais royaux*” aangeduid.

– 1843-1854:

Generaal-majoor V.P. Anoul, “*Gouverneur de la Résidence royale*”.

– 1854-1883:

Kapitein-commandant (later generaal-majoor) Louis Prisse, “*Adjudant du Palais*”. Vanaf 1872 “*Commandant du Palais*”. Vanaf 1857 “graaf”.

– 1883-1888:

Kolonel baron Victor d’Anethan, “*Commandant de la Résidence royale*”.

Van 1888 tot en met 1903 kwam de functie van “Commandant van de Paleizen” niet voor.

– 1904-1909:

Kolonel baron Raymond Snoy et d’Oppuers.

Tussen 1909 en 1934 kwam de functie van “Commandant van de Paleizen” onder deze benaming niet voor. De taken werden tussen 1910 en 1926 vervuld door “*Adjudant de la Cour*” Guy graaf d’Oultremont.

– 1934-1940:

Kapitein (later kolonel) Fernand Van den Heuvel.

Bij zijn aantreden als Commandant van de Koninklijke Paleizen was F. Van den Heuvel secretaris van het Militair Huis van de Koning.



Op 15 mei 1940 werd generaal-majoor b.d. Félicien Blanpain belast met het beheer van de Koninklijke Paleizen en met het toezicht over alle diensten. Hij zou deze functie gedurende de hele tijd van de bezetting uitoefenen en was toegevoegd aan de “Koninklijke Escorte”, een eenheid van de rijkswacht die onder het bevel van Majoor Gaston Corthouts stond.

Van 1944 tot 1950 bestond de functie van “Commandant van de Paleizen” niet onder deze naam. Zij werd waargenomen door de “*Adjudant du Palais*” (1946-1950: graaf Jean d’Ursel).

– 1950-1954:  
Kolonel Hubert Rombauts, “Commandant van de Koninklijke Paleizen”.

Hubert Rombauts was tijdens de Tweede Wereldoorlog secretaris van het Militair Huis van de Koning te Laken. In september 1947 vertrok hij naar Pregny (Zwitserland), waar koning Leopold III sedert september 1945 verbleef. Van dan af zou Rombauts zo goed als altijd bij de Koning blijven en vanuit Zwitserland aan Secretaris van de Koning Jacques Pirenne rapporteren. In 1950 werd Rombauts met de graad van kolonel tot “Commandant van de Koninklijke Paleizen” benoemd.

– 1954-1961:  
Luitenant-kolonel (later “brigadegeneraal”) Thierry de la Kethulle de Ryhove. Vanaf 1970 “baron”.

– 1961-1962:  
Kolonel Georges Daems.

– 1963-1968:  
Kapitein-commandant (later majoor) baron Christian de Posch.

Baron de Posch was van 1963 tot 1988 ook Ceremoniemeester van het Hof.

– 1968-1972:  
Majoor SBH Benoît Janssens de Bisthoven.

– 1972-1981:  
Majoor (later kolonel) SBH Thierry de Maere d’Aertrycke.

– 1981-1990:  
Majoor (later kolonel) Jean-Emmanuel Goormans.

– 1990-1992:  
Majoor Jean Van Asbroeck.

– 1992-1995:  
Kolonel SBH André Defawe.

– 1995-2009:  
Kolonel Robert Vandezande.

– 2009-2017:  
Luitenant-kolonel SBH (later kolonel) Georges Roman.

– 2017- :  
Luitenant-kolonel SBH Philippe Hoggart.

c. *De Directeur van de Logistiek (2009 - 2011)*

– 2009 -2011:  
Kolonel Robert Vandezande.

### 3. De Opperstalmeester (1831-1951)

De Opperstalmeester, hoofd van het Departement van de Opperstalmeester (later Departement van de Opperstalmeester en van de Garage), stond in voor de paarden en de rijtuigen (de koetsen en de auto’s) die ter beschikking van de Koning, van de leden van de Koninklijke Familie en van de dignitarissen stonden. Hij was ook hoofd van de stallen en van de garage.

Het Departement van de Opperstalmeester werd vanaf 1919 tot 1933 “Departement van de Automobielen en van de Koetsen” genoemd. Het werd in 1933 opnieuw met de oude benaming aangeduid en is in 1951 afgeschaft. Vanaf dan ressorteert de dienst van de voertuigen onder de bevoegdheid van de Commandant van de Koninklijke Paleizen<sup>9</sup>.

– 1831-1836:  
Brigadegeneraal markies Albert.-F. de Chasteler.

– 1836-1840:  
Brigadegeneraal graaf Constantin d’Hane de Steenhuyse.

Graaf d’Hane de Steenhuyse was van 1831 tot 1850 ook Hoofd van het Militair Huis van de Koning.

– 1840:  
Cavaleriekapitein F. Max Lugers.

– 1841-1852:  
Cavaleriekapitein (later majoor) Ch. Demeurs.

---

(9) C. ROMMELAERE & P. DE GRUYSE, *De koetsen van het Belgisch vorstenhuis en hun escortes*, Brussel, 1991, p. 9-12

– 1853-1869:

Luitenant-generaal graaf A.-Fernand J. d'Hanins de Moerkerke, "*Commandant des écuries du Roi*", vanaf 1855 "*Chef du Département du Grand Écuyer*".

– 1872-1886:

Kapitein-commandant (later luitenant-generaal) baron Théophile E. Lunden ("*Commandant du département du Grand Écuyer*"). In 1884 werd luitenant-kolonel Lunden benoemd tot "*Écuyer d'honneur du Roi*".

– 1886-1909:

Majoor A.O.G. Bricoux (later luitenant-generaal). In 1890 werd luitenant-kolonel Bricoux benoemd tot "*Écuyer d'honneur du Roi*".

– 1909-1914:

Luitenant-generaal (vanaf 1930 "baron") Albert A.A.M. du Roy de Blicquy.

Albert du Roy de Blicquy was van 1914 tot 1920 "*Écuyer d'honneur*" van de Koning.

– 1919:

Kapitein-commandant (later generaal-majoor) Raoul van Overstraeten.

Raoul Van Overstraeten werd in 1917 ordonnansofficier van koning Albert I. In 1934 werd hij vleugeladjutant van koning Leopold III. Hij was tot 1944 één van diens voornaamste militaire adviseurs.

– 1920-1944:

Generaal graaf André de Meeûs. Directeur van het Departement, vanaf 1934 "*écuyer d'honneur du Roi*". Bij KB van 17-10-1938 werd hij gerechtig om voor hemzelf en voor zijn twee zonen de familienaam in "de Meeûs d'Argenteuil" te veranderen. In 1950 werd hij tot "*Grand Écuyer*" van koning Leopold III benoemd. Graaf de Meeûs d'Argenteuil was ook Grootmeester van het Huis van koningin Elisabeth.

– 1945-1947:

Kapitein-commandant (nadien majoor) Bex.

– 1947-1950:

Majoor (later luitenant-kolonel) J. Otto de Mentock Hody.

## II. HET KABINET EN HET SECRETARIAAT VAN DE KONING

Het Kabinet van de Koning is dat departement van het Koninklijk Huis dat zich speciaal met politieke, gerechtelijke, wetgevende en administratieve aangelegenheden bezighoudt en dat het contact tussen het Staatshoofd en de regering(en) c.q. de politieke, economische en sociale wereld verzorgt. Tussen 1910 en 1951 werden bepaalde taken, die traditioneel door de Kabinetschef van de Koning werden uitgeoefend, aan een dignitaris met de titel van "Secretaris van de Koning" / "Secretaris van de Prins Regent" / "Secretaris van de Koninklijke Prins" toevertrouwd.

### 1. De Kabinetschef van de Koning (1831-)

De Kabinetschef van de Koning volgt het binnenlandse politieke, sociale en economische leven op de voet en brengt er bij de Koning verslag over uit. Hij doet voorstellen voor de politieke audienties van de Koning, bereidt deze voor en staat de Koning bij met de voorbereiding van zijn toespraken. Het Kabinet van de Koning behandelt ook de aanvragen voor peterschap van de Koning.

Tot 1910 werd de functie vaak niet met "Kabinetschef" maar met een andere titel ("Secretaris van de Koning", "Minister van het Huis van de Koning") aangeduid. Vanaf 1910 is "Kabinetschef" de gebruikelijke titel.

Tot 2006 behandelde het Kabinet van de Koning ook de aanvragen van organisaties die de titel «Koninklijk» wensden te bekomen en coördineerde het de koninklijke gelukwensen voor honderdjarigen en bij jubilea. Deze taken werden in 2006 toevertrouwd aan het Departement Rekwesten (vanaf 2013 "Dienst Verzoekschriften en Sociale Zaken").

### De Kabinetschef van de Koning (1831-1945)

– 1831-1887:

Jules Van Praet. "*Secrétaire du Roi*" van 1831 tot 1840. Daarna "*Ministre de la Maison du Roi*".

– 1865-1886:

Jules Devaux. In 1865 "*Secrétaire du Roi*", daarna "*Chef du Cabinet du Roi*".



Jules Van Praet, “*Secrétaire du Roi*” (1831-1840) en “*Ministre de la Maison du Roi*” (1840-1887).  
Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.

– 1887-1901:

Graaf Paul de Borchgrave d’Altena (“*Secrétaire du Roi*”).

In 1890 werd graaf de Borchgrave tot “Kabinetschef van de Koning” benoemd.

– 1901-1909:

Edmond Carton de Wiart (vanaf 1911 “ridder”, in 1933 “baron”, vanaf 1954 “graaf”) (“*Secrétaire du Roi*”).

– 1910-1912:

Baron Eugène Beyens (“*Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, Ministre de la Maison du Roi*”).

Baron Beyens was reeds van 1880 tot 1887 “attaché bij het Kabinet van de Koning”. Daarna werd hij “gezantschapssecretaris” bij het Belgische gezantschap in Parijs. In 1910 werd hij tot Kabinetschef van de Koning en tot “*Ministre de la Maison du Roi*” benoemd. Hij nam in 1912 ontslag als “*Ministre de la Maison du Roi*” om zijn taak als hoofd van de Belgisch gezantschap (“*ministre plénipotentiaire*”) in Berlijn op te nemen.

– 1910-1925:

Graaf Guillaume d’Arschot Schoonhoven (“Kabinetschef van de Koning”).

Vanaf oktober 1916, tot aan zijn overlijden op 7 oktober 1918, was graaf Frédéric (“Fritz”) van den Steen de Jehay “dienstdoend Kabinetschef van de Koning” in De Panne. Hij was in 1887 door de Minister van Buitenlandse Zaken ter beschikking van de koning Leopold II gesteld. Eind 1897 wenste hij om gezondheidsredenen ontslag te nemen. Zijn ontslag werd op 9 januari 1898 door koning Leopold II aanvaard.

– 1926-1938:

Louis Wodon (“Kabinetschef van de Koning”).

Louis Wodon werd op 30 juni 1933 tot “*Secrétaire d’Etat de la Maison du Roi*” benoemd. Hij ging in 1938 met pensioen.

Na de pensionering van Louis Wodon cumuleerde baron Robert Capelle gedurende één jaar (1938-1939) de functie van Secretaris van de Koning met die van Kabinetschef van de Koning.

– 1939-1945:

Louis Fredericq (vanaf 1958 “baron”).

Louis Fredericq was van 1936 tot 1938 rector van de Gentse Rijksuniversiteit. In 1938-1939 was hij provinciegouverneur van Oost-Vlaanderen.

### De Kabinetschef van de Prins-Regent (1944-1950)

Op 6 juni 1944 werd koning Leopold III door de bezetter naar Duitsland weggevoerd. Bij de bevrijding van het land (september 1944) was hij nog steeds in gevangenschap en dus in de onmogelijkheid om zijn functie uit te oefenen. Daarom werd prins Karel (1903-1983), broer van de Koning, door het Parlement tot Regent van het Koninkrijk verkozen. Op 21 september 1944 legde hij de grondwettelijke eed af.

– 1944 - 20 juli 1950:

Baron Georges Holvoet.

Baron Holvoet was van 1923 tot 1944 provinciegouverneur van Antwerpen

### De Kabinetschef van de Koning (1950)

– 28 juli 1950 - 11 aug. 1950:

Burggraaf Joseph-Marie-Clément-Guillaume Berryer.

### **De Kabinetschef van de Koninklijke Prins (1950-1951)**

Ten gevolge van de politieke crisis die na de terugkeer van koning Leopold III naar België in 1950 uitbrak, besliste de Koning onder druk van de regering om een stap opzij te zetten. Van 11 augustus 1950 tot aan de troonsafstand van koning Leopold III (16 juli 1951), oefende prins Boudewijn als “Koninklijke Prins” de prerogatieven van het Staatshoofd uit.

– 11 aug. 1950 - 20 juli 1951:  
Etienne de le Court.

### **De Kabinetschef van de Koning (1951- )**

– 1951-1955:  
Hubert Verwilghen.

Hubert Verwilghen was van 1928 tot 1950 provinciegouverneur van Limburg.

– 1955-1961:  
René Lefebure.

René Lefebure was in 1953 tot “Beheerder van de Civiele Lijst van de Koning” benoemd. Op

21 december 1954 werd hij tot “Intendant” benoemd. Van 14 juni tot 22 september 1955 was hij “Kabinetschef van de Koning ad interim”.

Op 23 september 1955 werd hij tot “Kabinetschef” benoemd.

– 1961-1977:  
André Molitor.

– 1977-1983:  
Jean-Marie Piret.

– 1983-2013:  
Jacques van Ypersele de Strihou.

J. van Ypersele de Strihou werd in 2013 tot Minister van Staat benoemd.

– 2013-2017:  
Baron Frans Van Daele.

Baron Van Daele werd in 2017 tot Minister van Staat benoemd.

– 2017- :  
Vincent Houssiau.



Koning Boudewijn en André Molitor, Kabinetschef van de Koning (1961-1977). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.

b. *De adjunct-kabinetschef van de Koning*

Hoewel de functie van adjunct van de Kabinetschef van de Koning in vroeger tijden ook sporadisch voorkwam, werd deze functie vanaf de regering van koning Boudewijn een constante. Momenteel is er een 'Adjunct-Kabinetschef en diplomatiek adviseur', en een 'Adjunct-Kabinetschef en juridisch adviseur'.

– 1938-1944:

Gobert d'Aspremont-Lynden.

**De adjunct-kabinetschef van de Prins Regent**

– 1944-1948:

Jean Van den Bosch.

**Adjunct-kabinetschefs van de Koning**

– 1951-1955:

Jean-Pierre Paulus de Chatelet.

– 1951-1964:

Jacques Peemans.

– 1964-1973:

Emile Vanderborcht.

E. Vanderborcht was in 1961 tot "attaché bij het Kabinet van de Koning" benoemd. In 1964 werd hij "adjunct-kabinetschef".

– 1973-1977:

Marcel Houlliez.

– 1978-1981:

Sylvain Frey.

Sylvain Frey was van 1985 tot 1988 "Grootmaarschalk van het Hof".

– 1981-1984:

Gilbert Loquet.

(1) *De 'adjunct-kabinetschef en diplomatiek adviseur van de Koning'*

– 1984-1989:

Claire Kirschen.

– 1989-1994:

Jan-F. Willems.

Jan-F. Willems was van 1997 tot 2001 "Grootmaarschalk van het Hof".

– 1994-1997:

Jan Grauls (vanaf 2006 "baron")

– 1997-2013:

Ghislain D'hoop.

Ghislain D'hoop werd in 2002 tot "eerste adjunct-kabinetschef" benoemd. In 2006 werd hij "Hoofd van het Departement Buitenlandse Betrekkingen".

– 2013-

Pierre Cartuyvels.

(2) *De 'adjunct-kabinetschef en juridisch adviseur van de Koning'*

– 1986-1991:

Ludo Bammens.

Ludo Bammens werd in 1986 tot "adviseur bij het Kabinet van de Koning" benoemd. In 1989 werd hij "adjunct-kabinetschef".

– 1991-1993:

Pierre-Yves Monette, "adviseur voor de rekwesten".

– 1994-2000:

Robert Huenens, "adjunct-kabinetschef".

– 2000 -

Yves Costers, "adjunct-kabinetschef".

c. *De Adviseur voor Kunsten en Wetenschappen*

– 1935-[1940]:

Herman Teirlinck.

Herman Teirlinck werd in 1933 tot "adviseur" bij koning Albert I benoemd. Koning Leopold III benoemde hem in 1935 tot "Adviseur voor Kunsten en Wetenschappen". Er werd geen koninklijk huisbesluit gevonden waarbij aan Herman Teirlinck ontslag uit zijn functie werd verleend. Wellicht maakte het uitbreken van de oorlog in mei 1940 de facto een einde aan zijn opdracht. Na de Tweede Wereldoorlog had hij opnieuw contact met het koningshuis.

d. *De Persdienst - Directie Media en Communicatie van het Koninklijk Paleis (1953 - )*

In 1953 werd bij het Kabinet van de Koning een "Persdienst" opgericht. Deze dienst, in 2013 omgedoopt in "Dienst Media & Communicatie", verzorgt de contacten met de media, treedt op als woordvoerder van het Koninklijk Paleis en beheert de officiële website van het Paleis (www.monarchie.be).

## Hoofd van de Persdienst

– 1953:

Baron J. Guillaume.

Ambassadeur baron J. Guillaume was, met de titel van “*Secrétaire d’État de la Maison du Roi*”, van februari tot september 1953 belast met het organiseren van de persdienst van het Koninklijk Paleis. Daarna keerde baron Guillaume terug naar zijn diplomatieke post in Parijs.

– 1953-1983:

Claude de Valkeneer (“adviseur perszaken”).

Van 1953 tot 1957 was Claude de Valkeneer “attaché bij het Kabinet van de Koning”. Op 29 nov. 1957 werd hij tot “persattaché” benoemd.

– 1983-1992:

Marc Van Craen (“adviseur bij het Kabinet van de Koning”).

– 1992-1995:

Jehanne Roccas.

Jehanne Roccas was van 2000 tot 2003 economisch adviseur bij het Huis van de Koning.

– 1995-2000:

Françoise Gustin.

– 2000-2003:

Pierre-Emmanuel De Bauw.

– 2003-2007:

Michel Malherbe.

– 2007-2012:

Pierre-Emmanuel De Bauw.

– 2012-2013:

Bruno Nève de Mévergnies.

Bruno Nève de Mévergnies werd in 2012 ook benoemd tot “Adjunct van de Kabinetschef van de Koning”.

Na de eedaflegging van koning Filip (21 juli 2013) werd de naam van de persdienst gewijzigd in ‘Directie Media en Communicatie van het Koninklijk Paleis’, met aan het hoofd een “directeur”.

## Directeur Media en Communicatie van het Koninklijk Paleis

– 1 aug. 2013-30 sept. 2017:

Pierre-Emmanuel De Bauw.



Koning Boudewijn en Claude de Valkeneer, Adviseur Perszaken (1953-1983), met op de achtergrond baron Christian de Posch, Ceremoniemeester van het Hof (1968-1988). Foto, Brussel. Archief van het Koninklijk Paleis.

– 1 okt. 2017 - :  
Patrick Renault.

### **De adjunct-directeur Media en Communicatie van het Koninklijk Paleis**

– 3 sept. 2013 - :  
Rafike Yilmaz.

e. *Het Departement Economische, Sociale en Culturele Zaken (2006-2011)*

– 2006-2011:  
Marc Mullie.

f. *De Economisch Adviseur bij het Huis van Zijne Majesteit de Koning (2013- )*

– 2013 - :  
Geneviève Renaux.

g. *Het Departement Rekwesten (2006-2011)*

– 2006-2011:  
Chantal Cooreman.

h. *Het Departement Sociale Zaken en Rekwesten (2011-2013 ) – Directie Verzoekschriften en Sociale Zaken van het Huis van Zijne Majesteit de Koning (2013- )*

– 2011- :  
Chantal Cooreman.

i. *Het Archief van het Koninklijk Paleis (1964- )*

Vóór 1964 bestond er in het Koninklijk Paleis geen georganiseerde archiefdienst. De archieven waren niet voor onderzoek raadpleegbaar en de dignitarissen van de verschillende Departementen van het Hof waren nauwelijks op de hoogte van het bestaan van statisch archief. Om aan toenemende vragen van historici tot raadpleging van archief tegemoet te komen, werd in 1964 in de schoot van het Kabinet van de Koning een archiefdienst opgericht. De dienst wordt geleid door ambtenaren behorend tot het wetenschappelijk personeel van het Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën.

– 1962-1988:  
Emile Vandewoude.

Emile Vandewoude was van 1952 tot 1959 archivaris bij het Gouvernement-Generaal van Bel-

gisch Congo. Na zijn terugkeer uit de kolonie werd hij met ingang van 1 december 1959 als “archivaris-paleograaf” stagedoend archivaris bij het Algemeen Rijksarchief. In 1962 kreeg hij de opdracht om de archieven van het Koninklijk Paleis te ordenen en voor raadpleging toegankelijk te maken. Wanneer de archiefdienst van het Koninklijk Paleis in 1964 de deuren opende, werd E. Vandewoude “Archivaris bij het Koninklijk Paleis”. In 1974 werd hij hoofd van de “Afdeling Archieven van de Koninklijke Paleizen” bij het Algemeen Rijksarchief. Op 15 november 1975 werd hij bij Koninklijk huisbesluit benoemd tot “Archivaris van de Koninklijke Paleizen”. Op 30 juni 1988 ging hij met pensioen.

– 1988-2013:  
Gustaaf Janssens.

Gustaaf Janssens werd, na een loopbaan als assistent aan de KU Leuven (1978-1981), met ingang van 30 april 1982 stagedoend archivaris bij het Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën. In 1986 werd hij “eerstaanwendend assistent” en in 1991 “werkleider”. Hij was van 1 juli 1988 tot 21 juli 2013 “Archivaris bij het Koninklijk Paleis”. Van 1988 tot 1991 en van 25 mei 1998 tot aan zijn pensionering in 2013 was G. Janssens hoofd van de “Afdeling Archieven van de Koninklijke Paleizen” (benaming bij ministerieel besluit gewijzigd in “Archief van het Koninklijk Paleis”) van het Algemeen Rijksarchief. Op 22 juli 2013 werd hij bij Koninklijk huisbesluit benoemd tot “Archivaris van het Koninklijk Paleis”. Op 30 november 2013 ging hij met pensioen.

– 2013- :  
Claude de Moreau de Gerbehaye en Baudouin D’hoore.

Na de pensionering van Gustaaf Janssens, stelde de Algemene Rijksarchivaris de rijksarchivaris- sen Claude de Moreau de Gerbehaye en Baudouin D’hoore elk deeltijds aan tot archivaris bij het Koninklijk Paleis. Vanaf november 2016 kreeg Baudouin D’Hoore een voltijdse aanstelling. Zij zijn beide “Archivaris bij het Koninklijk Paleis”. Claude de Moreau de Gerbehaye is diensthoofd.

## 2. De Secretaris van de Bevelen van de Koning (1853-1923)

Het Secretariaat van de Bevelen van de Koning ressorteerde onder het Kabinet van de Koning en behandelde tussen 1853 en 1923 alle niet-politieke aangelegenheden waarmee het Kabinet van de Koning werd geconfronteerd. De Dienst werd in 1923 afgeschaft en zijn bevoegdheden werden verdeeld tussen het Kabinet van de Koning, het Secretariaat van de Koning en de Civiele Lijst van de Koning.

– 1853-1886:

Kolonel baron Adrien Goffinet

Baron Adrien Goffinet werd als secretaris van de bevelen van de Koning door koning Leopold II in 1866 in zijn functie bevestigd. Hij werd bijgestaan door zijn beide zonen, de tweelingbroers Auguste en Constant Goffinet. In 1890 volgde Auguste zijn vader op in de functie van Secretaris

van de Bevelen van de Koning en werd Constant tot Intendant van de Civiele Lijst van de Koning benoemd.

– 1890-1909:

Baron Auguste Goffinet.

Na het overlijden van zijn vader Adrien in 1886, nam Auguste diens functie de facto over. Hij werd op 10 april 1890 bij Koninklijk huisbesluit aangesteld tot “Secretaris van de Bevelen van de Koning”.

– 1909-1923:

Victor Godefroid.

## 3. De Secretaris van de Koning (1831-1924; 1934-1951)

De bevoegdheid van de “Secretaris van de Koning” was tot 1918 gelijklopend en aanvullend met die van de Kabinetschef van de Koning.



Generaal baron Adrien Goffinet, Secretaris van de Bevelen van de Koning (1853-1886). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.



Baron Robert Goffinet, Intendant van de Civiele Lijst van de Koning (192-1932) en Hoofd van het Huis van de Prins-Regent (1944-1945). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.



Van 1910 tot 1924 en van 1934 tot 1951 bekleedden achtereenvolgens Jules Ingenbleek, Max-Léo Gérard, Robert Capelle, Jacques Pirenne en Willy Weemaes de functie van Secretaris van de Koning. Sinds de troonsbestijging van koning Boudewijn (1951) bestaat de functie van “Secretaris van de Koning” niet meer.

– 1831-1886:

Jules Van Praet.

– 1831-1872:

Burggraaf Edouard (de) Conway.

– 1858-1865:

Jules Devaux.

– 1866-1882:

Baron Henri d’Anethan.

– 1887-1890:

Graaf Paul de Borchgrave d’Altena.

– 1890-1897:

Baron Victor Limnander de Nieuwenhove.

Tussen 1897 en 1901 was er geen dignitaris met de titel “Secretaris van de Koning”.

– 1901-1910:

Edmond Carton de Wiart (vanaf 1911 “ridder”, vanaf 1922 “baron”, in 1954 “graaf”).

E. Carton de Wiart was van 1951 tot 1954 “Grootmaarschalk van het Hof”.

– 1910-1918:

Jules Ingenbleek.

Jules Ingenbleek was achtereenvolgens “Secretaris van prins Albert” (1900), “Secretaris van de Koning” (1910), “Privésecretaris van de Koning en de Koningin” (1910) en “Secretaris van de Koning en de Koningin” (1912). Hij werd op 26 november 1918 “Beheerder van de Civiele Lijst van de Koning”, daarna was hij van 1924 tot 1928 “Intendant van de Civiele Lijst van de Koning”.

– 1919-1924:

Max-Léo Gérard.

De Secretaris van de Koning was, in de periode dat Max-Léo Gérard de functie bekleedde, bevoegd voor economie, financiën en buitenlandse handel. Daarnaast was hij voor vele andere aangelegenheden de voornaamste adviseur van koning Albert I. Van 25 maart 1935 tot 13 juni 1936 en van 5 mei tot 6 december 1938 was M.-L. Gérard Minister van Financiën.

– 1934-1945:

Baron (vanaf 15 februari 1940 “graaf”) Robert Capelle.

Robert Capelle was bevoegd voor de briefwisseling van de Koning, in het bijzonder die met de ministers, voor het contact met het Ministerie van Buitenlandse Zaken, voor de toespraken van de Koning en voor de dossiervorming inzake regeringsvormingen. Gedurende de Tweede Wereldoorlog informeerde hij de Koning over de binnenlandse politieke aangelegenheden, over de activiteiten van de regering in Londen en over diverse diplomatieke en koloniale aangelegenheden. Robert Capelle was in 1938-1939 ook Kabinetschef van de Koning. Vooraleer hij tot Secretaris van de Koning werd benoemd, was hij secretaris van prins Leopold (1927-1934).

Na de capitulatie van het Belgische leger (28 mei 1940) werd de Duitse kolonel (“*Oberst*”) Werner Kiewitz door Adolf Hitler aangesteld tot “*Deutscher Adjutant bei S.M. dem König der Belgier*”. Hij werd tot aan de wegvoering van de Koning (7 juni 1944) in die taak bijgestaan door majoor (“*Hauptmann*”) Dietrich Bünting, “*Stellvertreter des Deutschen Adjutanten bei S.M. dem König der Belgier*”.

– 1945-1950:

Jacques Pirenne (vanaf 1952 “graaf”).

Jacques Pirenne werd op 8 aug. 1945 door koning Leopold III tot “Secretaris van de Koning” benoemd. In die functie had hij tot taak in België “de woordvoerder van de Koning te zijn t.o.v. derden, in het bijzonder t.o.v. de Belgische en buitenlandse autoriteiten”. Zijn medewerkers waren Robert Nieuwenhuys (vanaf november 1945, “adjunct bij het Secretariaat van de Koning”, in 1950 “attaché bij het Kabinet van de Koning”) en kolonel Hubert Rombauts de latere (1950) Commandant van de Koninklijke Paleizen.

– 1950-1951:

Willy Weemaes (vanaf 1959 “baron”).

Willy Weemaes, magistraat, voormalig attaché bij het Kabinet van de Koning (1938-1944) en vanaf 1945 particulier secretaris van de Koning, werd tijdens de periode dat prins Boudewijn als “Koninklijke Prins” de prerogatieven van het Staatshoofd uitoefende (1950-1951) tot Privésecretaris van de Koning benoemd. Van 1 februari 1951 tot de abdicatie van koning Leopold III (16 juli 1951) was hij “Secretaris van de Koning”.



Graaf Robert Capelle, Secretaris van de Koning (1934-1945) en Louis Frederiq, Kabinetschef van de Koning (1939-1945). Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.



Burggraaf Edouard de Conway, Intendant van de Civiele Lijst (1831-1871). Foto, Brussel. Archief van het Koninklijk Paleis.



Luitenant-generaal van het Vliegwezen Albert Debêche, Intendant van de Civiele Lijst van de Koning (1984-1992) in gesprek met koning Boudewijn. Foto. Brussel, Archief van het Koninklijk Paleis.

Daarna was Willy Weemaes tot 1961 “Secretaris van koning Leopold”.

#### 4. De Secretaris van de Prins Regent (1944-1950)

– 1944-1950:  
André de Staercke.

### III. DE CIVIELE LIJST VAN DE KONING

#### 1. De Intendanten en Beheerders van de Civiele Lijst (1831-)

De Intendant van de Civiele Lijst van de Koning heeft de leiding over het beheer van het personeel en van de financiële en de materiële middelen van het Paleis. De Intendant wordt momenteel bijgestaan door de Schatbewaarder van de Civiele Lijst, die hoofdzakelijk belast is met het toezicht over de financiële middelen, de boekhouding en het personeelsbeheer. De Intendant van de Civiele Lijst is vandaag ook verantwoordelijk voor de toekenning van het brevet van “Hofleverancier”. Voor het beheer van de Koninklijke Verzameling wordt de Intendant bijgestaan door een “adjunct, verantwoordelijk voor de inventarissen”.

– 1831-1871:  
Edouard (de) Conway (vanaf 1853 “burggraaf”),  
«*Secrétaire du Roi et Intendant de la Liste Civile*».

Van 1858 tot 1865 was burggraaf Conway “*Administrateur général du Domaine privé du Roi* ».

– 1865-1875:  
Louis Kinkin, «*Administrateur de la Liste Civile du Roi*».

– 1875-1886:  
Hyppolite-Joseph Ketels, «*Directeur de la Liste Civile et du domaine privé du Roi*».

– 1890-1909:  
Baron Constant Goffinet, «*Intendant de la Liste Civile du Roi*”.

Constant Goffinet was van 1886 tot 1890 “Beheerder ad interim van de Civiele Lijst en van het privébezit van de Koning”.

– 1910-1918:  
Graaf Renaud de Briey, “*Intendant de la Liste Civile du Roi*”.

– 1918-1928:  
Jules Ingenbleek.

Jules Ingenbleek werd op 26 november 1918 tot “Beheerder van de Civiele Lijst” benoemd. Op 14 december 1923 werd hij “Intendant van de Civiele Lijst van de Koning”.

– 1928-1932:  
Baron Robert Goffinet, “Intendant van de Civiele Lijst van de Koning”.

Robert Goffinet was van 1944 tot aan zijn overlijden op 10 februari 1945 “Hoofd van het Huis van de Prins-Regent”.

– 1932-1946:  
(Georges) Gustave Vanderlinden, “Intendant van de Civiele Lijst”. Hij was ook beheerder van het privébezit van de Koning. Na het Regentschap werd hij in 1950 opnieuw “Intendant van de Civiele Lijst”.

– 1946-1950:  
Charles Ketels, “Beheerder van de Civiele Lijst”.

– 1950-1953:  
(Georges) Gustave Van der Linden, “Intendant van de Civiele Lijst”.

– 1953-1955:  
René Lefebure, “Beheerder van de Civiele Lijst”. In 1954 tot “Intendant” benoemd.

– 1956-1979:  
Fernand Nazé, “Beheerder van de Civiele Lijst”. In 1964 tot “Intendant” benoemd.

– 1979-1984:  
Luitenant-generaal Albert Debêche, “Intendant van de Civiele Lijst”.

– 1984-1992:  
Luitenant-generaal van het Vliegwezen Victor Wils, “Intendant van de Civiele Lijst”.

– 1992-2013:  
Kolonel van het Vliegwezen (vanaf 2002, luitenant-generaal) Vincent Pardoën, “Beheerder van de Civiele Lijst”. In 1993 tot “Intendant van de Civiele Lijst” benoemd.

– 2013- :  
Luitenant-generaal Noël De Bruyne, “Intendant van de Civiele Lijst van Zijne Majesteit de Koning”.

Tot 21 juli 2013 was N. De Bruyne “Hoofd van het Huis van de Hertog en de Hertogin van Brabant” (prins Filip en prinses Mathilde).

## 2. De Architect van de Koninklijke Paleizen

In de loop van de geschiedenis hebben verscheidene architecten in dienst van de Koning gewerkt. Sommigen droegen de titel “Architect van de Koning”, maar stonden niet aan het hoofd van een dienst van het Huis van de Koning. Dat was enkel het geval voor Maurice Heyninx

– 1913-1955:  
Maurice Heyninx.

M. Heyninx was van 1903 tot 1946 en van 1950 tot 1955 in vaste dienst bij de Civiele Lijst van de Koning. Vanaf 15 november 1913 was hij gerechtigd de titel “Architect van de Koninklijke Paleizen” te dragen. Hij leidde de “Dienst der Werken” en stond in voor alles wat te maken had met het “klein onderhoud” van de koninklijke residenties. Hij was ook verantwoordelijk voor de Koninklijke Verzameling.

## 3. De Bibliothecaris van de Koning

De Bibliotheek van de Koning bevindt zich in de bijgebouwen van het Kasteel van Laken. Het is een privébibliotheek die niet voor het publiek toegankelijk is. Tot 2008 ressorteerde de Bibliotheek van de Koning onder de Grootmaarschalk van het Hof, nadien kwam zij onder de bevoegdheid van de Civiele Lijst. De Bibliotheek werd van 1832 tot 2008 beheerd door “de Bibliothecaris van de Koning”.

– 1832-1865:  
Sigismund Scheler.

– 1865-1890:  
(Jean) Auguste Scheler.

Auguste Scheler, zoon van Sigismund Scheler, was een linguïst. In 1853 werd hij tot adjunct-bibliothecaris van de Koning benoemd. Hij volgde in 1865 zijn vader op en werd ook bibliothecaris van prins Philippe, graaf van Vlaanderen.

– 1890-1893:  
Léonard Wilson (« *attaché à la bibliothèque du Roi* »)

– 1908-1910:  
Louis Paris.

Louis Paris was van 1900 tot 1907 “*Attaché à la Bibliothèque*», waar hij sinds 1896 verantwoordelijk was voor de catalogus en de ordening van de boeken.

– 1912-1922:  
Martin Schweisthal.

– 1929-1975:  
Jozef Droogmans.

J. Droogmans was directeur bij het Provinciebestuur van de provincie Limburg en kabinetschef van de Limburgse provinciegouverneurs Hubert Verwilghen (Kabinetschef van de Koning van 1950-1955) en Louis Roppe.

– 1975-2008:  
Erna Jacobs.

Mevrouw Jacobs trad in 1964 in dienst van de Koninklijke Bibliotheek van België, waar zij in 1967 “*attaché*” en in 1969 “*assistent*” werd. Bij Koninklijk huisbesluit van 15 nov. 1976 werd zij tot “*Bibliothecaris van de Koning*” benoemd. Naast bibliothecaris was mevrouw Jacobs ook adviseur voor culturele aangelegenheden bij de Grootmaarschalk van het Hof.

– 2008-2017:  
Carine Van Bellinghen-Kalbfleisch.

Na de pensionering van mevr. Jacobs werd mevr. Van Bellinghen deeltijds door de Koninklijke Bibliotheek van België met het beheer van de Bibliotheek van de Koning belast.

## IV. HET MILITAIR HUIS VAN ZIJNE MAJESTEIT DE KONING

Het Hoofd van het Militair Huis staat de Koning bij in het uitoefenen van de prerogatieven die de Grondwet hem op het gebied van Defensie toekent. Hij informeert de Koning over het Belgische defensie- en veiligheidsbeleid, alsook over de toestand, de werking, de middelen en de opdrachten van de Strijdkrachten in de context van het Belgisch buitenlands beleid, in nauwe samenwerking met het Kabinet van de Koning. Hij volgt de internationale veiligheidstoestand op, alsook de standpunten die internationale organisaties in deze materie innemen, en licht de Koning daarover in. Het Militair Huis is ook verantwoordelijk voor de goede werking van de dienst van de Vleugeladjudanten en van de Ordonnansofficieren<sup>10</sup>.

(10) Een overzicht van de hoofden van het Militair Huis van Zijne Majesteit de Koning (1831-2013), met hun *curriculum vitae*: J. PLASSCHAERT, *art. cit.* (noot 1).

### 1. Het Hoofd van het Militair Huis van de Koning (1831-1944)

– 1831-1850:

Brigadegeneraal (in 1842, luitenant-generaal) graaf Constantin d'Hane de Steenhuyse.

Graaf C. d'Hane de Steenhuyse was van 1831 tot 1840 ook 'Opperstalmeester'.

– 1850-1856:

Luitenant-generaal baron Albert F.J. Prisse.

Luitenant-generaal Albert Prisse was van 31 maart 1846 tot 12 aug. 1847 "Minister van Oorlog". Hij vervulde ook een aantal diplomatieke opdrachten.

– 1856-1875:

Luitenant-generaal Henri F.P. de Liem.

– 1875-1892:

Luitenant-generaal baron (Pierre Emmanuel) Félix Chazal.

Luitenant-generaal Félix Chazal was van 12 aug. 1847 tot 15 juli 1850 en van 6 april 1859 tot 12 nov. 1866 Minister van Oorlog. Op 12 nov. 1866 werd hij tot Minister van Staat benoemd.

Van 21 jan. 1892 tot 19 dec. 1909 was er geen dignitaris met de titel "Hoofd van het Militair Huis van de Koning".

– 1909-1930:

Luitenant-generaal Harry Jungbluth.

Van 27 maart 1930 tot 11 december 1934 was er geen dignitaris met de titel "Hoofd van het Militair Huis van de Koning".

– 1934-1949:

Luitenant-generaal Auguste Tilkens.

Luitenant-generaal Tilkens was van 27 dec. 1927 tot 31 aug. 1934 gouverneur-generaal van Belgisch Congo.

### 2. Het hoofd van het Militair Huis van de Prins-Regent (1944-1950)

– 1945-1946:

Generaal-majoor baron Baudouin de Maere d'Aertrycke.

– 1946-1951:

Luitenant-kolonel (in 1949 kolonel) Jean Van Nérom.

### 3. Het hoofd van het Militair Huis van de Koning en van de Koninklijke Prins (1950-1951-1954)

Van juli 1950 tot 1954 was de functie van Hoofd van het Militair Huis van de Koning / van de Koninklijke Prins niet ingevuld. Pas op 8 juli 1954 benoemde koning Boudewijn kolonel Raymond Dinjaert tot hoofd van zijn Militair Huis.

### 4. Het hoofd van het Militair Huis van de Koning (1954- )

– 1954-1965:

Kolonel (in 1955 generaal-majoor, in 1957 luitenant-generaal) Raymond Dinjaert. Generaal Dinjaert trad op 1 jan. 1966 in bij de orde der franciscanen. Hij nam de naam aan van broeder Raymond en werd op 21 dec. 1968 tot priester gewijd.

– 1966-1969:

Luitenant-generaal Paul Boussemaere.

– 1969-1982:

Generaal-majoor (in 1971 luitenant-generaal) Albert (Josef) Blondiau.

– 1982-1988:

Luitenant-kolonel (in 1983 generaal-majoor, in 1987 luitenant-generaal) José (Joseph) Charlier.

– 1988-2005:

Kolonel (in 1989 generaal-majoor, in 1993 luitenant-generaal, in 2002 aangesteld Generaal) Guy (Guido) Mertens.

– 2005-2016:

Luitenant-generaal (in 2006 aangesteld Generaal) Jef (Joseph) van den put.

– 2016- :

Generaal-majoor Thierry Vandeveld.

\*

\*\*

De gegevens uit de hier gepubliceerde lijst bieden meer dan alleen maar namen en data. Zij geven de context aan waarin de geciteerde personen in dienst van het Staatshoofd hebben gewerkt. Daarnaast geeft de lijst informatie over de bevoegdheden en over de historische evolutie van de Departementen en Diensten van het Koninklijk Paleis. Het is de wens van de auteur dat het hier geboden overzicht een werkinstrument kan zijn voor iedereen die de werking van constitutionele parlementaire monarchie in België wil bestuderen.

NOUVEAU HUITIÈME ANNÉE. — N° 1249.

Le numéro: 1 fr. 50

VENDREDI 8 JUILLET 1938.

# Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI  
FONDATEURS : L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIER — L. SOUGENET



ARCHIVES ROYALES BRUXELLES	KONINKLUK ARCHIEF BRUSSEL
-------------------------------	------------------------------

## Le général Van Overstraeten

TROP PUISSANT CHEF

L'influence grandissante du général Van Overstraeten sur le Roi et dans l'armée ne manque pas d'éveiller certaines inquiétudes et fantasmes dans la presse, comme l'illustre cette couverture du magazine *Pourquoi Pas?* de 1938. (Photo : Mathias André)

# *Le général Raoul Van Overstraeten, historien et théoricien militaire au service de la monarchie dans l'entre-deux-guerres*

Mathias ANDRÉ

Si une tradition remontant aux débuts de la Belgique indépendante confiait au Roi le commandement suprême de l'armée et la direction des opérations en temps de guerre avant 1945, les premiers souverains belges, à l'exception de Léopold I<sup>er</sup> qui avait servi comme général dans l'armée russe, ne disposaient que d'une maigre expérience militaire au moment d'accéder au trône. Aussi prirent-ils rapidement l'habitude de s'attacher les services d'un « conseiller militaire » pour les éclairer sur les problèmes de l'armée et de la Défense nationale. En 1846 déjà, Léopold I<sup>er</sup> choisit ainsi le général Chazal comme aide de camp. Pour sa part, Léopold II consulta régulièrement le général Brialmont, bien que celui-ci déclina le poste d'aide de camp offert par le monarque. Pendant la Première Guerre mondiale, Albert I<sup>er</sup> fut quant à lui assisté par le capitaine Galet, son ancien condisciple de l'École militaire et futur chef d'état-major général de l'armée. Enfin, Léopold III prit pour conseiller celui qui avait été officier d'ordonnance puis aide de camp de son père, le lieutenant-colonel – futur général – Raoul Van Overstraeten.

De ces quatre figures militaires emblématiques de l'histoire belge contemporaine, le dernier est sans aucun doute celui qui a soulevé le plus de critiques et alimenté le plus de controverses. L'homme, d'abord, est unanimement décrié par ses contemporains pour son caractère tranchant et son orgueil démesuré. Celui-ci, fruit d'une brillante carrière, s'exprime par une condescendance qui confine souvent au mépris et lui attire l'antipathie de la plupart de ses homologues militaires. Le général Alfred van Caubergh, qui fréquenta Raoul Van Overstraeten dans l'entourage royal,

explique ainsi que lorsqu'il accompagnait le Souverain dans ses visites aux commandants d'unités, « il traitait ces généraux, même pas comme des stagiaires à l'École de Guerre, mais presque comme des écoliers. Après leurs exposés, en présence du roi, il leur démontrait leurs erreurs, si pas la bêtise de leurs conceptions tactiques, sur un ton cassant et méprisant qui devait les blesser » (1). Vis-à-vis des ministres et des hauts fonctionnaires, Raoul Van Overstraeten pouvait se montrer non moins odieux et insolent. Jurisconsulte aux Affaires Étrangères, le baron Fernand Muûls raconte dans ses mémoires la rebuffade cinglante qu'il essuya de la part du général lorsqu'il fut envoyé auprès de lui par son département avec des renseignements sur des offres de coopération militaire venant des Pays-Bas (2). Même le Roi Léopold, qui estimait pourtant son conseiller plus que quiconque, reconnaissait avec discernement « qu'il était difficile ; parfois même insupportable » (3).

Comme conseiller militaire du Roi ensuite, le souvenir du général Van Overstraeten est entouré

---

Historien de formation, Mathias André est assistant et doctorant à l'Université de Namur où il prépare actuellement une thèse sur la modernisation de l'armée belge dans l'entre-deux-guerres. Plus globalement, ses recherches portent sur les penseurs et les théories de la guerre mécanisée entre 1918 et 1945. Sauf mention contraire, toutes les photos sont extraites des collections des archives du Palais Royal.

(1) A. CRAHAY et J. GÉRARD, *Le général Van Overstraeten « Vice-Roi »* en 1940, Braine-l'Alleud, 1990, p. 15.

(2) F. MÛLS, *Quarante années au service de l'État 1919-1959*, [Bruxelles], [1994], pp. 95-97.

(3) Préface de Jean Vanwelkenhuyzen au livre d'Albert CRAHAY et Jo GÉRARD, *op. cit.*, p. 7.

d'une légende noire. Il faut dire que son nom est associé aux heures les plus sombres et les plus tragiques de l'histoire belge. Dans le contexte douloureux de l'après-guerre et de la question royale, ses détracteurs le traiteront en bouc-émissaire de la défaite de mai 1940 et de la « politique de Laeken » sous l'occupation. Des épisodes *a priori* ambigus et compromettants, comme sa visite du fort d'Eben-Emael en compagnie d'officiers allemands le 18 octobre 1940, alimenteront les rumeurs les plus extravagantes à son égard. D'aucuns, dans la presse étrangère, iront ainsi jusqu'à affirmer qu'il avait été « un des agents les plus actifs de l'Allemagne hitlérienne, un traître ayant saboté le système défensif belge » (4). Voué aux gémonies de toutepart, Raoul Van Overstraeten quitte la scène militaire en avril 1945. Officiellement, il est admis à la pension pour limite d'âge ; en vérité, il ne fait aucun doute qu'il est devenu trop encombrant et indésirable pour le gouvernement belge de retour à Bruxelles (5). Dans la mémoire collective, il deviendrait bientôt cette figure honnie d'éminence grise de Léopold III, un mauvais génie intrigant responsable des « errements » du Roi après 1940, et dont l'influence fut jugée telle qu'on le qualifia même de « vice-roi ».

Si cette réputation n'est pas complètement infondée, elle ne renvoie en revanche qu'à une courte facette de la vie du général, celle de son rôle de conseiller pendant la guerre et sous l'occupation. Or, la majeure partie de sa carrière au service de la monarchie, Raoul Van Overstraeten l'effectua durant l'entre-deux-guerres, de 1918 à 1939. Sous Albert I<sup>er</sup>, il sert en effet comme officier d'ordonnance et exerce parallèlement la charge de professeur d'histoire militaire à l'École Militaire, puis à l'École de Guerre. Théoricien averti, il comprend les nouvelles formes de guerre qui se développent dans les années 1920 et dénonce, aux côtés du Souverain, les dangers du projet de défense intégrale aux frontières prôné par le ministre Devèze au début de la décennie suivante. Devenu aide de camp du jeune Léopold III en mai 1934, il milite à ses côtés en faveur de la motorisation de la cavalerie et prône le renforcement du système militaire dans le sillage de la politique de neutralité armée inaugurée fin 1936. Ce sont ces aspects essentiels de sa carrière que nous avons souhaité mettre en lumière dans la présente contribution, en rappelant brièvement au préalable le parcours militaire qu'il accomplit en amont de son affectation au service des souverains.

## Avant 1918 : un parcours exemplaire (6)

Raoul François Casimir Van Overstraeten est né à Ath le 25 janvier 1885. Sa mère était wallonne ; son père, officier dans l'infanterie pensionné au grade de général-major, était d'origine flamande.

(4) Archives du Palais Royal (APR), Maison Militaire du Roi, règne de Léopold III, fonds général Van Overstraeten (VO), 4/5 : « Le bouc émissaire de la récente crise ministérielle, le général Van Overstraeten, est considéré à Moscou comme « un agent de l'Allemagne » et un « traître ». La presse russe trouve « étrange » de le savoir en liberté – Quel fut au juste le rôle de l'éminence grise de nos milieux militaires ? », *Anvers-Echos*, n°9, 8 décembre 1944.

(5) Dans plusieurs lettres de protestation qu'il adressa au ministre de la Défense nationale Léon Mundeleer en 1945, le général Van Overstraeten met habilement les autorités devant leurs contradictions en observant qu'il est mis à la pension alors que d'autres généraux aussi âgés, et même plus âgés que lui, sont au même moment maintenus, voire rappelés, en activité (APR, VO, 3/3 : *Lettres du général-major Van Overstraeten au Ministre de la Nationale*, 22/02/1945 ; 02/05/1945).

(6) Comme le faisait remarquer pertinemment l'historien Francis Balace dans les actes d'un colloque de 2008 (dont la présente contribution s'est d'ailleurs nourrie), il n'existe aucune grande biographie d'ensemble de Raoul Van Overstraeten, sinon l'ouvrage vulgarisateur déjà cité d'Albert Crahay et Jo Gérard et la notice de Luc De Vos et Franck Decat qui lui est consacrée dans *Nouvelle biographie nationale*, t. 6., Bruxelles, 2005, pp. 368-373. L'historien désireux de retracer la carrière du général est donc bien souvent contraint de recourir à ses mémoires publiés après-guerre, avec les précautions d'usage que commande la critique historique : R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III. Vingt ans de politique militaire belge 1920-1940*, Bruges, 1946 ; *Dans l'étau. Au service de la Belgique*, Paris, 1960 (version raccourcie et corrigée du précédent) et *Sous le joug. Léopold III prisonnier*, Bruxelles, 1986 (journal privé tenu à Laeken du 31 mai 1940 au 10 mai 1945 et publié par son neveu après le décès du Roi Léopold III selon les vœux du général). Francis BALACE, « Autour du général Raoul Van Overstraeten : le conflit entre conceptions justes et contraintes politiques et budgétaires », dans François COCHET, dir., *De Gaulle et les « Jeunes Turcs » dans les armées occidentales (1930-1945). Une génération de la réflexion à l'action. Actes du colloque international (Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire, Metz, 20-21 septembre 2007)*, Paris, 2008, p. 110. En marge de la littérature, il existe deux fonds d'archives hérités du général Van Overstraeten : l'un est conservé au SGRS/A (ancien Centre de Documentation Historique) à Evere et l'autre se trouve aux Archives du Palais royal. Le dossier militaire personnel du général est, quant à lui, accessible au Musée Royal de l'Armée sous le matricule n°14168. Enfin, un fonds d'archives « Van Overstraeten » constitué de photocopies d'originaux est également consultable au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES).



C'est pourquoi il aimera se présenter comme un « vrai Belge ». Adolescent, il accomplit ses humanités au collège Notre-Dame d'Ostende, où le 3<sup>e</sup> régiment de Ligne commandé par son père est caserné. Désireux de suivre l'exemple paternel, le jeune Raoul passe ensuite une année préparatoire à l'Institut Michot-Mongenast, à Bruxelles, en vue d'intégrer l'École militaire. Celle-ci porte rapidement ses fruits puisqu'il se classe premier à l'examen d'entrée de l'établissement en septembre 1902. Deux ans plus tard, il en ressort élève sous-lieutenant de la 68<sup>e</sup> promotion « Artillerie et Génie ». Après un passage obligé par l'École d'Application, Raoul Van Overstraeten intègre l'École de cavalerie d'Ypres en septembre 1907 car il souhaite ardemment rejoindre l'artillerie à cheval. Cette arme d'élite étant très briguée, il doit toutefois patienter deux longues années avant d'être affecté, en 1910, à l'une des trois batteries (38<sup>e</sup>) qui relèvent de la Division de Cavalerie. La même année, le jeune officier est admis à l'École de Guerre. Là, il goûte à l'enseignement du capitaine Émile Galet, titulaire du cours d'histoire de la littérature militaire, dont les théories sur le rapport des forces lui font forte impression : « Nous sentions que ses leçons forgeaient notre jugement militaire, non pas sur le socle mouvant des conventions arbitraires ou des vogues passagères, mais sur le roc de l'expérience et de la raison » (7). Nanti de son diplôme d'adjoint d'état-major en 1912, le désormais lieutenant A.E.M. Van Overstraeten effectue ensuite un stage au régiment des carabiniers, puis passe à l'état-major de la Division de Cavalerie commandée par le général Léon de Witte.

Le 12 août 1914, il connaît son baptême du feu avec cette unité lors de la bataille de Haelen, qui voit les troupes belges en infériorité numérique repousser victorieusement les charges de la cavalerie allemande du général von der Marwitz cherchant à forcer le passage de la Gette en direction de Bruxelles. La veille de l'affrontement, Raoul Van Overstraeten se signale par son « coup d'œil » tactique ; très imprégné des théories du capitaine Galet et conscient du rapport de forces défavorable dans lequel se trouve la division, il intervient avec son collègue Tasnier auprès du général de Witte et le persuadent de faire combattre les cavaliers à pied, par le feu, et non à cheval, par le choc (8). L'épisode est relaté avec une certaine complaisance par l'officier dans ses mémoires, et

on devine qu'il s'attribue implicitement le mérite de la victoire (9). Malgré cette action d'éclat, l'avance allemande en Belgique semble irrésistible, et le gros de l'armée belge est finalement contraint de se retirer dans le réduit national d'Anvers. Le 26 septembre, tandis que les défenseurs se préparent au siège en règle de la place forte, Raoul Van Overstraeten est blessé par une balle qui lui traverse la cuisse gauche lors d'une escarmouche à Vijfhuizen, près d'Alost. Il est alors évacué successivement à Gand, Anvers et Ostende. De là, il gagne l'Angleterre puis retourne en France et rejoint finalement le front de l'Yser fin octobre. À cette époque, la guerre de mouvement se fige dans la boue des tranchées et la Division de Cavalerie ne joue plus qu'un rôle secondaire. Promu capitaine en second en novembre, Raoul Van Overstraeten participe toutefois à plusieurs missions de reconnaissance et se distingue notamment par sa témérité lors d'une attaque de la 6<sup>e</sup> Division d'Armée sur Lizerne et Steenstraat le 24 avril 1915 (10).

Fin décembre 1915, comme la guerre de position s'éternise, il se porte volontaire au poste d'officier de liaison auprès du corps expéditionnaire britannique dans l'Est africain. Arrivé au Kenya début février 1916, il est toutefois rapidement confronté à la défiance et au scepticisme de l'état-major anglais envers les troupes belges. À partir du mois d'avril, il participe à l'offensive du général Tombeur à travers le Ruanda et l'Urundi jusqu'à la prise de Tabora par la Force publique en septembre. Dans ses mémoires, l'officier laisse à nouveau entendre que ce sont ses conseils qui ont permis la conquête de cet important centre administratif et logistique de l'Afrique orientale

(7) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 16.

(8) Dans le récit de la bataille qu'il rédigea après la guerre, le général de Witte narre avec franchise la discussion qui l'amena à se rallier aux suggestions de ses deux subordonnés. L. DE WITTE, *Haelen (12 août 1914)*, Bruxelles, 1920, p. 20.

(9) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, pp. 18-19. Voir aussi R. VAN OVERSTRAETEN, « Une victoire vécue : Haelen, le 12 août 1914 », dans *Le Folklore Brabançon. Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant*, n°162, juin 1964, p. 138.

(10) Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire (MRA), dossier personnel du général Van Overstraeten, matricule n°14168 : *Rapport du lieutenant-colonel Baltia* (25/04/1915).

allemande<sup>(11)</sup>. Début 1917, il est envoyé en Afrique du Sud mais y contracte une infection tropicale et doit être rapatrié à Londres, puis au Havre. Au cours de sa convalescence, il reçoit alors un télégramme du général Biebuyck, aide de camp du Roi, l'enjoignant de se rendre à La Panne. Informé de ses états de service en Afrique par le général Smuts, de passage en Belgique, le Roi souhaite en effet le choisir comme officier d'ordonnance. D'abord réticent à l'idée de devenir un militaire de salon, Raoul Van Overstraeten change toutefois d'avis lorsqu'il apprend que ses attributions resteraient purement militaires et en lien avec les prochaines opérations<sup>(12)</sup>. Le 9 juillet 1917, un arrêté royal le confirme dans sa nouvelle fonction. Au service du Souverain, il retrouve bientôt son ancien professeur de l'École militaire, le major Galet, avec qui il nouera d'ailleurs bientôt une étroite collaboration.

### Sous Albert I<sup>er</sup> : historien militaire et théoricien éclairé

Au retour de la paix, le Roi Albert confie à son conseiller la direction de l'École Militaire et le charge de former une nouvelle génération d'officiers à la lumière des enseignements tirés du conflit. Émile Galet propose alors son nouveau disciple pour occuper la chaire d'Histoire militaire. Le cours est cependant à remanier de fond en comble et sa partie essentielle, consacrée à la Grande Guerre, doit être écrite intégralement. Au prix d'un dur labeur, Raoul Van Overstraeten s'acquitte de la tâche et, en 1921, publie son travail sous le titre *Des principes de la guerre à travers les âges*<sup>(13)</sup>. L'ouvrage, salué à l'étranger dès sa parution, devient rapidement une référence. Outre le récit des grandes campagnes militaires de l'Antiquité jusqu'à 1918, Raoul Van Overstraeten y livre une série d'observations qui mettent en exergue la permanence des principes de la guerre à travers l'histoire. Sans grande surprise, on y retrouve l'influence de son mentor Émile Galet, notamment dans l'idée maîtresse du nécessaire équilibre entre objectif et moyens. Toutefois, au fil des pages, le capitaine Van Overstraeten s'affirme également comme une personnalité militaire incisive à part entière, avec des vues prophétiques sur le futur de la guerre. Citons un passage de l'ouvrage : « La puissance et la densité des armes à tir rapide ou automatique sont si

grandes qu'elles permettent de suppléer à des réserves d'hommes par des réserves de matériel, mais la substitution inverse n'est pas possible ; jamais le nombre ne l'emporte sur la qualité, et le jour n'est peut-être pas éloigné où quelque moderne Alexandre, à la tête d'une phalange d'élite, armée, outillée et instruite avec soin, jettera dans la confusion les bords à temps de service réduit de la nation armée »<sup>(14)</sup>. De la bataille de Cambrai de novembre 1917, il retient le rôle du char comme outil de percée et d'exploitation et anticipe les potentialités offertes par la mécanisation pour accroître la mobilité des armées sur les champs de bataille<sup>(15)</sup>.

En tant qu'historien militaire, Raoul Van Overstraeten contribue également au récit des opérations de l'armée belge pendant la Grande Guerre. En 1923, il publie ainsi en collaboration avec le lieutenant-colonel B.E.M. Tasnier – son ancien compagnon d'armes de Haelen – un important ouvrage destiné à offrir au grand public un exposé objectif et précis du rôle de l'armée entre 1914 et 1918<sup>(16)</sup>. Édité par Henri Bertels, ce beau-livre de format in-quarto compte pas moins de 400 pages agrémentées de nombreuses illustrations et photos d'époque. Il rencontre, encore une fois, un franc succès. Les talents littéraires du capitaine Van Overstraeten, promu successivement au grade de major en 1922, puis lieutenant-colonel en 1929, ne passent pas inaperçus dans son entourage. Au début des années 1930, le général Galet lui confie en effet la

(11) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 21. Voir également le long récit qu'il fait de ces événements dans *En ces temps-là... : carnets d'un officier de liaison dans l'Est africain*, Tervuren, 1961.

(12) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III...*, pp. 22-23.

(13) R. VAN OVERSTRAETEN, *Des principes de la guerre à travers les âges*, 2 vol., Bruxelles, 1921. Une seconde édition, remaniée et élargie, paraît en 1926 ; elle est dédiée au prince Léopold.

(14) R. VAN OVERSTRAETEN, *Des principes de la guerre*, t. 2, p. (nos italiques). La formule vient en fait du baron Colmar von der Goltz dans son ouvrage *Das Volk in Waffen* publié en 1883, mais elle acquiert une pertinence accrue dans l'entre-deux-guerres au regard de ce qui se produira en 1940.

(15) *Ibid.*, p. 373 ; *Ibid.*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1926, p. 450.

(16) M. TASNIER et R. VAN OVERSTRAETEN, *L'armée belge dans la guerre mondiale*, Bruxelles, 1923.

rédaction d'un livre officiel traitant spécialement de l'action militaire du Roi pendant la guerre (17). L'ouvrage a en fait été préparé patiemment par Émile Galet en personne qui, avec l'approbation du Roi, en délègue la rédaction et le toilettage final à son disciple. À sa parution en 1931, l'accueil est cependant mitigé car si le fond apparaît indéniablement comme un haut témoignage de ce que les forces belges et leur commandant en chef ont accompli en 1914, la forme trahit en revanche la plume fluide mais tranchante de Raoul Van Overstraeten, qui vaudra d'ailleurs au général Galet quelques sévères critiques dans la presse (18). Le Roi lui-même met également son officier d'ordonnance à l'ouvrage. Un soir de 1930, il lui recommande en effet de garder une trace écrite de leurs entretiens à Laeken (19). Ces notes, rédigées sous forme de journal, seront poursuivies méthodiquement sous le règne de Léopold III et formeront plus tard la base des mémoires du général.

À côté des services qu'il rend au Palais, Raoul Van Overstraeten poursuit sa carrière académique. En 1927, alors que son enseignement à l'École militaire a presque acquis sa forme définitive, il est muté à l'École de Guerre où il reçoit la charge du cours d'art de la guerre. À cette époque, le commandant de l'établissement, le général Termonia, décide de rénover les pratiques d'enseignement en substituant aux leçons *ex cathedra* une méthode dialoguée entre les professeurs et leurs élèves (20). Celle-ci n'est cependant pas appliquée de la même façon par les enseignants, en particulier le lieutenant-colonel Van Overstraeten, qui met au point un procédé des plus originaux pour vivifier encore davantage son cours. Élève à l'École de Guerre de 1932 à 1934 (58<sup>e</sup> division), le général Albert Crahay nous le décrit : « Après quelques leçons destinées à exposer les grands principes stratégiques, les auditeurs étaient partagés par groupes de quatre, qui chacun, devaient étudier une opération déterminée. Deux officiers étaient chargés de chaque parti en présence, l'un exposait les opérations, l'autre faisait la critique. Inutile de dire que le professeur les interrompait fréquemment, afin de poser des questions qui paraissaient sibyllines. D'habitude les réponses ne provoquaient que des haussements d'épaule dédaigneux, Raoul Van Overstraeten cherchait vainement dans l'auditoire une remarque adéquate. Parfois, l'un ou l'autre lui tenait tête, ce qui provoquait des échanges

aigres-doux » (21). Non content d'être novateur au point de vue de la forme, l'enseignement de Raoul Van Overstraeten à l'École de Guerre contraste également par son contenu. En effet, si le cours de tactique générale en vigueur dans l'institution demeure très conventionnel, ses exposés font, quant à eux, la part belle aux idées neuves, comme le souligne à nouveau le général Crahay : « De l'étude des guerres passées, il [Raoul Van Overstraeten] essaie de nous faire comprendre les grands principes de l'art de la guerre et, des dernières opérations de 1918, il déduit les formes nouvelles que pourrait prendre le prochain conflit par suite de l'existence des chars de combat plus mobiles et de l'aviation d'intervention au sol » (22).

Ces idées sur la guerre future, Raoul Van Overstraeten les puise dans ses lectures des travaux des théoriciens britanniques de la guerre mécanisée, en particulier le colonel J. F. C. Fuller, ancien chef d'état-major du *Tanks Corps* pendant la Première Guerre mondiale, et surtout son jeune disciple le capitaine B. H. Liddell Hart. Avec ce dernier, il entretient d'ailleurs une correspondance régulière à partir de la fin des années 1920 (23). En 1932, il publie également une importante recension de son célèbre ouvrage *The British Way in Warfare* dans le *Bulletin belge des sciences militaires* (24). Il s'y montre séduit par les idées du penseur militaire

(17) E. GALET, S. M. *le Roi Albert, Commandant en Chef, devant l'invasion allemande*, Paris, 1931. L'ouvrage est traduit en anglais par le general britannique Ernest Swinton sous le titre *Albert, King of the Belgians, in the Great War: His Military Activities and Experiences Set Down With His Approval*, Londres, 1931.

(18) Voir, par exemple, le *Pourquoi Pas ?* du vendredi 4 décembre 1931.

(19) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 56.

(20) W. SIMONS, (éd.), *L'Institut royal supérieur de défense, une longue et magnifique histoire, 1830-1995*, Bruxelles, 1995, pp. 82-83.

(21) A. CRAHAY et J. GÉRARD, *op. cit.*, pp. 37-38.

(22) A. CRAHAY, *Une vie au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1988, p. 70. Voir aussi un témoignage analogue dans Id., *L'armée belge entre les deux guerres*, Bruxelles, 1978, p. 148.

(23) Cette correspondance, qui couvre une période allant de 1927 à 1967, est consultable au Liddell Hart Centre for Military Archives, King's College, à Londres.

(24) R. VAN OVERSTRAETEN, « Vers l'armée de main », *Bulletin belge des sciences militaires* (ci-après *BBSM*), 1932, t. 2, n°11 (novembre), pp. 385-398.

anglais sur la faillite de la nation armée et milite, dans son sillage, en faveur d'une force mécanisée réduite à long temps de service. Comme Liddell Hart, Raoul Van Overstraeten voit en effet le futur de la guerre dans la mécanisation, qui doit rendre aux armées la mobilité nécessaire en vue d'éviter la répétition du scénario de la guerre des tranchées de 1914-1918. En Belgique, il n'est pas le seul à épouser de telles idées. Le Roi et le général Galet préfèrent en effet constituer une petite armée d'active très solide, bien outillée et manœuvrière, plutôt que chercher à mobiliser des masses d'hommes dont l'instruction et l'équipement laisseraient fortement à désirer<sup>(25)</sup>. Peut-être faut-il voir dans ces conceptions l'influence du général français Estienne qui, lors d'une conférence donnée à Bruxelles le 7 mai 1921 en présence du Roi, avait conclu son exposé sur l'histoire des chars d'assaut par des vues prophétiques sur l'avenir de l'arme blindée et la physionomie future des armées sous l'effet des progrès de la mécanisation<sup>(26)</sup>. À la fin des années 1920, c'est toutefois l'armée britannique qui mène la danse dans ce domaine. Sous l'influence des apôtres du char, elle a en effet été la première à se doter, en 1927, d'une force expérimentale mécanisée autonome. Le Roi Albert et ses conseillers militaires, très imprégnés de l'étrange doctrine des « lois Brück-Lagrange »<sup>(27)</sup> qui font des Anglo-Saxons le « peuple-chef » du XX<sup>e</sup> siècle, en suivent les développements avec attention. Raoul Van Overstraeten, en particulier, y voit une source d'inspiration et un modèle à suivre pour moderniser l'armée belge.

En Belgique, le grand débat qui anime la scène militaire au début des années 1930 n'est pourtant pas celui de la mécanisation mais plutôt celui des fortifications permanentes et de la défense du royaume face à l'Est. Il oppose d'un côté le ministre libéral Albert Devèze, qui (ré)occupe le portefeuille de la Défense depuis décembre 1932<sup>(28)</sup>, au général Prudent Nuyten, successeur d'Émile Galet à la tête de l'état-major général<sup>(29)</sup>. Ancien capitaine ayant servi dans l'artillerie de tranchée, puis dans l'artillerie de campagne, pendant la Grande Guerre, le premier en ressort convaincu de l'efficacité des systèmes défensifs linéaires à base de réseaux de tranchées et de points d'appui fortifiés. Francophile notoire, il rêve d'une ligne Maginot « à la belge » qui défendrait l'intégralité du pays en épousant la frontière

avec le Luxembourg, l'Allemagne et la moitié sud du Limbourg hollandais. Dans cette optique, il s'oriente aussi vers la constitution d'une armée de masse avec la mise sur pied de nouvelles unités telles que les chasseurs ardennais et les cyclistes-frontières. Ces conceptions lui valent le soutien des populations wallonnes du sud-est du pays, qui voient dans les projets du ministre l'assurance d'être défendues contre une nouvelle invasion allemande. Elles lui attirent également la sympathie de certains démocrates-chrétiens flamands, notamment à Anvers, qui considèrent le déplacement des fortifications à l'est comme une garantie d'être épargnés par les bombardements. À l'opposé du ministre, le général Nuyten est un partisan de la défense en profondeur. Il ne croit pas à l'invulnérabilité des ceintures fortifiées frontalières et plaide en faveur d'une défense échelonnée sur plusieurs positions successives,

(25) H. HAAG, *Le comte Charles de Broqueville, Ministre d'État, et les luttes pour le pouvoir (1910-1940)*, t. 2., Louvain-la-Neuve, 1990, p. 733.

(26) « Les chars de combat », *BBSM*, 1921, t. 1, n°2 (juin), pp. 197-198. Le texte de cette conférence présentée à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Royal Automobile Club de Belgique est reproduit intégralement dans E. G. RAMSPACHER, *Le général Estienne « père des chars »*, Paris, 1983.

(27) En mélangeant la chronologie littérale de la Bible, les dimensions intérieures de la pyramide de Khéops et d'autres données numérolologiques, ces lois divisaient en fait l'histoire de l'humanité en période de 516 ans, dont chacune était dominée par un peuple distinct. Le Souverain et le général Galet en étaient de fervents adeptes et, en compagnie d'un Raoul Van Overstraeten convaincu ou courtisan, auraient fréquenté un petit cénacle se réunissant au temple protestant du Musée à Bruxelles (Francis BALACE, « Autour du général Raoul Van Overstraeten... », p. 124).

(28) Il l'avait occupé une première fois de novembre 1920 à décembre 1921 au sein du gouvernement Carton de Wiart, puis sous le premier gouvernement Theunis jusqu'à sa démission en août 1923 (J. PLASSCHAERT, *Les Souverains, les Ministres de la Guerre/de la Défense (nationale), les Chefs de l'État-major général/de la Défense, les Chefs de la Maison militaire du Roi (de 1830 à nos jours)*, Bruxelles, 2014, p. 60).

(29) La synthèse la plus récente de la controverse Devèze-Nuyten, qui dépassa largement le cadre strict du différend personnel entre ces deux hommes, est l'œuvre d'un historien américain : J.A. EPSTEIN, *Belgium's Dilemma: The Formation of the Belgian Defense Policy, 1932-1940*, Leyde-Boston, 2014, pp. 70-121. Dans la langue de Molière, le travail de référence demeure le diptyque de J. VANWELKENHUYZEN, *Le gâchis des années 30, 1933-1937*, 2 vol., Bruxelles, 2007-2009.

qui doivent s'appuyer sur des obstacles comme le canal Albert et la Meuse à l'Est, la Dyle au centre du pays, et l'Escaut à l'Ouest. À l'armée de masse prônée par Devèze, il oppose son projet d'une armée réduite mais bien équipée et mobile. C'est un membre de l'« école Galet » qui a la confiance du Roi et de ses principaux collaborateurs. D'un point de vue militaire, ses idées stratégiques sont sans doute les plus réalistes et les plus pertinentes pour un pays de faible étendue et aux ressources démographiques limitées comme la Belgique. Elles ont toutefois l'inconvénient de laisser le sud-est du territoire en grande partie non défendu, ce que le ministre Devèze ne se prive pas de dénoncer pour asseoir sa popularité en orchestrant une grande campagne de presse dès son entrée en fonction.

Le 31 décembre 1932, le Roi réagit à ce qu'il décrit comme « des attaques inconsidérées contre l'état-major » en adressant au ministre une longue lettre de mise en garde contre sa politique de défense intégrale aux frontières. Si le texte émane officiellement de la plume du Souverain, l'influence du lieutenant-colonel Van Overstraeten s'y fait particulièrement sentir, notamment dans un passage évocateur qui rappelle ses idées enseignées, au même moment, à l'École de Guerre : « Il convient à ce propos [NdIA : la défense fortifiée aux frontières] de remarquer que les enseignements de la dernière guerre, pour ce qui est de la fortification, pourraient fort bien n'être que d'un faible secours dans l'avenir, en raison des transformations profondes que l'art militaire subit en ce moment. Les données anciennes du problème se compliquent étrangement par suite des progrès de ce qu'on peut appeler l'industrialisation militaire et spécialement des développements incessants de l'aviation et de la motorisation. L'idée de l'immobilisation des fronts, à laquelle se rattache le principe poussé à l'excès de la fortification permanente, hante toujours beaucoup d'esprits. Peut-être n'est-ce pourtant qu'une idée périmée. Dans la guerre future, le commandement supérieur cherchera sans doute à forcer la victoire par la manœuvre effective à l'aide de moyens techniques puissants et mobiles. Ceux qui, négligeant les facteurs nouveaux de la motorisation et de l'aéronautique, s'obstinent dans les conceptions du passé et s'évertuent envers et contre tous à préparer d'avance des champs de bataille en quelque sorte stéréotypés, se font

probablement de singulières illusions »<sup>(30)</sup>. Prémonitoire à plus d'un titre, ce discours montre que le Souverain et son entourage militaire proche ont en vue la préparation de la guerre à venir et non la répétition de la précédente.

En août 1933, Raoul Van Overstraeten est déchargé de ses fonctions de professeur à l'École de Guerre et prend le commandement du régiment d'artillerie à cheval encaserné à Louvain. Il renoue ainsi avec son unité de prédilection. Bientôt, cette unité servira de « laboratoire » pour la motorisation complète de la cavalerie. Toutefois, l'heure est toujours à la polémique Devèze-Nuyten, dont les relations se détériorent au fur et à mesure que le projet du ministre gagne du terrain. Avec le départ à la retraite du général Galet, le Roi se cherche un nouveau collaborateur pour l'assister dans cette affaire. Le nom de Van Overstraeten est alors tout indiqué. Homme de tempérament, brillant officier à l'esprit novateur, il a l'expérience du service au Palais et, surtout, partage les idées du Souverain et du chef d'état-major sur la défense du pays. Le 22 septembre, il quitte donc ses fonctions d'officier d'ordonnance et accède au poste d'aide de camp du Roi<sup>(31)</sup>. Dans les faits, cette nomination ne fait toutefois qu'entériner *de jure* le rôle grandissant de conseiller militaire qu'il assurait déjà *de facto* au Palais depuis le début des années 1930.

### Sous Léopold III : architecte de la motorisation et avocat de la défense en profondeur

Raoul Van Overstraeten n'a cependant pas le temps de goûter au prestige de sa nouvelle fonction auprès du Roi Chevalier. Le 18 février 1934, le pays entier apprend avec stupeur et consternation la disparition tragique de son Souverain qui, la veille, a chuté mortellement des rochers de Marche-les-Dames. Le lieutenant-colonel Van Overstraeten en est bouleversé. Dans ses mémoires, à la date du 19 février, il écrit à propos du Roi : « Hélas ! Jamais plus, je n'entendrai sa

(30) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 84-85.

(31) MRA, dossier personnel officier, matricule n°14168 : AR n°35299 (22/09/1933).

Louvain, le 26 octobre 1934.

AVIS & CONSIDERATIONS SUR LA MOTORISATION  
EVENTUELLE DES BATTERIES A CHEVAL.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Je suis partisan décidé et déclaré, de longue date, de la motorisation, et même de la mécanisation des unités. - Toutefois, je suis aussi d'avis que les unités d'artillerie à ne motoriser qu'en tout dernier lieu sont précisément les groupes actifs d'artillerie à cheval. -

Aussi longtemps que nos D.C. comporteront dans leur organisation une proportion importante de cavalerie, il restera indispensable qu'elles comptent chacune au moins un groupe de batteries de même mobilité sur routes et hors routes que cette cavalerie, c'est-à-dire hippemobile.

C'est à cette nécessité de contact permanent et de collaboration directe que répond leur groupe actif actuel.

Si la traction automobile convient à merveille pour de l'artillerie à déplacement indépendant des autres armes, il ne semble pas qu'elle ait trouvé à l'heure actuelle une solution satisfaisante au problème du déplacement tactique de l'artillerie d'appui direct, surtout quand cet appui direct doit se plier aux opérations de troupes légères. -

La motorisation totale de l'A/D.C. me paraît une mesure prématurée à laquelle il ne pourra être souscrit qu'après des essais techniques et tactiques de quelque durée. - Je dis "techniques", car il importe de remarquer que le matériel de traction Latil, en service aux deux groupes autos du régiment, que l'on pourra estimer satisfaisant pour une A/C.C. quand le problème de la suppression du changement de roues aura été résolu, (et il ne l'est pas), ne conviendrait pas du tout pour de l'A/D.C. - Celle-ci devrait recevoir un matériel du type du groupe ardennais.

Mais, on invoque la raison d'économies ? - N'y-a-t-il rien à faire ?

Nous pensons que si. -

Une A/D.C. mobilisée comprend actuellement le groupe à cheval actif à 3 batteries, et son dédoublement. - Ce dernier, attelé de tous chevaux de réquisition, composé exclusivement de réservistes, ne sera pendant de longues semaines, qu'un très médiocre groupe à cheval. - Or, c'est au début des opérations que la mission des troupes légères est la plus ~~importante~~ chargée, en marches et en combats.

La situation serait bien moins défavorable si le groupe de réserve était motorisé; car, ainsi que je l'ai souligné dans un précédent rapport, les unités autos de réserve ont le privilège de devenir en quelques heures aussi mobiles que les unités actives.

Mais un groupe hippemobile ne peut donner naissance à un dédoublement auto; le personnel de celui-ci doit avoir servi dans un noyau de même catégorie. - L'ordre de mobilisation n'a pas la vertu de transformer un conducteur en chauffeur, ni d'infuser aux canonniers et gradés à cheval le service du matériel automobile.

Nous sommes ainsi conduits à la solution suivante, qui peut concilier toutes les considérations ci-dessus. -

- 1.- Maintenir hippemobiles les groupes à cheval actifs actuels; mais réduits de 3 à 2 batteries;
- 2.- Motoriser les deux batteries à cheval supprimées, et en fermer un groupe.
- 3.- A la mobilisation, les deux groupes à cheval se renferment chacun d'une batterie de réserve, qui les porte à 3 batteries; les batteries du groupe auto se dédoublent (comme toutes les batteries autos) et ferment deux groupes à 3 batteries autos.

L'A/D.C. sur pied de guerre serait dès lors formée de 1 Gr.A/Ch. et 1 Gr.Auto de 75 T.R. - Au total, la capacité manœuvrière de son artillerie serait supérieure à celle de la situation actuelle, surtout au début des hostilités.

Le bénéfice budgétaire résulterait de la substitution de 2 Bies. à 2 Bies à cheval.

Cette solution permettrait d'expérimenter à fond techniquement et tactiquement la mobilisation des groupes d'A/D.C., et de décider

Koré

Note du colonel Van Overstraeten sur la motorisation du régiment d'artillerie à cheval, qui servira de laboratoire à la motorisation du corps de cavalerie dans son ensemble.

(Archives du Palais Royal, fonds général Van Overstraeten, Photo : Mathias André)

bouche formuler les fortes pensées que Lui inspirait sa profonde connaissance des hommes, ni ne verrai scintiller dans ses yeux bleus la malice qui les ponctuait au travers de ses lunettes d'écaille » (32). Dans son malheur, la disparition d'Albert I<sup>er</sup> va pourtant avoir comme conséquence de favoriser plus encore son ascension dans l'entourage royal. À seulement 32 ans, le prince Léopold, qui monte sur le trône le 23 février, est en effet jeune et inexpérimenté. Or, dans les mois qui suivent son intronisation, le différend Devèze-Nuyten s'accroît au point où le premier agite la menace d'une démission si le second continue de contrarier son programme, dont les crédits sont d'ailleurs votés au Parlement en avril. Dans ce contexte, et pour éviter une crise politique à l'aube de son règne, Léopold III fait appel à Raoul Van Overstraeten pour qu'il « remette le ministre en confiance ». À cet effet, un arrêté royal du 4 mai 1934 le nomme aide de camp de liaison chargé d'assurer les relations entre la Maison militaire du Roi et le ministère de la Défense nationale (33). Il devient dès lors le premier collaborateur militaire du Souverain pour tout ce qui concerne l'organisation de la défense du pays. Le mois suivant, il est également promu colonel, un grade afférent à sa nouvelle fonction.

Malgré sa communauté de vues avec les idées du général Nuyten, Raoul Van Overstraeten se rend compte dès ses premiers contacts avec Albert Devèze que le programme du ministre est de nature à renforcer sensiblement le système militaire de la Belgique à court terme. Face à l'immobilisme du chef d'état-major, l'énergie déployée par l'occupant du 2 rue de la Loi séduit et impressionne même le conseiller militaire, qui se charge toutefois de séparer le bon grain de l'ivraie dans les projets ministériels. De fait, tout en déplorant le manque de profondeur du système de fortifications envisagé par Devèze et le gonflement excessif des effectifs qu'aggrave une pénurie des cadres, Raoul Van Overstraeten soutient certaines initiatives du ministre, à l'image d'un projet de réorganisation du corps de cavalerie incluant la motorisation des batteries d'artillerie à cheval. Consulté à ce sujet fin octobre 1934, il se dit ainsi être « un partisan décidé et déclaré, de longue date, de la motorisation, et même de la mécanisation des unités » (34). Ce projet n'est toutefois que le prélude à une réforme de plus grande ampleur qui ambitionne la motorisation com-

plète et intégrale de la cavalerie. À partir de 1935, Raoul Van Overstraeten en devient le principal artisan aux côtés du nouveau chef d'état-major de l'armée, le général Adolphe Cumont (35). En son for intérieur, le conseiller militaire du Roi rêve en fait de transformer le corps de cavalerie en une grande unité mécanique formée et outillée pour le combat offensif (36). Envoyé en Champagne en septembre 1935 pour assister aux manœuvres motorisées de l'armée française, il a pu observer à cet égard le déploiement de la 1<sup>ère</sup> division légère mécanique (37). Il en est revenu avec des idées presque fulleriennes sur son emploi, qui sont résumées dans un rapport adressé au ministre Devèze : « La formule de la grande unité mécanique est trouvée. Elle unit avec succès à la puissance de feu considérable une mobilité à l'échelle du champ de bataille moderne. Elle réalise l'outil d'exploitation et de poursuite fautive duquel les batailles de percée de Ludendorf en 1918 restèrent inachevées. *La période des fronts continus touche à sa fin. Malheur aux armées étalées en cordon ; car, si l'adversaire vient à les rompre, ces unités mécaniques lancées dans la brèche culbuteront en flanc et à revers les résistances latérales, fonceront vers*

(32) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 103.

(33) MRA, dossier personnel officier, matricule n°14168 : AR n°152bis (04/05/1934).

(34) APR, VO, 1/3 : *Avis & considérations sur la motorisation éventuelle des batteries à cheval* (26/10/1934). Son intérêt pour la motorisation remonte en fait au printemps 1915, lorsqu'il fut chargé de rédiger une instruction sommaire sur l'emploi tactique d'un détachement britannique d'autos mitrailleuses et d'autos canons affecté en renfort de l'armée belge en vue de l'offensive d'Artois (R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 20). Le détachement en question était le No. 15 Squadron commandé par le lieutenant commander Oliver Locker-Lampson, député conservateur à la Chambre des communes.

(35) En remplacement du général Nuyten, qui fut démis de ses fonctions en octobre 1934. Sur les circonstances de son limogeage, voir le récit détaillé de J. VANWELKENHUYZEN, *Le gâchis des années 30*, pp. 207-232.

(36) En cela, c'est bien un promoteur de la « mécanisation » qui consiste à remplacer les troupes traditionnelles par une force de combat blindée à moteur. La « motorisation » vise, quant à elle, la substitution de véhicules motorisés à la traction hippomobile pour le transport stratégique des hommes et du matériel.

(37) « Manœuvres motorisées françaises », *La Belgique militaire* (ci-après BM), n°2835, 6 octobre 1935, p. 559.

*les Quartiers-Généraux, les réserves et les magasins, paralyseront le commandement, sèmeront la panique sur les arrières, et, par la rapidité de leur manœuvre, précipiteront la rupture d'équilibre locale en un désastre irrémédiable et total* ». (38)

Le rêve d'un corps de cavalerie mécanisé du colonel Van Overstraeten se heurtent cependant aux dures réalités de la Belgique de la seconde moitié des années 1930. Sur le terrain politique d'abord, il apparaît contraire au statut de neutralité réaffirmé en 1936 qui place l'armée belge dans une posture éminemment défensive. Certains milieux parlementaires de l'époque considèrent en effet, à tort, que les chars n'ont pas leur place dans l'armée belge sous prétexte que ces engins sont des armes à vocation exclusivement offensive. (39) En 1934, déjà, des considérations semblables avaient d'ailleurs conduit au remplacement du corps des chars de combat, créé en 1920, par un « corps d'armes antichars et d'accompagnement » (40). D'un point de vue financier ensuite, l'extrême parcimonie des ressources budgétaires dans les années 1930 rend illusoire l'achat de nombreux engins blindés qui, au demeurant, coûtent cher. Avec un prix unitaire de départ de 868.000 francs belges hors armement, le char Renault ACG1 est en effet un luxe que l'armée belge ne peut s'offrir qu'à... 25 exemplaires (dont 10 seulement seront effectivement livrés avant la mobilisation) (41). De quoi équiper au mieux deux escadrons mais certainement pas un corps mécanisé complet ! *A contrario*, le canon antichar apparaît comme une arme économique que l'industrie nationale peut fournir en grande quantité et qui, du reste, correspond bien à la vocation défensive de l'armée belge. Au niveau strictement militaire enfin, les idées de corps mécanisé du colonel Van Overstraeten sont confrontées à la résistance de certains milieux cavaliers qui, tant par tradition que nécessité tactique, refusent de voir leurs montures animales disparaître au profit d'engins motorisés. Dans l'armée belge, le chef de file de cette tendance conservatrice est le général Albert Peteau qui, de 1936 à 1938, défend farouchement le maintien d'un noyau de cavalerie à cheval contre les partisans de la motorisation (42). En 1937, ses idées trouvent d'ailleurs un écho favorable dans l'arène politique en la personne du sénateur catholique Pierre Nothomb qui, le 4 mai, interpelle le ministre de la Défense nationale Henri Denis

« sur la précipitation que met son département à procéder à la motorisation intégrale de la cavalerie sans les transitions qui s'imposent » (43). Dès la mise sur rails du projet en 1935, le Roi Léopold et son conseiller militaire avaient pourtant veillé

---

(38) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 174 (en italique dans le texte).

(39) Il est en revanche faux d'affirmer que les quelques chars dont disposait l'armée belge en 1939 furent baptisés pudiquement « automitrailleuses » ou « autoblinés » pour des raisons politiques afférentes au statut de neutralité. En réalité, ces désignations provenaient du fait que les engins en question (T15, ACG1) dépendaient de la cavalerie qui, sur le modèle français, n'employait par le terme « char ». Ainsi, dans l'armée française, on parlait officiellement d'« automitrailleuses de combat » (AMC) pour les chars servant dans les divisions légères mécaniques relevant de la cavalerie, mais de « chars » pour les engins équipant les divisions cuirassées relevant de l'infanterie. Du reste, la même distinction existait également dans l'armée américaine qui, dans les années 1930, parlait tantôt de « combat car » ou de « tank » en fonction de l'arme d'appartenance de ses blindés.

(40) CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE DES FORCES ARMÉES, *Histoire de l'armée belge de 1830 à nos jours*, t. II : *De 1920 à nos jours*, Bruxelles, 1988, p. 46.

(41) G.E. MAZY et F. VERNIER, *Les chars Renault ACG-1 de la Cavalerie belge. Mai 1940*, Verviers, 2015, p. 11. Sur les contraintes financières autour de la motorisation, voir J. VAESSEN, *Tussen Scylla en Charybdis. De Belgische militaire politiek en de economische crisis, 1930-1936*, Bruxelles, 2003, pp. 204-212.

(42) Voir ses nombreux plaidoyers et réquisitoires dans la presse civile et militaire de l'époque : A[lbert] P[ETEAU], « Motorisation du Corps de Cavalerie », *BM*, n°2862, 15 novembre 1936, pp. 649-650 ; [A.] PETEAU, « Motorisation du Corps de Cavalerie », *BM*, n°2863, 29 novembre 1936, pp. 683-687 ; « Encore un mot sur la Motorisation du Corps de Cavalerie », n°2865, 27 décembre 1936, pp. 744-750 ; « La renaissance de la cavalerie sous un jour inattendu », *BM*, n°2868, 17 janvier 1937, pp. 66-67 ; « Les chars ne sont pas invincibles », *BM*, n°2870, 31 janvier 1937, pp. 146-147 ; « Motorisation, Chimères, Réalités », *BM*, n°2871, 7 février 1936, pp. 162-164 et n°2873, 21 février 1937, pp. 233-238 ; « Le Conseil Supérieur de la Défense Nationale et la Motorisation de la Cavalerie », *La Nation belge* (ci-après *NB*), 28 avril 1937 ; « À propos de la motorisation », *BM*, n°2891, 4 juillet 1937, pp. 4-9 ; « La Cavalerie indispensable – Les leçons des manœuvres récentes », *NB*, 29 septembre 1937 ; « La mystique de la motorisation », *NB*, 12 octobre 1937.

(43) MEMOR, « L'interpellation du Sénateur Baron Nothomb sur la motorisation de la cavalerie », *BM*, n°2885, 23 mai 1937, pp. 616-620 ; SGRS-S/A, fonds de Lannoy, boîte 3, farde 11, doc. 20 : *Motorisation intégrale de la Cavalerie. Discours prononcé au Sénat par M. le baron Pierre Nothomb* (04/05/1937).





Sa Majesté le Roi Léopold III accompagné du chef d'état-major général de l'armée, le général Van den Bergen (à droite), et de son aide de camp, le général Van Overstraeten (à gauche), lors de manœuvres à la fin des années 1930.



Le Roi Léopold III avec les généraux Van den Bergen (gauche) et Denis (droite) près de Bourg-Léopold à la fin des années 1930.



À l'occasion d'une inspection de la 7<sup>e</sup> division d'infanterie à Kasterlee en avril 1938, le Roi vient saluer la population locale. À sa gauche, on reconnaît le général Van den Bergen et, à l'arrière-plan, de face, le général Van Overstraeten.



Accompagné de son fidèle Van Overstraeten (à gauche, de profil) et du ministre de la Défense nationale Henri Denis, le Roi est ici photographié à Genappe, place de l'Empereur, en avril 1939.



Le général Van Overstraeten n'est jamais bien loin du Roi lors de ses déplacements militaires. On le voit ici à côté du ministre Paul-Henri Spaak lors d'une tournée d'inspection à la fin des années 1930.



Passage en revue des troupes par le Roi à Bruxelles. Les attelages d'artillerie hippomobiles ont cédé la place aux tracteurs motorisés.

à ce que le processus s'opère de façon graduelle, avec une phase préliminaire mêlant éléments motorisés et éléments à cheval, pour que se réalise progressivement l'indispensable « motorisation des esprits »<sup>(44)</sup>. Au final, le corps mécanisé souhaité par Raoul Van Overstraeten demeurera une chimère et il devra se contenter d'un corps de cavalerie motorisé, certes très mobile, mais pas taillé pour le combat offensif. En avril 1938, il s'en plaindra au capitaine Liddell Hart, venu assister sur l'invitation du Roi aux manœuvres de l'unité entre Senne et Dyle, et exprimera le souhait que l'armée britannique engage ses formations blindées au profit de l'armée belge en cas d'invasion allemande<sup>(45)</sup>.

À côté du projet de motorisation de la cavalerie, la seconde moitié des années 1930 voit également Raoul Van Overstraeten très impliqué dans les discussions relatives à l'organisation de la défense du territoire. En mars 1936, la remilitarisation de la Rhénanie transforme en effet le problème de la sécurité du royaume. Au niveau politique, cette violation du Pacte de Locarno, qui rend caduc l'accord militaire franco-belge de 1920, et l'absence de réaction des grandes puissances amènent la Belgique à s'orienter vers une politique d'indépendance, dite « des mains libres », qui signifie l'adoption d'une neutralité volontaire. Sur le plan militaire, la disparition du glacis rhénan et le réarmement massif de l'Allemagne condamnent définitivement les plans de défense intégrale aux frontières d'Albert Devèze qui, mis sous pression, est contraint de remettre son portefeuille à un ministre technicien, le général Henri Denis. En juin, le gouvernement Van Zeeland confie à une Commission mixte de parlementaires et d'officiers généraux la charge « d'étudier l'état de l'armée ainsi que les nécessités de la défense effective du territoire, et de proposer toute mesure de réorganisation opportune »<sup>(46)</sup>. Le colonel Van Overstraeten, qui y siège uniquement en qualité d'observateur du Roi, n'intervient pas dans les débats. À l'issue des 37 séances, il rédige toutefois un mémorandum qui sert de base au discours prononcé par Léopold III devant le Conseil des ministres le 14 octobre 1936 pour justifier le renforcement de l'état militaire<sup>(47)</sup>. En filigrane, on y retrouve le *leitmotiv* de sa pensée militaire depuis le début des années 1930, à savoir la nécessité d'adapter le système défensif de la Belgique aux transformations

des méthodes de guerre induites par l'emploi généralisé de l'aviation et de la motorisation.

De 1936 jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, Raoul Van Overstraeten fait de cet impératif son cheval de bataille. Conscient des dangers que fait peser en particulier la menace d'une irruption brusquée de troupes motorisées aux frontières, il multiplie les propositions pour accroître la profondeur du système de fortifications et renforcer la défense antichar. En septembre 1936, il dépose ainsi devant la Commission mixte une motion demandant l'aménagement d'un large fossé anti-char autour d'Anvers et la fermeture des places de Namur et de Liège en vue de les protéger contre un raid motorisé à revers<sup>(48)</sup>. Deux mois plus tard, il propose au général Denis de renforcer la puissance antichar des régiments d'infanterie en les dotant d'un bataillon d'appui organique comprenant une compagnie de canons de 47 mm<sup>(49)</sup>. En marge du renforcement matériel de l'armée, le colonel Van Overstraeten s'emploie également à en rénover les méthodes tactiques. Représentant du Roi à la Commission de révision des règlements en 1937, il y recommande notamment de sortir de la rigidité du cadre divisionnaire et de laisser davantage d'initiative aux commandants des échelons inférieurs<sup>(50)</sup>. Promu général-major en mars 1938 et nommé à la tête de l'École de Guerre à la fin de la même année, il déplore l'archaïsme de l'enseignement qui s'en tient essentiellement aux procédés de 1918 et ne met pas en valeur les « ressources, ou les perturbations, qu'apportent

---

(44) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, pp. 151-153.

(45) *Ibid.*, pp. 280-283; Basil Henry LIDDELL HART, *The Memoirs of Captain Liddell Hart*, vol. I, Londres, 1965, pp. 110, 204-206.

(46) A. CRAHAY, *L'armée belge entre les deux guerres*, p. 172.

(47) C. KONINCKX, *Léopold III : roi et diplomate. La politique étrangère belge et les initiatives de paix pendant l'entre-deux-guerres (1934-1940)*, Anvers, 1997, p. 51.

(48) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 224.

(49) IDEM, p. 241.

(50) IDEM, p. 268; E. WANTY, *Le milieu militaire belge de 1914 à nos jours*, t. 1, Bruxelles, 1989, p. 175.

en mobilité et puissance l'aviation et la motorisation »<sup>(51)</sup>. À l'occasion du voyage d'état-major de l'École organisé au printemps 1939, il substitue d'ailleurs au thème d'étude initial l'analyse d'une irruption motorisée ayant pour objet d'enlever Namur par une attaque brusquée. Parallèlement, il soumet au général Denis un programme d'enseignement révisé dont le cours d'Art de la guerre doit constituer la clé de voûte et initier les élèves officiers aux théories militaires nouvelles<sup>(52)</sup>. Le déclenchement de la guerre en septembre 1939 empêchera toutefois qu'il entre en vigueur.

## Épilogue

À partir de septembre 1939, le rôle de Raoul Van Overstraeten comme conseiller militaire du Roi se renforce à l'aune de la mobilisation. Au cours de la « drôle de guerre », on le retrouve ainsi à la base de toutes les mesures afférentes à la défense du pays, au point d'ailleurs que plusieurs de ses contemporains verront en lui le véritable commandant en chef de l'armée belge. En janvier 1940, la position du général auprès du Roi est cependant ébranlée à la suite de l'incident de Mechelen-sur-Meuse, qui voit le haut-commandement entrer en possession d'instructions relatives aux plans allemands d'invasion de la Belgique et de la France<sup>(53)</sup>. Le 13 de ce mois, persuadé de l'imminence d'une offensive, Raoul Van Overstraeten pousse en effet Léopold III à introduire une demande de garanties auprès de Londres au cas où la neutralité belge serait à nouveau violée. Confiée à l'amiral Keyes, cette mission débouche cependant sur un malentendu quant aux intentions belges et compromet sérieusement le Roi devant son gouvernement<sup>(54)</sup>. Éclaboussé au même moment par l'« affaire des barricades »<sup>(55)</sup>, le général Van Overstraeten ternit encore un peu plus son blason quelques semaines plus tard lorsqu'il refuse la proposition du Roi de le nommer au poste de chef d'état-major général en remplacement du général Van den Bergen<sup>(56)</sup>. Si ces épisodes ne rompent guère la confiance du Souverain dans le jugement militaire de son conseiller, leurs rapports d'homme à homme, en revanche, en seront irrémédiablement altérés.

## Un penseur militaire à (re)découvrir

Le général Van Overstraeten est passé à la postérité comme l'éminence grise de Léopold III durant la période 1939-1940 et sous l'occupation. Dans ce rôle, les historiens ont souligné à juste titre qu'il avait exercé une influence néfaste sur le Souverain en contribuant notamment à semer les germes de la rupture avec le gouvernement, concourant par là même aux événements de la Question royale<sup>(57)</sup>. Si elle devait être écrite, cette page de la carrière de Raoul Van Overstraeten a cependant eu l'effet de reléguer quelque peu au second plan son œuvre de conseiller militaire dans l'entre-deux-guerres. Si de nos jours, des études récentes<sup>(58)</sup> ont permis de mieux cerner sa contribution, souvent bénéfique, parfois nuisible, à la défense du pays durant cette période, il reste

---

(51) R. VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III*, p. 333.

(52) CEGES, AA 2247, Archives du général Raoul Van Overstraeten (photocopies), doc. 43 : *Programme de l'enseignement à l'École de Guerre* (02/1939).

(53) Sur cet incident, voir André BIKAR, « Les documents allemands saisis par les Belges à Mechelen-sur-Meuse, le 10 janvier 1940 », dans *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 29, 1970, pp. 893-948.

(54) Voir à ce sujet l'article détaillé de Gustaaf JASSENS, « België in januari 1940 : door Duitsland bedreigd, door Groot-Brittannië en Frankrijk onder druk gezet », dans *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 113 (1998), pp. 457-483.

(55) Dans la nuit du 13 au 14 janvier 1940, impressionné par les mesures d'alerte renforcée prescrites par le conseiller militaire du Roi, le général Van den Bergen, chef de l'état-major général de l'armée, ordonne l'ouverture des barricades à la frontière sud et interdit toute opposition à l'entrée des colonnes franco-britanniques sur le sol belge. Pour justifier cette initiative qui faillit compromettre la position internationale de la Belgique et l'entraîner dans la guerre, le chef d'état-major expliquera plus tard qu'il avait donné ces ordres en présence du général Van Overstraeten, qui n'émit aucune objection ni réflexion. Dans une longue lettre adressée au ministre de la Défense, l'intéressé dégagea sa responsabilité en démontrant qu'il était en réunion avec le Roi à Laeken lorsque les ordres en question furent donnés par le GQG vers minuit (APR, VO, 2/3 : *Le général-major Raoul Van Overstraeten à Monsieur le Ministre de la Défense* (29/01/1940).

(56) A. CRAHAY et J. GÉRARD, *op. cit.*, pp. 105-106.

(57) Voir, à cet égard, l'œuvre monumentale de Jan VELAERS et Herman VAN GOETHEM, *Leopold III: de koning, het land, de oorlog*, Tielt, 1994.

(58) Notamment les deux travaux, cités plus haut, de Jean Vanwelkenhuyzen et Jonathan Epstein.

Château de Laeken

31 Décembre 1940

Mon cher Général,

Je ne désire pas finir cette année si pénible sans vous dire toute ma reconnaissance et mon estime.

Depuis des mois, nous avons vécu ensemble de tragiques événements. Jour et nuit j'ai pu compter sur votre vigilance, sur votre énergie et sur votre dévouement; je ne l'oublierai pas!

Beaucoup vous ont critiqué et attaqué; que cela ne vous touche pas! Un jour la vérité sera établie et les véritables serviteurs du Pays seront reconnus et respectés.

Au seuil de l'année nouvelle je vous envoie mes vœux de bonheur.

Que 1941 nous apporte la paix et délivre notre cher Pays des malheurs qui l'accablent.

Croyez-moi toujours  
votre très affectueux

Léopold

au Général R. van Overstraeten.

732-3

Lettre de vœux du Roi Léopold III à son conseiller militaire à l'occasion de la nouvelle année 1941.  
Provenance: Raoul VAN OVERSTRAETEN, *Albert I-Léopold III. Vingt ans de politique militaire belge 1920-1940*, Bruges, Desclée-De-Brouwer, 1946, p. 752-3. (Photo: Mathias André)



Lors d'une tournée d'inspection des troupes au début mai 1940, le Roi et le général Denis passent à côté d'une auto blindée/mitrailleuse T15. Provenance : *L'illustration*, n°5072, 18 mai 1940.

que sa pensée militaire gagnerait à être mieux connue et, surtout, étudié davantage. Car parmi toutes les fonctions qu'il a exercées sous les règnes d'Albert I<sup>er</sup> et de Léopold III, c'est certainement en tant que penseur militaire que le général Van Overstraeten s'est le plus distingué dans sa carrière. C'est aussi à ce titre qu'il a rendu les plus éminents services à la monarchie et à la défense belge. En suivant attentivement l'évolution des

méthodes de guerre et en en tirant les conclusions qui s'imposent pour l'adaptation de l'appareil militaire belge dans les années 1930, Raoul Van Overstraeten a ainsi donné aux souverains les arguments pour préparer autant que possible la défense du pays à la prochaine guerre. À travers son influence, c'est donc aussi la lucidité d'Albert I<sup>er</sup> et de Léopold III sur les nécessités militaires de leur temps qui transparait.

## *Comptes rendus — Boekbesprekingen*

Olivier Defrance

« Je voudrais être Vice-Roi d’Égypte ».  
Le journal de voyage de Léopold, duc de  
Brabant 1862-63: Fondation Roi Baudouin,  
Bruxelles, 2018 (116 pages)  
ISBN 978-94-923-4710-7

*‘Ik had onderkoning van Egypte willen zijn’.*  
*Het reisdagboek van Leopold, hertog van*  
*Brabant, 1862-63: Koning Boudewijn-*  
*stichting, Brussel, 2018 (116 blz.)*  
ISBN 978-94-923-4709-1

Wijlen professor Jean Stengers noemde de dag dat hij voor het eerst met de vele duizenden documenten van het “Fonds Goffinet” had kennis gemaakt “één van de mooiste dagen van zijn leven”. Het gebeurt inderdaad maar zelden dat er een echte “archiefschat” opduikt. Het geheel van archieven dat als “Fonds Goffinet” in het Archief van het Koninklijk Paleis wordt bewaard, omvat de documenten die door koning Leopold I en door diens zoon Leopold, eerst als hertog van Brabant, later als Koning, aan Adrien Goffinet en nadien aan diens zonen Constant en Auguste waren toevertrouwd. Daarnaast bevat het ook archief dat door Adrien Goffinet en diens beide zonen zelf is gevormd. Het grootste deel van die documenten bestaat uit briefwisseling, studiedossiers, aantekeningen en dagboeknotities van koning Leopold II, zowel als prins als nadien als Koning. Het ‘Fonds Goffinet’ werd in 1993 door de Koning Boudewijnstichting aan het Archief van het Koninklijk Paleis in bewaring gegeven (overeenkomst nr. 93.02.I.40 tussen de Koning Boudewijnstichting en het Archief van het Koninklijk Paleis, 23 juni 1993).

Samen met professor Stengers heeft ondergetekende in 1997 met de publicaties *Nieuw licht op Leopold I & Leopold II. Het Archief Goffinet* en *Nouveaux regards sur Léopold Ier et Léopold II. Les Archives Goffinet* (beide uitgegeven door de Koning Boudewijnstichting) en met een gelijknamige tentoonstelling er voor gezorgd dat de documenten bekend en raadpleegbaar werden. Heel wat historici maken er voor hun onderzoek dan ook dankbaar gebruik van.

Wat de toekomstige koning Leopold II betreft, is er dankzij de documenten uit het “Fonds Goffinet” voor het eerst betrouwbare en gedetailleerde informatie over diens vormingsjaren voorhanden. De dagboeken die de prins in die jaren tijdens enkele reizen bijhield, en waarvan er een aantal in het “Fonds Goffinet” zijn bewaard, zijn daarvoor een eersterangs bron. Men ontdekt er dag na dag hoe een ambitieuze jonge man denkt en voelt. De dagboekantekeningen getuigen van zijn ervaringen, bedenkingen en toekomstdromen.

In de voorliggende publicatie, die zowel in het Frans als in het Nederlands beschikbaar is, bestudeert Olivier Defrance de reis die prins Leopold in de winter van 1862-1863 naar Egypte heeft gemaakt (blz. 26-108). Het is geen tekstuitgave, maar een goed gedocumenteerd en zeer boeiend verhaal waarin de prins dankzij goed gekozen citaten uit zijn dagboek voortdurend aan het woord is. Die letterlijk aan het dagboek ontleende zinsneden zijn in de tekst gemakkelijk herkenbaar omdat zij in een andere kleur (het lichtbruin) zijn gezet.

Vóór het corpus dat de reis zelf behandelt, zijn twee inleidende bijdragen opgenomen. In “De

reisnotities van Leopold” (blz. 5-11) situeert Mathilde Leduc-Grimaldi de reisaantekeningen van prins Leopold in een bredere cultuurhistorische context. In “België en Egypte: een mozaïek van vruchtbare betrekkingen” (blz. 12-23) schetst Marie-Cécile Bruwier de belangrijke economische en culturele contacten die er gedurende de 19<sup>de</sup> eeuw tussen Egypte en België hebben bestaan. Ook de belangstelling voor de oude Egyptische beschaving was groot en gaf zowel in België als in andere Europese landen aanleiding tot “egyptomanie” in toegepaste kunst en in architectuur.

Egypte was in het midden van de 19<sup>de</sup> eeuw een aangewezen bestemming voor Europeanen met gezondheidsproblemen. Die had de prins zeer zeker, maar uit de bewaard gebleven documenten blijkt ook zeer duidelijk dat de toekomstige koning zich vooral door zijn belangstelling voor economie en handel heeft laten leiden. Het is dan ook geen toeval dat de hertog van Brabant ter gelegenheid van zijn tweede reis de graafwerken van het Suezkanaal heeft bezocht. De toekomstige koning had uiteraard ook oog voor de archeologische overblijfselen van het oude Egyptische verleden, maar het is vooral zijn commerciële en economische interesse die als een rode draad door het hele reisverhaal loopt.

De publicatie is bijzonder fraai uitgegeven. Zij is geïllustreerd met talrijke eigentijdse foto's, waarvan er heel wat tot de verzameling van prins Leopold hebben behoord en die nu in de rijke fotoverzameling van het Archief van het Koninklijk Paleis worden bewaard. De Nederlandse vertaling van het geheel is zo goed als vlekkeloos, al mist men in de vertaalde citaten wel de charme – en de historische sensatie – van de oorspronkelijke Franse bron.

Met dit boek over de tweede reis van de toekomstige koning Leopold II naar Egypte brengt de Koning Boudewijnstichting andermaal een belangrijk document uit het “Fonds Goffinet” onder de aandacht. Dat Olivier Defrance werd gevraagd om de inhoud van het reisdagboek uit 1862-1863 voor het grote publiek te ontsluiten, is een uitstekende keuze geweest. De 19<sup>de</sup>-eeuwse Belgische monarchie is al sinds vele jaren zijn geliefkoosd werkterrein en met de archiefstukken uit het Fonds Goffinet is hij als geen ander vertrouwd.

Gustaaf Janssens

Baudouin D'hoore

*Het Koninklijk Paleis waar de Koning werkt en ontvangt. In foto's van toen en nu:*  
BAI, Kontich, 2018 (47 blz.) – bestaat ook in een Franse en in een Engelse versie –

Ter gelegenheid van de tentoonstelling “Het Koninklijk Paleis, waar Geschiedenis wordt geschreven”, die in de zomer van 2018 in het Paleis te zien was, verscheen een geïllustreerde brochure waarin duidelijk wordt aangetoond dat het Koninklijk Paleis van Brussel geen museum is, maar “een levendige plek waar geschiedenis wordt geschreven”. De brochure, eigenlijk een fraai uitgegeven historische wandelgids, neemt de lezer van bij het bestijgen van de Eretrap mee op het parcours dat bezoekers gedurende de openstelling van het Koninklijk Paleis gedurende de maanden juli en augustus kunnen volgen. Stap voor stap maakt de lezer kennis met de geschiedenis van de salons en de zalen en met de historische gebeurtenissen waarvan zij getuige zijn geweest. De tekst is zeer leesbaar en helder en wordt ondersteund door goed gekozen illustraties. Dat sommige foto's jammer genoeg toch wel wat te klein zijn weergegeven doet niets af aan de blijvende waarde van deze publicatie.

Gustaaf Janssens

Bertrand Goujon

*Les Arenberg* <sup>(1)</sup>

Editions PUF : Paris, 2017 (1072 pages).

ISBN : 978-2-13-063165-1

L'auteur, qui a puisé dans le réservoir considérable des archives princières – lesquelles sont parfois d'un accès limité – s'est attaché à une période moins connue de cette célèbre dynastie transnationale, soit le siècle qui va de 1820 à 1919.

---

(1) On sait que la grammaire et l'usage français interdisent de placer la particule nobiliaire avant le nom quand celui-ci n'est pas précédé d'un prénom, d'une qualification, d'un titre, d'un grade ou d'une fonction, tout simplement parce que cette particule était à l'origine une simple préposition. Néanmoins, en cas de particule élidée ou de nom monosyllabique, le *d'* ou le *de* sont repris, et ce pour une question d'euphonie. Cet usage vaut pour la plupart des familles (les d'Oultremont, les d'Albert de Luynes, les d'Ursel, etc.), mais n'est pas obligatoire (il est même déconseillé) pour les grandes maisons souveraines. On dit les Orléans, les Aragon, les Oldenbourg, les Albe, les



C'est en effet l'époque où, délaissant le cadre « bourguignon » des origines, les Arenberg, issus de la maison de Ligne, ont assumé pleinement leur rôle de grands propriétaires européens. Des familles, comme les Croÿ, les Salm, les Schwarzenberg, les Liechtenstein et, dans une moindre mesure, les Merode, les Pignatelli, les d'Harcourt ou les Rohan, peuvent leur être comparées, sans pour autant atteindre le même niveau de splendeur ni d'ingéniosité financière. A ce titre, Bertrand Goujon étudie un phénomène européen des élites dont on attendait une synthèse bien argumentée. Il est étonnant cependant qu'il n'ait pas été frappé par le destin des grandes dynasties juives, comme les Rothschild, les Sassoon, les Pereire, les Montefiore, les Cahen d'Anvers ou les Camondo, brillant de la même splendeur et du même génie de l'ostentation. Certes, ces familles ne se sont jamais référées aux croisades pour marquer le début de leur gloire, mais, en revanche, s'enracinent dans une tradition biblique qui participe du même phénomène. Elles aussi se sont jouées des frontières et des allégeances pour mieux affirmer une vocation qu'on doit bien se résoudre à qualifier de *cosmopolite*.

Il est de notoriété publique que les ducs et princes d'Arenberg, dans l'histoire des Pays-Bas du Sud, jouaient un rôle d'Etat dans l'Etat. D'immenses propriétés, formées par des héritages miraculeux, les plaçaient très au-dessus de notre aristocratie nationale qui survivait dans le contexte d'une régression vers la féodalité, propre à la réaction catholique face à l'indépendance des Provinces-Unies. Cela n'empêcha pas la famille de s'empêtrer dans un endettement chronique au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Curieusement, la chute de l'ancien Régime coïncida avec sa résurrection. A la veille de la Première Guerre mondiale, jamais le train de vie de la noblesse ni de la haute bourgeoisie ne fut plus étincelant. Comme si la Révolution française avait ouvert une boîte de Pandore tout à fait imprévisible en décuplant la liberté, mais aussi les talents qui l'accompagnent. Nous assistons de nos jours au même phénomène : la perception des injustices sociales n'a pas empêché l'écart entre les riches et les pauvres de s'accroître de manière inimaginable au niveau mondial. Les idéaux révolutionnaires accouchent d'une souris alors que le traumatisme engendré par l'instabilité que ressentent les puissants aboutit à des performances inouïes dans le sens contraire.

A ceux qui rêvent de la société juste et parfaite, la réalité oppose chaque fois des démentis cinglants.

Pour résumer la situation, on peut dire des Arenberg au XIX<sup>e</sup> siècle : Zorro, le retour ! Et quand Hedwige de Ligne en 1897 épousa Engelbert-Marie, duc d'Arenberg, la princesse Charles de Croÿ se permit d'écrire : *Hedwige épouse le Soleil*. Il faut dire que, de quelque 10.825 hectares au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la fortune de l'aîné de famille se chiffrait à environ 36.000 hectares (2) cent ans plus tard. Et le duc Engelbert-Marie était considéré comme la 53<sup>e</sup> fortune mondiale en 1905.

Cet accroissement spectaculaire était dû à une politique matrimoniale traditionnelle, mais surtout à une gestion rigoureuse, empreinte de progrès techniques sans être vraiment innovante, ainsi qu'à un début d'exploitation industrielle bien avant les autres familles de l'aristocratie.

Servi par une documentation exceptionnelle, l'auteur commente, à travers les Arenberg, tous les aspects du phénomène aristocratique version haute société (ce qui est devenu au XX<sup>e</sup> siècle la Jet Set) : la durée, la lignée, la chasse aux mésalliances, l'engagement politique, les mondanités, les collections d'œuvres d'art, le mécénat, le renouveau catholique, l'éveil des nationalismes et du militarisme, le colonialisme, le grand capitalisme, l'engagement social ainsi que les rapports tantôt courtois tantôt relativement tendus avec les monarchies, pourtant presque toutes apparentées.

Ligne et les Arenberg, par exemple, parce que leur souveraineté les rapproche d'un nom de lieu dont la notoriété équivaut à celle de la famille et qu'il serait incongru de faire précéder d'une préposition. Dans le cas de souverainetés nationales, on augmente de la dignité régaliennne le patronyme : on ne dit pas : les France, les Angleterre, les Suède, les Belgique, les Italie, les Espagne, mais soit le nom de leur dynastie (les Capétiens, les Wittelsbach, les Bragance...) soit leur nom et fonction dans le même élan de solennité : les rois de France, les rois d'Italie, etc. Nuances, nuances...

(2) Ce qui n'était d'ailleurs pas grand-chose à côté des 184.000 hectares du prince de Liechtenstein, des 207.000 hectares du prince de Schwarzenberg et des 243.000 hectares du prince Esterhazy.

En 1830/31, Prosper-Louis d'Arenberg, bien malgré lui, était le candidat du Vatican au trône de Belgique. A plusieurs reprises, les Saxe-Cobourg-Gotha ne purent cacher un certain agacement à l'égard d'une maison qui prenait autant de place, même si la reine Elisabeth (comme sa tante l'impératrice du même prénom, surnommée Sissi) descendait d'Amélie d'Arenberg, duchesse en Bavière. Par la suite, l'éclat du nouvel empire allemand, où Guillaume II favorisait ouvertement les grandes maisons historiques, entraîna un glissement (le premier) de la famille vers le monde germanique où elle puisait sa souveraineté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. A Nordkirchen, le *Deutsches Versailles*, le duc d'Arenberg prit définitivement sa revanche sur la Révolution française, ce qui lui valut le terrible retour de flamme de 1918. Les Arenberg de la branche aînée, autrefois si adulés, furent soudain considérés comme des *boches*, traîtres à la patrie et haïssables. Même si la lignée sembla victime d'un coup fatal, sa grandeur persista, mais de façon infiniment plus discrète. Qu'on l'accepte ou non, les membres de la famille ont toujours été intelligents et ont assimilé les leçons de l'histoire.

La branche française, inaugurée par le prince Pierre d'Arenberg (créé duc par Charles X juste avant la révolution de 1830. De ce fait, le diplôme ne fut jamais enregistré), se distingua par la très forte personnalité de son fils, le prince Auguste, homme politique, entrepreneur, homme d'affaires, légitimiste puis républicain modéré qui comprit avant beaucoup d'autres que son siècle était en mutation perpétuelle. Proust, qui l'admirait, en fit le *prince d'Agrigente*. De manière aussi étonnante que la haute société juive, cette branche se francisa au point d'adopter sincèrement le nationalisme cocardier qui marqua la guerre de 1914. Mais l'ADN d'une telle famille resta toujours imprégné de son passé cosmopolite et de son engagement européen.

La formation de plusieurs branches cadettes chez les Arenberg n'était pas nouvelle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les princes de Chimay et les princes de Barbançon formaient avec leur branche aînée une trilogie où les personnalités pouvaient s'affirmer de manière indépendante. Le tout s'inscrivait cependant dans le cadre des Pays-Bas catholiques. Mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la montée des nationalismes, les porteurs du nom devaient se dégager de leur gangue et faire oublier leur origine

commune, dans un mouvement de va et vient entre la Belgique, la France, la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Cela exigeait de chaque membre de la lignée un engagement politique ou économique qui fût sans référence à l'unité familiale, tout en gardant secrètement au fond de l'âme un fort sentiment d'appartenance. Un peu comme les juifs marranes de l'Espagne mozarabe qui se convertissaient au christianisme, mais qui continuaient secrètement à pratiquer leurs rites millénaires. Inutile de préciser que la performance fut parfaitement réussie.

Tout cela rend fascinante la lecture du livre de Bertrand Goujon. Bien sûr, cette somme de plus de 1000 pages ne se lit pas comme *Angélique, marquise des Anges* ou comme *L'Affaire du collier*. C'est une analyse sociologique et anthropologique de grande envergure. Son côté original est d'approfondir le rôle économique d'une série de personnages qui ont réussi à marquer l'histoire par leur non-conformisme tout en affichant une solidité à toute épreuve ainsi qu'un charme collectif indubitable. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, on ne vit pas un Arenberg qui se montrât sot ni mesquin. Bien au contraire, l'éclat de certains de ses représentants nous éblouit encore, sans qu'il n'y eût jamais de supercherie dans cette réputation flatteuse.

Dans sa description du monde aristocratique gravitant autour des Arenberg ou côtoyant leur destinée, l'auteur pêche parfois par un soupçon de naïveté. Il a l'immense mérite d'affronter un milieu, si souvent décrit et si mal interprété, mais il ne connaît apparemment pas de manière approfondie l'univers de non-dits étranges qui le caractérise. Marcel Proust est l'auteur qui s'est le plus subtilement introduit dans cette nébuleuse à la fois baroque et figée, excentrique et conventionnelle, intelligente et un peu ridicule, mais toujours attachante par son côté unique et par sa quête maîtrisée d'identité sur fond de contradictions abyssales. L'aristocratie est un théâtre dont les acteurs sont les prisonniers consentants d'une image qui les dépasse. Et ses petites gens sont le revers d'une réelle grandeur. Instrumentaliser les Arenberg dans une simple dimension sociologique est perdre un rien ce qui fait leur étonnante singularité.

Olivier de Trazegnies

Mark Van den Wijngaert

*Tegen de stroom in. Leopold III.*

*Zijn leven, zijn betekenis*

Uitgeverij Manteau/WPG Uitgevers België

nv: Antwerpen, 2017

(156 blz. Geïllustreerd – Bibliografie – Index)

ISBN978 90 223 3341 9

In voorliggend boek gewijd aan onze vierde koning schetst Mark Van den Wijngaert een beknopte maar overzichtelijke synthese van het leven van Leopold III en tevens van zijn betekenis in de context van de politieke geschiedenis van België.

In een eerste deel komen alle bijna klassieke aspecten van de biografie van de Koning aan bod: zijn opvoeding en vorming, zijn huwelijk met Astrid, zijn tweede huwelijk met Lilian Baels, de oorlogsperiode en de daarop volgende ballingschap, zijn troonsafstand. Dat omvat ongeveer de helft van het boek.

Het tweede deel is besteed aan zijn politieke betekenis als regerend staatshoofd. Vanzelfsprekend krijgt de zogenaamde Koningskwesitie tijdens het regentschap veel aandacht, maar ook de jaren na Leopolds troonsafstand, van 1950 tot 1960, die als dyarchie worden omschreven omdat Leopold toen nog samenwoonde met zijn zoon Boudewijn. Als staatshoofd zou Boudewijn eerst als Koninklijke Prins fungeren (1950-1951) en pas daarna, vanaf 1951, als vijfde Koning der Belgen.

Op het kaft van het boek wordt aangekondigd dat de auteur elementen toevoegt aan het bestaand onderzoek dat in de voorliggende nieuwe synthese uitmondt. Als Van den Wijngaert inderdaad op recenter onderzoek voortbouwt, zoals het een wetenschappelijk historicus betaamt, is het ons niet duidelijk in welke mate de auteur zelf nieuwe elementen aanbrengt. Immers het boek bevat geen voetnotenapparaat en er is geen verwijzing, ook niet in de bibliografie, naar tot dan toe onontgonnen archivalische bronnen.

Van den Wijngaert heeft een zeer vruchtbare productie van studies gewijd aan de Belgische monarchie op zijn actief. Dat valt niet te ontkennen. Maar de ondertoon is zelden positief voor de Belgische koningen. Betreffende het voorliggend werk is dat niet anders. De titel "*Tegen de stroom in*" kondigt dat ook aan en misschien is de keuze niet onbewust.

De auteur laat niet na in de verf te zetten hoe zeer Leopold III op gespannen voet leefde met de regering. Misschien moet men nuanceren en aanstrepen dat het vooral spanningen tussen de Koning en sommige ministers betrof. Het leeftijdsverschil tussen vorst en sommige leden van de regering, los van karaktereigenschappen aan beide kanten, zullen daar zeker toe hebben bijgedragen.

De auteur verwijt de Koning immers een neiging naar autoritarisme. Schrijft de auteur zelf niet: "*Leopold is een kind van zijn tijd. Autoritaire regeringsvormen hebben de bovenhand gebaald in Italië en Duitsland en ze schijnen de economische crisis beter het hoofd te kunnen bieden dan de parlementaire stelsels* (p. 45)." Niet alleen in Italië en Duitsland, maar zowat in heel Europa. De auteur vermeldt immers zelf dat in België de regeringen weinig stabiel waren (pp. 77 en 92). Sinds het aantreden van koning Leopold III in 1934 en tot aan het uitbreken van de oorlog in mei 1940, hebben tien regeringen elkaar opgevolgd, herschikkingen binnen de regeringen niet meegerekend<sup>(1)</sup>. Dat de Koning wenste dat er meer stabiliteit aan de dag zou worden gelegd was dus zeker niet uit den boze.

Het valt wel op dat de auteur vrijwel steeds de politici gelijk geeft. En al staat het vast dat de opvatting van de rol van staatshoofd precies tijdens de regering van Leopold III – en zoals trouwens evenzeer elders, in andere landen – aan een evolutie onderhevig was, dan nog moet men voorzichtig oordelen. Een interpretatie, strikt en ongenueanceerd in het licht van de afloop van omvangrijke wereldschokkende gebeurtenissen zoals de Tweede Wereldoorlog, is ons inziens niet helemaal correct; want dan wordt de politieke geschiedschrijving onkritisch herleid tot het grote gelijk van de overwinnaars.

Het valt op hoe weinig of geen positieve aspecten uit de regeerperiode van Leopold III worden toegelicht. Als aankomend vorst werd hij door het volk op handen gedragen. En zelfs bij de capitulatie (p. 111). Moet men dan niet aannemen dat in een dergelijk perspectief de vorst niet tegen de stroom in roeit? Of heeft de bevolking nooit gelijk maar alleen de politieke machthebbers?

---

(1) Van den Wijngaert spreekt zelfs van twaalf regeringen (!) en tweeëntwintig regeringscrisisen (p. 77).

Enkele opmerkingen. Dat Astrid “*genoot om met een sportwagen te racen*” (p. 30) komt ons onbekend en verrassend over. Dat koning Albert I zijn zoon voorhield dat “*ministers schatplichtig zijn aan de Koning en niet aan de politieke partijen*” (p. 40) is conform aan wat de Grondwet voorschrijft. De term ‘schatplichtig’ zelf is op de koop toe overdreven en niet op zijn plaats. Dat de SS-leiding in Hirschstein waar de Koninklijke familie gevangen zat de mogelijkheid heeft geboden om radio-uitzendingen te beluisteren is niet juist (p. 57). Wel zijn de ‘gevangenen’ erin geslaagd een radio in elkaar te knutselen om er in het geheim naar zeldzame uitzendingen te luisteren. De legende onder de foto in Berchtesgaden (p. 109) vermeldt generaal Van Overstraeten

rechts van de Koning, in plaats van Robert Capelle, secretaris van Leopold III. Van Overstraeten was wel aanwezig maar is niet herkenbaar op de foto. Dat de Koning “*in de zomer van 1940 verkeerd heeft gegokt*” (p. 122) is nogal drastisch verwoord. Leopold beschouwde de oorlog niet als spel, maar als een drama waarin België was meegesleept en waarin hij aan sterke morele principes vasthield. Dat kan niet van elke minister beweerd worden.

Tenslotte moet gezegd worden dat het boek wel echt vlot leest. Men mag hopen dat de lezer het met voldoende kritische zin zal weten door te nemen.

Christian Koninckx

## *Chronique — Kroniek*

### **Assemblée Générale Statutaire le 22 mai 2018**

Le 22 mai 2018 s'est tenue au Belvue dans les salons du Borgendael l'Assemblée Générale statutaire de notre Association .

### **Visite de l'exposition consacrée aux couvertures royales du *Soir Magazine* Le samedi 2 juin 2018**

Sous la conduite d'un journaliste du *Soir*, Monsieur Pierre De Vuyst, l'un des organisateurs de cette exposition qui avait lieu aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, nous avons passé en revue les nombreux exemplaires de couvertures du *Soir Magazine*. Il s'agissait de près de 300 couvertures à effigie royale, sélectionnées sur une période allant de 1928 à 2018, soit 90 ans d'existence de ce magazine. Monsieur De Vuyst a commenté pour nous les plus emblématiques d'entre elles, émaillant son discours de beaucoup d'anecdotes historiques vécues dans les coulisses de la rédaction en rapport avec l'actualité royale. Ce périodique s'est d'abord intitulé *Le Soir Illustré*, puis le *Soir Magazine* à partir de l'an 2000, abrégé maintenant en *Soir Mag*. L'actualité royale a très régulièrement fait la Une, se retrouvant en couverture, l'intérêt des lecteurs étant toujours très vif par rapport aux faits et gestes des souverains. Il y a là des événements historiques comme des moments plus intimes, certaines photographies sont très représentatives, d'autres bien moins connues, c'est en tout cas un beau panorama de 5 règnes depuis celui du roi Albert I jusqu'au celui du roi Albert II, sans oublier la Régence du prince

### **Statutaire Algemene Vergadering 22 mei 2018**

De Statutaire Algemene Vergadering van onze vereniging vond plaats op 22 mei 2018 in de Borgendaalsalons van het Museum BELvue.

### **Bezoek aan de tentoonstelling van "koninklijke tijdschriftomslagen van *Soir Mag*" op zaterdag 2 juni 2018**

Begeleid door de heer Pierre De Vuyst, een journalist van *Le Soir* en medeorganisator van deze tentoonstelling in de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, liepen we doorheen een selectie van een driehonderdtal tijdschriftomslagen van *Soir Magazine*. De omslagen waren gekozen over de periode van 1928 tot 2018, naar aanleiding van het 90 jaar bestaan van het tijdschrift, en toonden telkens telkens vorstelijke personen. De heer De Vuyst vestigde onze aandacht op de meest symbolische omslagen en vertelde hierbij boeiende anecdotes die hij beleefd had tijdens het opvolgen van de koninklijke actualiteit. Voorheen heette het tijdschrift *Le Soir Illustré*, in 2000 kreeg het de benaming *Soir Magazine*, heden afgekort tot *Soir Mag*. De koninklijke actualiteit haalde regelmatig de frontpagina, want de lezers zijn nog steeds zeer geïnteresseerd in het doen en laten van de leden van de Koninklijke Familie. Het ging om historische gebeurtenissen, maar ook om meer intieme momenten. Sommige omslagfoto's waren alom bekend, andere veel minder; in elk geval was het een mooi overzicht van vijf regeerperiodes vanaf koning Albert I tot en met koning Albert II, zonder het Regentschap

Charles. C'est aussi un regard original, celui du photographe, qui nous rappelle le point de vue d'une époque comme l'évolution des techniques de photographie.

### **Réception au Palais Royal le 26 juillet 2018**

Le 26 juillet 2018 s'est tenue au Palais Royal la réception destinée aux membres de notre Association qui ont eu ainsi l'occasion de découvrir de manière privilégiée l'exposition « Le Palais Royal, où s'écrit l'Histoire » dont vous lirez le compte rendu ci-après.

B. de Muysers Lantwyck

### **Exposition "Le Palais Royal, où s'écrit l'Histoire"**

Lors de l'ouverture estivale du Palais Royal de 2015 à 2017, les visiteurs ont pu découvrir les artistes de la Famille Royale. Les paysages romantiques de la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, Comtesse de Flandre, la passion des arts de la reine Elisabeth et l'oeuvre de Karel van Vlaanderen ont successivement été présentés dans la Grande Galerie.

Du 22 juillet au 2 septembre 2018 l'exposition "Le Palais Royal, où s'écrit l'Histoire" a permis aux visiteurs d'en apprendre plus sur les grands événements historiques qui ont eu lieu dans les différentes salles, ainsi que sur l'utilisation actuelle de ces salles.

Le point de départ pour l'élaboration de l'exposition était la constatation que les visiteurs qui achètent le guide du visiteur n'ont que des explications succinctes sur les tableaux, sculptures et autres oeuvres d'art qui jalonnent le parcours. Pour des raisons compréhensibles, ce parcours est strictement délimité par un tapis rouge et des cordelières. La plupart des visiteurs ont l'impression d'être dans un musée où le temps s'est figé. Cela vaut certainement pour les nombreux visiteurs étrangers qui visitent notre capitale et qui ne suivent pas l'agenda officiel de la Famille Royale via les médias. Rien n'a jamais montré aux visiteurs que le Roi travaille effectivement au Palais et que, en dehors de quelques semaines en

van prins Karel te vergeten. De oorspronkelijke visie van de fotografen gaf een goed beeld van de tijdsgeschiedenis, maar ook van de technische vooruitgang van de fotografie.

### **Receptie op het Koninklijk Paleis op 26 juli 2018**

Op 26 juli 2018 werd aan de leden van onze vereniging in het Koninklijk Paleis een receptie aangeboden. Tezelfdertijd was er gelegenheid om – buiten de publieksuren – de tentoonstelling "Het Koninklijk Paleis, waar Geschiedenis wordt geschreven" te ontdekken. Een uitvoerig verslag hiervan vindt u hierna.

B. de Muysers Lantwyck

### **Tentoonstelling "Het Koninklijk Paleis, waar Geschiedenis wordt geschreven"**

Van 2015 tot 2017 konden de bezoekers tijdens de zomeropening van het Koninklijk Paleis kennis maken met de kunstenaars van de Koninklijke Familie. De romantische landschappen van prinses Marie van Hohenzollern-Sigmaringen, Gravin van Vlaanderen, de passie voor kunst van koningin Elisabeth en het oeuvre van Karel van Vlaanderen werden achtereenvolgens belicht in de Grote Galerij.

Van 22 juli tot 2 september 2018 konden de bezoekers met de tentoonstelling "Het Koninklijk Paleis, waar Geschiedenis wordt geschreven" meer te weten komen over de belangrijke historische gebeurtenissen die in de verschillende zalen hebben plaatsgevonden en waarvoor die zalen werden en anno 2018 nog steeds worden gebruikt.

Het vertrekpunt voor de uitwerking van deze tentoonstelling was de vaststelling dat de bezoekers die de bezoekersgids aanschaffen, enkel beperkte uitleg krijgen over de schilderijen, beeldhouwwerken en andere kunstwerken op het parcours. Dat parcours is om begrijpelijke redenen ook strak afgebakend met een rode loper en koorden. De meeste bezoekers hebben dan ook de indruk dat ze zich in een museum bevinden waar de tijd is blijven stilstaan. Dat is zeker het geval voor de vele buitenlandse toeristen die onze hoofdstad bezoeken en die de officiële agenda van



Panneau d'introduction en haut de l'Escalier d'Honneur / Introductiepaneel bovenaan de Eretrap



Le roi Philippe, la reine Mathilde, la Secrétaire d'État Zuhair Demir et le Ministre Guy Vanhengel reçoivent des explications de Baudouin D'hoore près d'une vitrine dans la Salle du Trône / Koning Filip, koningin Mathilde, Staatssecretaris Zuhair Demir en Minister Guy Vanhengel krijgen uitleg van Baudouin D'hoore bij een vitrine in de Troonzaal

juillet et août, les salles sont fréquemment utilisées pour des activités diversifiées comme des dîners, des réceptions, des remises de prix ou des concerts.

Le cinquième anniversaire de la prestation de serment du roi Philippe était le bon moment pour montrer ce que le Roi fait au Palais. D'autant plus qu'avant 2013, de nombreuses activités comme la prestation de serment du gouvernement fédéral ou les remises de lettres de créance des ambassadeurs, se déroulaient au château de Laeken. Depuis 2013 le Palais Royal de Bruxelles est plus que jamais le principal lieu de travail du Chef de l'État. L'objectif de l'exposition était de montrer des événements depuis 2013, mais également des événements depuis le règne du roi Léopold I<sup>er</sup>. La combinaison du présent et du passé permettait de mettre l'accent sur la continuité de l'utilisation du Palais par les rois successifs. Le présent est l'histoire de demain. Nous arrivons ainsi au titre de l'exposition.

Il apparut d'emblée que l'exposition ne serait pas conçue comme une exposition classique dans une salle du Palais, mais plutôt comme un parcours à travers les différentes salles. Il fallait que dans chaque salle le visiteur puisse visualiser les événements historiques qui avaient eu lieu à cet endroit précis, ainsi que les activités qui s'y déroulent encore de nos jours.

L'exposition serait principalement constituée d'images. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle il n'existe que quelques lithographies et aquarelles qui montrent la Grande Antichambre, où fut célébré le 27 juillet 1857 le mariage religieux de la princesse Charlotte avec l'archiduc Maximilien d'Autriche, futur empereur du Mexique. C'est également dans cette pièce que la dépouille du roi Léopold I<sup>er</sup> fut exposée en décembre 1865. Ce n'est qu'en 1923 que le roi Albert I<sup>er</sup> autorisa pour la première fois un photographe à le prendre en photo dans une des salles de réception du Palais. Le photographe britannique Vandyck fit quelques photos dans la Salle Empire à l'occasion de la visite officielle du roi Georges V et de la reine Mary de Grande-Bretagne, qui posèrent aux côtés du roi Albert et de la reine Elisabeth. Trois ans plus tard, le 10 novembre 1926, le même photographe réalisa dans la Salle des Glaces les photos officielles du mariage du prince Léopold, Duc de Brabant, avec la princesse Astrid de Suède. Des

de Koninklijke Familie niet volgen via de media. Niets heeft de bezoekers er ooit op gewezen dat de Koning effectief op het Paleis werkt en dat de zalen buiten enkele weken in juli en augustus volop worden gebruikt voor uiteenlopende activiteiten zoals diners, recepties, prijsuitreikingen of concerten.

De vijfde verjaardag van de eedaflegging van koning Filip was het goede moment om te tonen wat de Koning doet op het Paleis. Zeker ook omdat vóór 2013 heel wat activiteiten zoals de eedaflegging van de federale regering of de ontvangst van de geloofsbrief van buitenlandse ambassadeurs vaak in het kasteel van Laken plaatsvonden. Sinds 2013 is het Koninklijk Paleis van Brussel meer dan ooit de voornaamste werkplek van het Staatshoofd. Naast gebeurtenissen sinds 2013 was het ook de bedoeling om gebeurtenissen sinds de regeerperiode van koning Leopold I te tonen. Door zo de brug te slaan tussen heden en verleden, werd de nadruk gelegd op de continuïteit van het gebruik van het Paleis door de opeenvolgende koningen. Het heden is de geschiedenis van morgen. Zo komen we bij de titel van de tentoonstelling.

Van meet af aan was het duidelijk dat de tentoonstelling niet zou worden opgevat als een klassieke tentoonstelling in één zaal van het Paleis, maar eerder als een parcours doorheen de verschillende zalen. De bezoeker moest in elke zaal kunnen zien welke historische gebeurtenissen precies daar hebben plaatsgevonden en voor welke activiteiten ze nu nog worden gebruikt.

De tentoonstelling zou vooral uit beeldmateriaal bestaan. Voor de 19<sup>de</sup> eeuw zijn er slechts enkele litho's en aquarellen die de Grote Voorkamer tonen, waar het kerkelijk huwelijk van prinses Charlotte met aartshertog Maximiliaan van Oostenrijk, toekomstig keizer van Mexico, werd ingezegend op 27 juli 1857, en waar in december 1865 het stoffelijk overschot van koning Leopold I werd opgebaard. Pas in 1923 liet koning Albert I voor het eerst een fotograaf toe om foto's van hem te nemen in een van de ontvangstzalen van het Paleis. In de Empirezaal maakte de Britse fotograaf Vandyck enkele foto's van koning Albert en koningin Elisabeth met koning George V en koningin Mary van Groot-Brittannië die op officieel bezoek in ons land waren. Drie jaar later, op 10 november 1926, maakte dezelfde fotograaf





Deux modules d'exposition dans la Grande Antichambre / Twee tentoonstellingsmodules in de Grote Voorkamer



Des images de la remise des lettres de créances étaient montrées dans la Salle Empire / In de Empirezaal werden beelden getoond van de overhandiging van geloofsbrieven die er plaatsvinden

photos sur lesquelles l'on reconnaît clairement l'imposante cheminée. Sous son règne, le roi Léopold III n'accorda que quelques sessions photos dans les salles du Palais.

Ce n'est qu'au milieu des années '50 que le roi Baudouin commença à autoriser les photographes de presse à prendre des photos lors de certaines activités, comme les réceptions de Nouvel An. La création en 1953 du Service de Presse du Palais Royal n'était probablement pas étrangère à cette plus grande ouverture aux médias. Les Archives du Palais Royal conservent une grande collection de photos couvrant l'ensemble des activités officielles du roi Baudouin. Une collection qui a pu être utilisée pour l'exposition. Pour le règne du roi Albert II, c'est principalement à l'agence Belga qu'il a été fait appel. Pour le règne du roi Philippe, c'est également la même agence qui a été sollicitée, ainsi que les photos prises depuis 2013 par le Service Médias et Communication du Palais.

Au total ce sont environ 20.000 photos prises dans les différentes salles sur le parcours de visite qui ont été visionnées. Sur un millier de photos utilisables, 102 ont finalement été sélectionnées. Un élément important pour la sélection était le fait que la salle devait être reconnaissable. Le visiteur devait pouvoir voir que la photo avait été prise dans la salle dans laquelle il se trouvait. Les photos en gros plan n'ont pas été retenues.

Il était également important de montrer que les Rois reçoivent des personnes d'horizons très diversifiés. Spontanément, on songe d'abord à des chefs d'État étrangers et des hauts dignitaires belges et étrangers. Ceux-ci constituent bien entendu une grande partie des invités du Roi. Mais ce sont tout autant des scientifiques, des artistes, des sportifs, des compatriotes méritants, des citoyens engagés et des enfants qui sont reçus au Palais. Des photos ont été sélectionnées qui montrent le roi Baudouin et sa fiancée doña Fabiola recevant les équipes de football du Standard de Liège et du Real Madrid dans la Salle Empire en 1960, l'artiste Patrick Corillon qui en 2004 présente ses "Fleurs du Palais Royal" à la reine Paola dans la même Salle Empire, ou des enfants qui ont pu s'asseoir sur le beau tapis du Petit Salon Blanc pour écouter la reine Mathilde qui participe à la Semaine de Lecture à Voix haute.

in de Spiegelzaal de officiële trouwfoto's van prins Leopold, Hertog van Brabant, met prinses Astrid van Zweden. Foto's waarop de imposante schouw duidelijk te herkennen is. Tijdens de regeerperiode van koning Leopold III werden slechts enkele fotosessies toegestaan in zalen van het Paleis.

Pas vanaf het midden van de jaren '50 begon koning Boudewijn persfotografen toe te laten om beelden te maken van bijvoorbeeld de nieuwjaarsrecepties. Dat het Koninklijk Paleis sinds 1953 over een eigen Persdienst beschikte, zal niet vreemd zijn geweest aan deze grotere openheid naar de media toe. Het Archief van het Koninklijk Paleis bewaart een grote verzameling foto's van alle officiële activiteiten van koning Boudewijn waaruit kon worden geput voor de tentoonstelling. Voor de regeerperiode van koning Albert II kon een beroep worden gedaan op het agentschap Belga, en voor de regeerperiode van koning Filip eveneens op Belga, alsook op de foto's die sinds 2013 worden gemaakt door de Dienst Media en Communicatie van het Paleis.

Alles samen werden ongeveer 20.000 foto's bekeken die gemaakt werden in de verschillende zalen op het bezoekersparcours. Van een duizendtal bruikbare foto's werden er uiteindelijk 102 weerhouden. Bij de keuze werd rekening gehouden met het feit dat de zaal herkenbaar moest zijn. De bezoeker moest kunnen zien dat de foto werd genomen in de zaal waarin hij zich bevond. Close-up foto's kwamen dan ook niet in aanmerking.

Verder was het ook belangrijk om aan te tonen dat de Koningen heel uiteenlopende personen ontvangen. Spontaan denkt men in eerste instantie aan buitenlandse staatshoofden en hoogwaardigheidsbekleders uit binnen- en buitenland. Die vormen uiteraard een groot deel van de genodigden van de Koning, maar daarnaast worden evenzeer wetenschappers, kunstenaars, sporters, verdienstelijke landgenoten, geëngageerde burgers en kinderen ontvangen op het Paleis. Zo werden bijvoorbeeld foto's geselecteerd van de ontvangst door koning Boudewijn en zijn verloofde doña Fabiola van de voetbalploegen van *Standard de Liège* en *Real Madrid* in 1960 in de Empirezaal, van kunstenaar Patrick Corillon die in 2004 zijn "Bloemen van het Koninklijk Paleis" in dezelfde Empirezaal voorstelt aan koningin

Les photos ont été reproduites sur des modules d'exposition qui n'obstruaient pas la vue sur les salles. Comme la plupart des visiteurs viennent pour voir le Palais et pas spécialement les expositions qui s'y tiennent, le choix a été fait de textes explicatifs succincts. Afin de rendre les modules visuellement attrayants, ils ont été ornés de photos de détails du décor, comme une tête de lion ou un motif du parquet. Pour les nombreux enfants qui visitent le Palais en famille, cela pouvait devenir un jeu de repérer les détails.

L'exposition montrait clairement que les magnifiques salles de réception du Palais sont utilisées. De nombreux visiteurs se demandent si le Roi dispose également d'un bureau au Palais ? Le bureau du Roi est toutefois trop éloigné du parcours de visite pour pouvoir y être intégré. Cette pièce, où le Roi reçoit e.a. le Premier ministre pour une audience hebdomadaire le lundi, a été évoquée dans le Salon des Maréchaux. Depuis le réaménagement de ce salon en 2010, le bureau du roi Albert Ier s'y trouve. Il s'agit d'un magnifique meuble que le Roi-Chevalier utilisait au château de Laeken. Albert Ier disposait également d'un bureau au rez-de-chaussée du Palais, sur un angle. En 1935 le roi Léopold III fit appel à l'architecte Henry Van de Velde pour aménager la salle qui servait jusque-là aux réunions du Conseil des Ministres, en bureau du Roi. Plus de 80 ans plus tard, cette pièce est encore toujours le bureau de travail du chef de l'État. La décoration typiquement art déco des années '30 a été remplacée à l'initiative du roi Baudouin par une décoration moins prononcée et qui en grandes lignes est conservée jusqu'à nos jours.

Après le Salon des Maréchaux, le visiteur accède à la Salle du Trône. Cette salle est de loin la salle la plus utilisée du Palais. C'est également ici que les événements historiques les plus importants ont eu lieu. Comme l'exposition "Émerveillement" de la Politique scientifique fédérale (Belspo) se tenait dans la Grande Galerie, tout l'espace de la Salle du Trône était disponible pour l'exposition "Le Palais Royal, où s'écrit l'Histoire".

Le roi Léopold II avait fait construire cette salle dans les années 1870 pour en faire la salle de bal. Jusqu'au début des années 1930 plusieurs bals de la Cour étaient organisés annuellement. Quelques documents provenant des Archives du Palais Royal éclairèrent l'organisation de ces bals. Il y

Paola, of van kinderen die op het fraaie tapijt in het Klein Wit Salon mogen zitten om naar koningin Mathilde te luisteren die deelneemt aan de Voorleesweek.

De foto's werden getoond op tentoonstellingsmodules die het zicht op de zalen niet belemmerden. De tekst werd bewust beknopt gehouden. De meeste bezoekers komen namelijk om het Koninklijk Paleis te bezoeken, niet voor de tentoonstellingen die er lopen. Om de panelen visueel extra aantrekkelijk te maken, werden ze ook voorzien van detailfoto's van elementen uit het decor zoals een leeuwenhoofd of een motief van het parket. Voor de vele kinderen die het Paleis in familieverband bezochten werd dit een leuke zoektocht om de details aan te wijzen in elke zaal.

Dat de fraaie ontvangstzalen van het Paleis worden gebruikt, werd duidelijk getoond. Een vraag die veel bezoekers zich stellen, is of de Koning ook een echt bureau heeft in het Paleis? Het bureau van de Koning, waar hij o.a. de Premier ontvangt voor een wekelijkse audiëntie op maandag, ligt te ver verwijderd van het bezoekersparcours om erin te worden opgenomen. Deze ruimte werd geëvoceerd in het Salon van de Maarschalken waar sinds 2010 het bureau van koning Albert I staat. Een prachtig meubelstuk dat de Koning-Ridder in het kasteel van Laken gebruikte. Albert I had ook een bureau op het gelijkvloers van het Paleis, op een hoek. Het is koning Leopold III die in 1935 beroep deed op architect Henry Van de Velde om een andere zaal, die tot dan werd gebruikt voor de bijeenkomsten van de Ministerraad, in te richten als bureau van de Koning. Deze zaal is ruim 80 jaar later nog steeds het werkbureau van het Staatshoofd. De pure art deco-inrichting van de jaren '30 werd door koning Boudewijn vervangen door een minder uitgesproken decor dat in grote lijnen tot op heden bewaard is gebleven.

Na het Salon van de Maarschalken staat de Troonzaal op het bezoekersparcours. Dat deze zaal de meest gebruikte zaal van het Paleis is, en waar ook de belangrijkste historische gebeurtenissen hebben plaatsgevonden, daar konden de bezoekers moeilijk naast kijken. Aangezien de tentoonstelling "Verwondering" van het Federaal Wetenschapsbeleid (Belspo) in de Grote Galerij werd ingericht, was de volledige ruimte van de

avait par exemple des listes imprimées des invités qui étaient présentés au couple royal en début de soirée. Au vu du programme musical, le Palais évoluait clairement avec son temps. Si en 1910 on dansait sur des valse, des polkas et des mazurkas, 20 ans plus tard, c'est surtout des airs de fox-trot qui résonnèrent sous les grands lustres. Le seul bal de la Cour pour lequel il existe des photos est le bal du 19 avril 1958 à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles. Pas moins de 4.500 invités dansèrent ce soir dans les principales salles du Palais.

En cette année du centenaire de l'Armistice, il était utile de rappeler que durant la Première Guerre mondiale le Palais avait fait office d'hôpital. Des photos montrent une Salle du Trône pleine de lits pour accueillir des blessés, une salle qui faisait office de salle de cours pour les infirmières, ou une autre salle où des opérations étaient pratiquées. Des documents d'archives comme des programmes de concerts et de matinées artistiques qui avaient généralement lieu dans la Salle Empire, montrent qu'on essayait de permettre aux blessés d'oublier un instant leurs soucis.

Six lettres patentes de Belges ayant obtenu une faveur nobiliaire pour mérites exceptionnels lors de la Première Guerre mondiale, étaient exposées dans des vitrines. À l'initiative du baron Christian Houtart et avec l'aide de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique, les lettres patentes ont pu être localisées chez des descendants des bénéficiaires. Ces bénéficiaires étaient des hommes politiques (le premier ministre Charles de Broqueville, baron en 1919, comte en 1920), des militaires (le général Léon de Witte de Haelen, baron en 1921, le général Jules Jacques de Dixmude, baron en 1919, et le major Victor van Strydonck de Burkel, chevalier en 1937, baron en 1956), ainsi que des civils engagés dans l'aide à la population (Alexandre de Hemptinne, comte en 1925, et Paul Houtart, reconnaissance de noblesse en 1921, baron en 1934).

L'article 113 de la Constitution stipule que le Roi a le droit de conférer des titres de noblesse, "sans pouvoir jamais y attacher aucun privilège". La remise des faveurs nobiliaires est une activité qui revient chaque année dans l'agenda du Palais. Depuis 2013 cette cérémonie a déjà eu lieu dans la Salle Empire, dans le Petit Salon Blanc et

Troonzaal beschikbaar voor "Het Koninklijk Paleis, waar Geschiedenis wordt geschreven".

Toen koning Leopold II deze zaal in de jaren 1870 liet bouwen, was deze bedoeld als balzaal. Tot het begin van de jaren 1930 werden jaarlijks meerdere hofbals georganiseerd. Enkele documenten uit het Archief van het Koninklijk Paleis belichten de organisatie van deze bals. Zo zijn er gedrukte lijsten van de genodigden die persoonlijk werden voorgesteld aan het koningspaar aan het begin van de avond. Dat het Paleis mee evolueerde met zijn tijd, blijkt uit de muzikale programma's. De walsen, polka's en mazurka's waar in 1910 op werd gedanst, hadden 20 jaar later resoluut plaats gemaakt voor overwegend fox-trot. Het enige hofbal waarvan foto's bestaan, is het bal dat op 19 april 1958 plaatsvond naar aanleiding van de Wereldtentoonstelling van Brussel. Die avond kwamen niet minder dan 4.500 genodigden dansen in de voornaamste zalen van het Paleis.

In dit jaar van de 100<sup>ste</sup> verjaardag van de Wapenstilstand van 1918, werd gewezen op het feit dat het Paleis tijdens de oorlogsjaren dienst deed als hospitaal. Foto's tonen een Troonzaal vol bedden voor gewonden, een zaal die dienst deed als leslokaal voor verpleegsters, of een andere zaal waar operaties werden uitgevoerd. Archiefdocumenten zoals programma's van concerten en toneelvoorstellingen die meestal in de Empirezaal plaatsvonden, tonen hoe werd geprobeerd om de gewonden even hun zorgen te doen vergeten.

In vitrines werden zes adelsbrieven getoond van Belgen die wegens uitzonderlijke verdiensten tijdens de Eerste Wereldoorlog een adellijke gunst hebben ontvangen. Op initiatief van baron Christian Houtart en met hulp van de Vereniging van de Adel van het Koninkrijk België, werden de adelsbrieven bij de afstammelingen van de begunstigden opgespoord. Deze begunstigden waren zowel politici (eerste minister Charles de Broqueville, baron in 1919, graaf in 1920), militairen (generaal Léon de Witte de Haelen, baron in 1921, generaal Jules Jacques de Dixmude, baron in 1919, en majoor Victor van Strydonck de Burkel, ridder in 1937, baron in 1956), als burgers die zich hebben ingezet voor hulp aan de bevolking (Alexandre de Hemptinne, graaf in 1925, en Paul Houtart, adelsverheffing in 1921, baron in 1934).

l'année passée dans la Salle des Glaces. Comme elle n'est pas vraiment liée à une seule salle du Palais, elle a été évoquée au milieu de la Salle du Trône. Lors de la cérémonie de remise des lettres patentes de noblesse, le Roi décerne également des ordres nationaux à des compatriotes méritants. Les insignes de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold II ont été exposés dans trois vitrines.

Recevoir les hôtes de marque avec style est important pour l'image de marque du pays. Une table parfaitement dressée au millimètre près montre une recherche de l'excellence. Une longue table dressée attirera tous les regards dans la Salle du Trône. Sous le règne du roi Baudouin les dîners d'État le premier soir d'une visite d'État entrante avaient toujours lieu dans la Salle du Trône. De longues tables auxquelles plus de 200 invités pouvaient prendre place, remplissaient la partie centrale de la Salle du Trône. Pour l'exposition, le choix a été fait de reconstituer la table d'honneur pour 22 personnes telle qu'elle fut dressée le 28 juin 2018 dans la rotonde du château de Laeken à l'occasion du dîner d'État en l'honneur du gouverneur général d'Australie.

Des documents relatifs à l'organisation de dîners officiels au Palais furent présentés dans quelques vitrines. Ce qui frappe avec les menus, c'est la continuité. À la fin du XIXe siècle les menus du roi Léopold II étaient ornés de son monogramme entouré du collier de l'Ordre de Léopold et surmonté d'une couronne. Un modèle que le roi Philippe utilise toujours en 2018 avec son propre monogramme. La seule interruption dans cette continuité a été le roi Léopold III qui opta dans les années '30 pour un monogramme art déco sans collier de l'Ordre de Léopold.

Cinq modules d'exposition alignés montrèrent que la Salle du Trône sert de cadre pour des activités extrêmement variées. Il y a par exemple le discours de Nouvel An du Roi pour les autorités du pays. Une tradition instaurée par le roi Baudouin en 1969. Des prix prestigieux comme le Prix des Lettres néerlandaises ou le Prix international Roi Baudouin pour le Développement (à partir de 2013 pour le Développement en Afrique) sont remis dans la Salle du Trône. La culture a également une place dans cette salle avec les traditionnels concerts de Noël et d'automne qui sont retransmis à la télévision. Depuis

Artikel 113 van de Grondwet bepaalt dat de Koning het recht heeft adeldom te verlenen, "zonder ooit enig voorrecht daaraan te mogen verbinden". De uitreiking van adelsbrieven is een van de vele jaarlijks terugkerende activiteiten die op het Paleis plaatsvinden. Sinds 2013 heeft deze plechtigheid al plaatsgevonden in de Empirezaal, in het Klein Wit Salon en vorig jaar in de Spiegelzaal. Aangezien ze niet echt gebonden is aan één zaal van het Paleis, werd gekozen om dit aspect van het werk van de Koning te tonen in het midden van de Troonzaal. Naast adelsbrieven reikt de Koning tijdens dezelfde plechtigheid ook nationale orden uit aan verdienstelijke landgenoten. In drie vitrines werden de verschillende insignes van de Leopoldsorde, de Kroonorde en de Orde van Leopold II getoond.

Hoge gasten met stijl ontvangen is belangrijk voor het imago van het land. Een perfect op de millimeter gedekte tafel toont een streven naar uitmuntendheid. De absolute blikvanger in de Troonzaal was een lange gedekte tafel. Tijdens de regeerperiode van koning Boudewijn vonden de staatsdiners op de eerste avond van een inkomend staatsbezoek altijd plaats in de Troonzaal. Lange tafels waar tot meer dan 200 genodigden konden aanzitten, vulden toen het centrale gedeelte van de Troonzaal. Voor de tentoonstelling werd geopteerd om de eretafel voor 22 personen te reconstrueren zoals ze op 28 juni 2018 in de rotonde van het kasteel van Laken was gedekt voor het staatsdiner ter ere van de gouverneur-generaal van Australië.

In enkele vitrines waren documenten te zien over de organisatie van officiële diners ten Paleize. Bij de menu's valt de continuïteit op. Eind 19<sup>de</sup> eeuw prijkte bovenaan de menu's van koning Leopold II zijn monogram omringd door de ketting van de Leopoldsorde en met een kroon bovenop. Een model dat koning Filip anno 2018 nog steeds gebruikt met zijn eigen monogram. Enige onderbreking in deze continuïteit was koning Leopold III die in de jaren '30 koos voor een strak art deco monogram zonder ketting van de Leopoldsorde.

Dat de Troonzaal wordt gebruikt voor zeer diverse activiteiten, werd getoond op vijf opeenvolgende tentoonstellingspanelen. Zo is er de Nieuwjaarstoespraak van de Koning voor de overheden van het land; een traditie die in het leven werd geroepen door koning Boudewijn in 1969. In de



Les photos officielles à l'occasion du mariage du roi Baudouin et de la reine Fabiola (15 décembre 1960) et à l'occasion de la prestation de serment du roi Philippe (21 juillet 2013) furent prises dans le Petit Salon Blanc / In het Klein Wit Salon werden de officiële foto's genomen op de trouwdag van koning Boudewijn en koningin Fabiola (15 december 1960) en op de dag van de eedaflegging van koning Filip (21 juli 2013)



Images d'activités dans le Grand Salon Blanc / Beelden van activiteiten in het Groot Wit Salon



Table dressée comme pour un dîner officiel / Gedekte tafel zoals voor een officieel diner



Projection d'un film colorisé du mariage civil du roi Baudouin et de la reine Fabiola dans la Salle du Trône / Projectie van een ingekleurde film van het burgerlijk huwelijk van koning Boudewijn en koningin Fabiola in de Troonzaal

la première ouverture du Palais au public en 1965, les visiteurs ont pu parcourir des expositions variées consacrées à l'histoire, la culture et les sciences. En 2010 la Salle du Trône fut métamorphosée en salle de réunion moderne à l'occasion du huitième *Asia-Europe Meeting*. Tout le monde se souvient encore de la table ronde sur les maltraitements et disparitions d'enfants qui fut organisée ici à l'initiative du roi Albert II suite à l'affaire Dutroux. En 2016 eut lieu ici la cérémonie d'hommage aux victimes des attentats du 22 mars.

Les événements historiques les plus importants qui eurent lieu dans la Salle du Trône, furent deux signatures d'actes d'abdication. Le roi Léopold III signa son acte d'abdication le 16 juillet 1951. Son fils cadet, le roi Albert II, signa au même endroit son acte d'abdication le 21 juillet 2013.

Un dernier événement historique à signaler dans la Salle du Trône, est le mariage civil du roi Baudouin avec l'aristocrate espagnole doña Fabiola Mora y Aragón, le 15 décembre 1960. L'usage voulait alors que le bourgmestre de Bruxelles vienne au Palais pour célébrer le mariage civil d'un membre de la Famille Royale. Le 2 juillet 1959 le mariage civil des Princes de Liège avait déjà été célébré dans la Salle Empire. Ce n'est qu'à partir de la génération suivante que les rôles furent inversés. Depuis le mariage de la princesse Astrid en 1984 les membres de la Famille Royale se rendent à l'Hôtel de Ville de Bruxelles pour leur mariage civil. Le mariage du roi Baudouin et de la reine Fabiola dans la Salle du Trône fut évoqué avec un film colorisé provenant des collections de la Cinematek. Quelques documents d'archives comme le livret de mariage aux armes de la ville de Bruxelles magnifiquement calligraphié, furent présentés dans une vitrine.

Le décès du roi Baudouin il y a 25 ans fut rappelé dans la partie latérale droite de la Salle du Trône. Deux grands panneaux photos, quelques unes de journaux, des caricatures, ainsi que deux écrans permirent de se remémorer la semaine allant du dimanche 1er août 1993, lorsque les Belges apprirent au matin le décès du Roi, au jour des funérailles, le samedi 7 août. Une semaine au cours de laquelle la Belgique fut à l'arrêt et qui reste gravée dans de nombreuses mémoires. En hommage à son oncle, le roi Philippe a peint deux portraits qui furent présentés au public. La

Troonzaal worden prestigieuze prijzen uitgereikt zoals de Prijs der Nederlandse Letteren en de Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkeling (sinds 2013 voor Ontwikkeling in Afrika). Cultuur heeft ook een plaats in de Troonzaal. Zo zijn er de jaarlijkse kerst- en herfstconcerten die op televisie worden uitgezonden. Sinds de eerste openstelling van het Paleis voor het publiek in 1965, hebben de bezoekers al afwisselende tentoonstellingen kunnen zien over geschiedenis, cultuur en wetenschap. In 2010 onderging de Troonzaal een heuse metamorfose toen ze werd ingericht als moderne vergaderzaal voor de 8<sup>ste</sup> *Asia-Europe Meeting*. Iedereen herinnert zich nog de rondetafelconferentie over mishandelde en vermiste kinderen die hier in 1996 op initiatief van koning Albert II plaatsvond naar aanleiding van de zaak Dutroux. In 2016 werd hier de nationale huldeplechtigheid voor de slachtoffers van de aanslagen van 22 maart gehouden.

De belangrijkste historische gebeurtenissen die in de Troonzaal hebben plaatsgevonden, zijn twee ondertekeningen van abdicatieakten. Op 16 juli 1951 ondertekende koning Leopold III zijn abdicatieakte. Zijn jongste zoon, koning Albert II, ondertekende op dezelfde plaats zijn abdicatieakte op 21 juli 2013.

Een laatste historisch gebeuren in de Troonzaal dat dient te worden vermeld, is het burgerlijk huwelijk van koning Boudewijn met de Spaanse edeldame doña Fabiola Mora y Aragón, op 15 december 1960. In die tijd was het nog de gewoonte dat de burgemeester van Brussel naar het Paleis kwam voor het burgerlijk huwelijk van leden van de Koninklijke Familie. Op 2 juli 1959 had ook al het burgerlijk huwelijk van de Prinsen van Luik plaatsgevonden in de Empirezaal. Pas met de volgende generatie zullen de rollen worden omgedraaid. Sinds het huwelijk van prinses Astrid in 1984 komen de leden van de Koninklijke Familie naar het Stadhuis van Brussel voor hun burgerlijk huwelijk. Het huwelijk van koning Boudewijn en koningin Fabiola in de Troonzaal werd geëvoceerd met een zeldzame kleurenfilm uit de collecties van de Cinematek, alsook met enkele archiefdocumenten zoals het prachtig gekalligrafeerd trouwboekje met het wapenschild van de stad Brussel.

Dat koning Boudewijn 25 jaar geleden stierf, werd herdacht in het rechter gedeelte van de





Évocation du décès du roi Baudouin / Evocatie van het overlijden van koning Boudewijn



Les deux portraits du roi Baudouin peints par le roi Philippe / De twee door koning Filip geschilderde portretten van koning Boudewijn

tradition des artistes dans la Famille Royale se perpétue donc.

Comme chaque année, l'exposition fut inaugurée par le Roi et la Reine la veille de la Fête nationale.

Le jeudi 26 juillet les membres de l'Association royale Dynastie et Patrimoine culturel furent invités à une visite nocturne. Malgré une chaleur torride et une menace d'orage, près de 120 personnes étaient présentes. La réception qui suivit la visite fut offerte par le Palais Royal dans la Salle de Marbre.

L'exposition fut réalisée par un comité organisateur restreint composé de Baudouin D'hoore (président du comité et archiviste au Palais Royal), Christian Koninckx (ancien président de l'Association royale Dynastie et Patrimoine culturel), Martine Vermeire (adjointe patrimoine à la Liste Civile de Sa Majesté le Roi) et Frank Derniest et Patrick Gouders (Service Médias et Communication du Palais Royal). L'architecte Frédéric de Smedt se chargea de la scénographie. Christine Lemaire d'Area Blu réalisa le travail de graphisme. Les Départements et Services du Palais Royal apportèrent l'indispensable soutien logistique. Le projet d'exposition serait resté un rêve sans l'appui financier de la Fondation Roi Baudouin. L'Association royale Dynastie et Patrimoine culturel leur est particulièrement reconnaissante.

Baudouin D'hoore

Troonzaal. Twee grote panelen met foto's, enkele voorpagina's van kranten en karikaturen, alsook twee beeldschermen riepen herinneringen op aan de week van zondag 1 augustus 1993, toen de Belgen 's ochtends het nieuws vernamen van het overlijden van de Koning, tot aan de dag van de uitvaart, zaterdag 7 augustus. Een week waarin België stil viel en die in veel geheugens gegrift staat. Als eerbetoon aan zijn oom heeft koning Filip twee portretten geschilderd die aan het publiek werden getoond. De traditie van kunstenaars in de Koninklijke Familie wordt dus verder gezet.

De tentoonstelling werd traditiegetrouw ingewandeld door de Koning en de Koningin aan de vooravond van de Nationale Feestdag.

Op donderdag 26 juli waren de leden van de Koninklijke Vereniging Dynastie en Cultureel Erfgoed uitgenodigd op een nocturne. Ondanks een verzengende 35 °C en dreigend onweer waren bijna 120 personen aanwezig. De receptie die volgde op het bezoek werd aangeboden door het Koninklijk Paleis in de Marmeren Zaal.

De tentoonstelling kwam tot stand met een beperkt organiserend comité dat was samengesteld uit Baudouin D'hoore (voorzitter van het comité en archivaris bij het Koninklijk Paleis), Christian Koninckx (gewezen voorzitter van de Koninklijke Vereniging Dynastie en Cultureel Erfgoed), Martine Vermeire (adjunct patrimonium bij de Civile Lijst van Zijne Majesteit de Koning) en Frank Derniest en Patrick Gouders (Dienst Media en Communicatie van het Koninklijk Paleis). Voor de scenografie werd beroep gedaan op architect Frédéric de Smedt. De vormgeving was het werk van Christine Lemaire van Area Blu. De Departementen en Diensten van het Koninklijk Paleis verleenden de onmisbare logistieke ondersteuning. Het tentoonstellingsproject zou een droom zijn gebleven zonder de financiële steun van de Koning Boudewijnstichting. De Koninklijke Vereniging Dynastie en Cultureel Erfgoed is hen een bijzondere dank verschuldigd.

Baudouin D'hoore

Photos/Foto's : M. Van Herrewege

